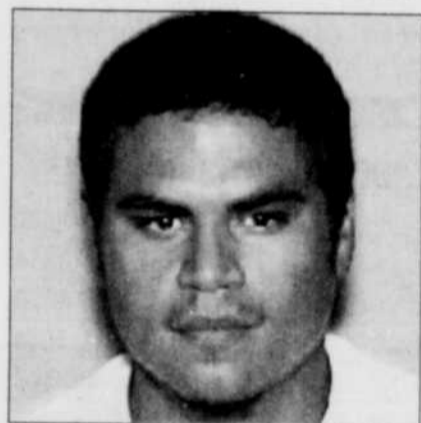


## Projet d'attentat à la bombe radioactive déjoué

### Un Américain proche d'Al-Qaida voulait frapper aux États-Unis

■ WASHINGTON (AFP) — Un Américain proche du réseau Al-Qaida qui projetait le premier attentat à la bombe radioactive aux États-Unis a été arrêté à Chicago, ont annoncé hier les autorités américaines.



Abdallah al-Moujahir, né José Padilla

Aucune cible spécifique n'avait, semble-t-il, été désignée par le suspect, qui avait cependant une certaine « connaissance » de la région de Washington où sont concentrées les institutions du pouvoir fédéral, y compris la Maison-Blanche.

« Je peux vous dire qu'il y a un homme qui a été arrêté grâce à la vigilance de nos services de renseignement. Il a été arrêté et il est maintenant hors de circulation, loin des endroits où il aurait pu nuire », a déclaré le président George W. Bush à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre israélien Ariel Sharon à la Maison-Blanche.

Plus tôt, à partir de Moscou, où il se trouve en déplacement, l'attorney général (ministre de la Justice) John Ashcroft a annoncé l'arrestation le 8 mai à Chicago de l'Américain Abdallah al-Moujahir.

« Nous avons capturé un terroriste connu qui élaborait un plan pour construire et faire exploser un objet dispersant de la radioactivité ou une « bombe sale » aux États-Unis », a déclaré M. Ashcroft en évoquant un

Voir BOMBE en A 2 >  
□ Attaque redoutée Page A 4



Ariel Sharon et George Bush pendant leur rencontre d'hier

### MOYEN-ORIENT

## Bush ne croit pas à une relance rapide du processus de paix

■ WASHINGTON (AFP) — Les espoirs d'une relance rapide du processus de paix après 20 mois d'Intifada se sont estompés après la rencontre d'hier entre le président américain George W. Bush et le premier ministre israélien Ariel Sharon, malgré l'annonce d'un remaniement gouvernemental palestinien.

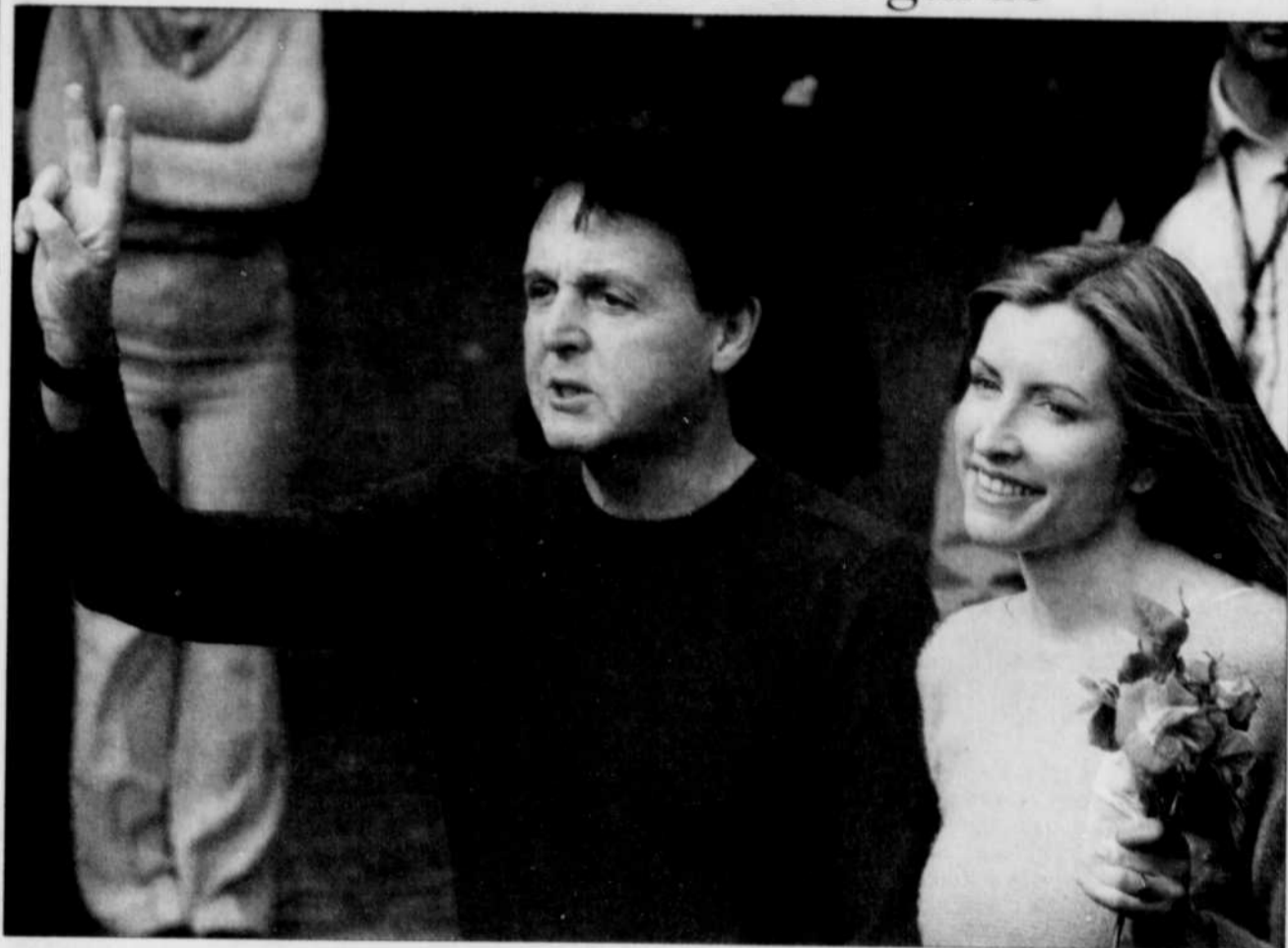
M. Bush a exprimé de vives réserves sur ce remaniement et estimé que les conditions n'étaient pas mûres pour une conférence régionale sur le Proche-Orient envisagée pour cet été par Washington.

« Personne n'a confiance dans le gouvernement palestinien naissant.

La première condition indispensable, c'est que les institutions (palestiniennes) redonnent confiance au peuple palestinien et convainquent les Israéliens qu'ils peuvent le considérer comme un partenaire pour des

Voir PAIX en A 2 >

## Un « secret » très mal gardé



L'ex-Beatle Paul McCartney et sa fiancée Heather Mills ont brièvement rencontré la presse hier, à la veille de leur mariage, où sont attendus 300 invités. Sir Paul était d'humeur badine. « Il y aura un mariage (aujourd'hui), mais c'est un secret », a-t-il lancé. Détails en page B 2.

## Le président du PLQ entre l'arbre et l'écorce ?

### Son parti veut durcir la loi sur le tabac; il représente un fabricant de cigarettes

MICHEL CORBEIL  
MCorbeil@lesoleil.com

■ Peut-on présider aux destinées d'un parti politique qui réclame un durcissement de la loi québécoise sur le tabac tout en étant l'avocat d'un fabricant de cigarettes qui conteste la législation fédérale? La réponse est « oui », selon Marc-André Blanchard, président du Parti libéral du Québec et avocat pour Rothmans, Benson and Hedges.

Joint hier, M. Blanchard a affirmé qu'il ne perçoit ni conflit d'intérêts ni apparence de conflit d'intérêts dans ses doubles fonctions. Son chef, Jean Charest, et le critique libéral dans le domaine du tabagisme, Russell Williams, ont fait part du même commentaire.

Voir PLQ en A 2 >

## Goodale entend récupérer les 333 000 \$ du « salon fantôme »

### Cinq dossiers de commandite à la GRC

RAYMOND GIROUX  
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral a officiellement demandé hier le remboursement des 333 000 \$ versés au Groupe Polygone pour un Salon du grand air de Québec qui ne s'est jamais déroulé, en 2000.

Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Ralph Goodale, a également confirmé que le dossier avait été soumis à la Gendarmerie royale pour qu'elle effectue une enquête sur ce contrat.

Il s'agit là de la cinquième enquête policière reconnue officiellement par le gouvernement dans l'affaire des commandites, après celles qui portent sur les rapports manquants de Groupaction, sur deux autres documents tout aussi disparus de Coffin Communication, sur le versement de un million de dollars de Via Rail au producteur Robert-Guy Scully pour une téléserie sur Maurice Richard, et sur une subvention pour un CD-ROM de dessins animés sur la sécurité destiné aux enfants.

« J'examine ce que je peux faire aux plans pratique et légal, pour voir si je peux récupérer des sommes d'argent ou compenser ces montants d'une manière quelconque, a dit le ministre en point de presse, ou encore si je dois entreprendre des procédures judiciaires pour ce faire. »

M. Goodale a décidé d'agir « parce qu'il s'agit d'une situation très claire

où un événement a été simplement annulé alors que des fonds y avaient été consacrés », a-t-il dit. « Si l'argent des contribuables s'est retrouvé en de mauvaises mains pour de mauvaises raisons, a ajouté le ministre, je veux le ravoir. »

Ce dernier a expédié dès hier matin une lettre aux personnes concernées leur demandant une justification des dépenses encourues et, le cas échéant, un remboursement. « Je veux récupérer tout cet argent, a-t-il dit, à moins qu'une partie ait été honnêtement dépensée dans le cadre du contrat. »

Il s'agit du premier et du seul cas depuis le début de l'affaire des commandites où le gouvernement réclame le retour des fonds qu'il a versés à une entreprise.

Le Groupe Polygone est dirigé par M. Luc Lemay et avait embauché le ministre de l'Immigration, Denis Coderre, dans les mois précédant sa victoire électorale de 1997 dans le comté de Bourassa, là où se situent les locaux de l'entreprise.

Voir GOODALE en A 2 >

### AUJOURD'HUI



### Actualités

**Halte au projet Ménard.** Le projet du ministre des Transports de moderniser les haltes routières ne fait pas l'affaire des restaurateurs et des cantiniers.  
Page A 3

### SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 14
Agenda	B 6	Le monde	A 10
Arts et vie	B 1	Mode	A 10
Bourses	C 4	Petites annonces	S 10
Bridge	S 13	Québec / Canada	A 7
Capitale et régions	A 12	Sports	A 1
Décès	C 6	Statistiques	S 6
Divertissements	B 7	Télévision	B 4
Économie	C 1		

### LA MÉTÉO

Maximum 15, minimum 7

Plutôt nuageux avec vents légers. Détails page S 16.

**Précipitations (avant-hier)**  
Ce mois-ci: 15,5 mm Lan dernier: 42,6 mm  
Cet été: 126 mm Lété dernier: 101 mm

QUÉBEC, 106<sup>e</sup> ANNÉE, N° 162  
FLORIDE, 1.75 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00072 8

Quand on aime en avoir pour son argent

### BMW 320i 2002

### 399\$\*/mois

\*Location 36 mois, comptant de 3995\$, limite 20 000 km par année; taxes, transport et préparation en sus. Tous les détails chez Automobiles Jalbert.



Automobiles Jalbert inc.  
1885, boul. Central  
Québec

jalbert@mediom.qc.ca  
www.jalbert-auto.qc.ca  
Tel.: 418-687-4840



Le plaisir de conduire.™

**BOMBE**

Suite de la Une

« complot terroriste visant à attaquer les États-Unis. »

Il a souligné que les soupçons des agences américaines du renseignement étaient fondés sur « des sources multiples, indépendantes, corroborées ».

M. Ashcroft a fait valoir qu'Abdallah al-Moujahir est détenteur d'un passeport américain. Il s'agit d'un petit truand qui opérait au début des années 90 dans la région de Chicago et avait fait de la prison pour port d'arme illégal.

**CONVERTI À L'ISLAM**

Arrêté à cette époque, al-Moujahir, né José Padilla et âgé de 31 ans, s'était converti à l'islam en prison. Une fois libéré, il s'est rendu à plusieurs reprises en Afghanistan et au Pakistan, selon l'attorney général adjoint Larry Thompson.

Il a été arrêté à Chicago, à l'aéroport international O'Hare, par le FBI, alors qu'il revenait du Pakistan.

Les autorités américaines ne sont pas à ce stade en mesure de déterminer s'il avait des complices à l'intérieur des États-Unis.

Le secrétaire adjoint à la Défense Paul Wolfowitz a indiqué lundi que le suspect se trouvait à un stade préliminaire de son plan. « Il n'en était pas au point où il avait une cible spécifique », a déclaré M. Wolfowitz lors d'une conférence de presse à Washington.

« Il se trouvait à un stade initial de ses préparatifs », a-t-il dit sans donner plus de détails.

Padilla aurait été arrêté grâce aux informations fournies par un détenu membre d'Al-Qaida, Abou Zoubaida, arrêté fin mars au Pakistan, qui se trouve dans le camp de détention militaire de Guantanamo, à Cuba, a indiqué la chaîne de télévision CNN.

**Déclaré « combattant ennemi », Padilla a perdu la plus grande partie de ses droits civiques**

Al-Moujahir aurait en effet rencontré Abou Zoubaida en Afghanistan en 2001 et se serait rendu durant cette même année au Pakistan.

Zoubaida, un Palestinien de 32 ans, a récemment affirmé à ses enquêteurs que le groupe de ben Laden savait comment fabriquer une bombe radioactive et avait essayé de se doter d'une telle arme, selon un responsable américain ayant requis l'anonymat.

Une *dirty bomb* (« bombe sale ») contient des substances radioactives qui sont dispersées dans l'atmosphère par une explosion conventionnelle et peut contaminer toute personne se trouvant en contact avec ces produits. Cette arme est souvent considérée comme la « bombe atomique du pauvre ».

Le chef d'Al-Qaida, Oussama ben Laden, avait laissé entendre, après les attentats du 11 septembre contre New York et le Pentagone, qui ont fait quelque 3 000 morts, que ses troupes possédaient des armes nucléaires et chimiques.

« Si l'Amérique usait d'armes chimiques ou nucléaires contre nous, nous pourrions alors riposter par des armes nucléaires et chimiques. »

« Nous avons des armes chimiques et nucléaires qui nous servent de dissuasion », avait-il dit sur la chaîne de télévision Al-Jazira.

Afin d'être maintenu en détention prolongée, le suspect, qui se trouvait sous la responsabilité du département de la Justice, a été transféré dans une prison d'une base militaire de Charleston, en Caroline du Sud.

Qualifié de « combattant ennemi » des États-Unis, ce qui est rarissime pour un citoyen américain, il a du même coup perdu la plus grande partie de ses droits civiques.

**GOODALE**

Suite de la Une

Polygone édite également l'Almanach du peuple, autre sujet de controverse depuis les révélations selon lesquelles le fédéral aurait payé des pages publicitaires beaucoup plus cher que le gouvernement du Québec dans cette revue annuelle.

« Je veux regarder l'affaire sous tous ses angles », a précisé M. Goodale, car l'argent n'a pas été utilisé aux fins prévues.

Interrogé sur le mode de remboursement de ces sommes mal dépensées, le ministre a dit qu'il cherchait d'abord à savoir à quelle étape de leur processus se trouvaient les dossiers douteux, question de savoir s'il pouvait cesser les paiements sur des comptes en cours.

Questionné de toutes parts, autant par les députés que par les journalistes, M. Goodale a fini par admettre que la GRC enquêtait maintenant sur cinq affaires différentes, dans ce dossier chaud dont il a hérité lors du remaniement ministériel d'il y a deux semaines.

Mais le ministre refuse de donner un bilan global des poursuites et se contente de répondre positivement

uniquement si une question précise lui est posée sur un contrat tout aussi précis.

« Je veux être le plus ouvert possible, a-t-il dit, mais tout commentaire sur le travail des policiers devrait venir des policiers eux-mêmes. » Le ministre a justifié sa prudence par sa volonté d'éviter de marcher sur des pelures de banane qui feraient reculer l'enquête.

Par ailleurs, M. Goodale veut étendre aux autres ministères et organismes gouvernementaux le gel des contrats à Groupaction annoncé la semaine dernière par son ministère.

S'il n'a pas le pouvoir de décision sur ses collègues là-dessus, le ministre soutient cependant qu'ils sont aussi inquiets que lui de ces affaires, de sorte qu'il s'attend à recevoir une très bonne coopération de leur part. « Je les encourage très fortement à suivre l'exemple de mon ministère », a-t-il dit.

M. Goodale a également l'intention de faire le point au cours des prochains jours sur le sort qui attend les centaines de projets de commandites qu'il a gelés lors de son arrivée en poste. La décision de revoir les normes du programme et le choix de ses bénéficiaires ont laissé plusieurs organismes dans l'incertitude au sujet de leur financement.

**PAIX**

Suite de la Une

« négociations », a-t-il dit. M. Arafat a réduit dimanche son gouvernement de 32 à 21 ministres, et nommé cinq nouvelles personnalités.

M. Sharon a de nouveau rappelé devant M. Bush que M. Arafat n'était plus un interlocuteur valable à ses yeux. « Il faut naturellement un partenaire pour des négociations et pour l'instant, nous n'en voyons pas », a-t-il souligné.

« Nous espérons que nous trouverons ce partenaire pour aller de l'avant, réaliser une paix durable dans la région et assurer la sécurité des citoyens de nos pays », a-t-il ajouté.

M. Bush a affirmé « rester déçu par M. Arafat qui n'a pas su être un dirigeant à la hauteur des espoirs et de la confiance du peuple palestinien ». Il a cependant réitéré la nécessité de progresser vers la création d'un État palestinien vivant « côte à côte » avec Israël.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer, a toutefois affirmé que Washington restait favorable à la tenue d'un rencontre ministérielle sur les conditions nécessaires à la paix cet été.

Les États-Unis, les pays arabes modérés et les Européens s'étaient ralliés à cette idée de conférence à laquelle participeraient aussi la Russie, l'Union européenne et l'ONU. Mais ni la date ni le lieu ni même les objectifs précis n'en ont encore été fixés.

Samedi, le président américain, soumis aux pressions contradictoires de ses interlocuteurs arabes et israéliens, avait déjà jugé prématuré le calendrier proposé par le président égyptien Hosni Moubarak sur la création d'un État palestinien en 2003 avec des frontières provisoires.

M. Moubarak estimait pareille initiative indispensable pour rendre confiance aux Palestiniens et les encourager à renoncer définitivement à la violence.

Quelques heures avant la rencontre

d'hier, le gouvernement israélien avait manifesté son intransigeance à l'égard de Yasser Arafat en lançant un nouveau raid contre son quartier général de Ramallah (Cisjordanie), encerclé par Tsahal.

**UR LE TERRAIN**

Le président palestinien, qui se trouve dans son Q.G., la Moukataka, était indemne, mais la réunion inaugurale de son cabinet remanié, prévue hier, a été reportée.

Au moins 27 Palestiniens recherchés par Israël, dont des « kamikazes potentiels » et le chef du Jihad islamique pour la ville ont été arrêtés à Ramallah par l'armée israélienne.

Un Palestinien a été tué et deux autres blessés dans l'opération, qui a mobilisé plusieurs dizaines de chars et de blindés, tandis que l'armée israélienne a fait état de deux blessés légers dans ses rangs.

L'armée a aussi annoncé la saisie de deux voitures piégées. Elle a également effectué des incursions dans le nord de la Cisjordanie, à Jaba, où 20 Palestiniens ont été arrêtés, à Tulkarem et dans le camp de réfugiés voisin, tandis que des unités israéliennes pénétraient dans la partie autonome de Hébron (sud) et à Bethléem, interpellant une dizaine de personnes avant de repartir, selon des témoins.

« Nous y resterons (à Ramallah) un jour ou deux (...) nous ne sommes pas entrés à la Moukataka et nous n'en avons aucune intention », a indiqué le ministre israélien de la Défense, Binyamin Ben Eliezer, à la radio publique.

Le président Bush a une fois de plus réaffirmé, hier, le droit d'Israël à se défendre contre le terrorisme et la violence.

« Évidemment, nous voulons parvenir à la paix au Proche-Orient, mais pour cela il nous faut d'abord avoir la sécurité, ce qui passe par l'arrêt total du terrorisme et des incitations à la violence », a de son côté réitéré M. Sharon.

**PLQ**

Suite de la Une

Le procureur Marc-André Blanchard est engagé dans une contestation, amorcée par plusieurs manufacturiers de cigarettes, de plusieurs dispositions de la loi fédérale sur le tabac. Le procès a lieu à Montréal. En matière de publicité, les firmes soutiennent que leur droit constitutionnel de communiquer avec leurs clients est brimé par plusieurs interdictions touchant la publicité et la commandite.

Le bénévole libéral de haut rang Marc-André Blanchard agit comme président de sa formation politique. Il a été élu à ce poste à l'automne 2000.

Lors d'une entrevue téléphonique, M. Blanchard a insisté sur le fait qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts et je m'assure qu'il n'y en a pas. Je représente beaucoup de monde dans bien des causes, a-t-il poursuivi. Il faut être capable de faire la part des choses.

Il a rappelé qu'il a aussi été procureur dans un autre dossier mettant en cause indirectement le gouvernement. Il a défendu Vidéotron dans la bataille contre la Caisse de dépôt et de placement.

M. Blanchard a laissé entendre qu'il est d'autant plus à l'aise qu'il a personnellement avisé Jean Charest de la situation. « Je lui ai dit dès le départ que j'agissais pour Rothmans. Et je n'ai jamais participé (au PLQ) à quelque décision que ce soit relativement à la question du tabac. (...) Je ne participerai jamais à aucun débat sur cette question. »

Rencontré récemment, M. Charest a confirmé l'information au SOLEIL. « Sa vie professionnelle et son implication au parti, ce sont deux choses distinctes, a commenté le leader du PLQ. Il y a une étanchéité entre les deux. »

M. Blanchard a laissé entendre qu'il n'avait pas le choix d'accepter la défense d'une cause qu'il sait impopulaire. Rothmans, Benson and Hedges représente un client de longue date de son bureau d'avocats. Il a pris la relève de deux collègues dans ce dossier, a-t-il précisé.

« Les avocats qui font du litige comme moi ont une obligation déontologique de représenter des clients qui ont des causes raisonnables à faire valoir devant les tribunaux », a-t-il noté.

**C'ÉTAIT HIER**

**1987** — Élections en Grande-Bretagne : le Parti conservateur l'emporte et Margaret Thatcher est reconduite au pouvoir. — En Afghanistan, les rebelles musulmans abattent un avion civil afghan : une cinquantaine de morts.

**1986** — En Israël, une synagogue est incendiée en riposte aux attaques de juifs orthodoxes contre des panneaux publicitaires jugés pornographiques.

— Deux attentats tamouls font 18 morts et 70 blessés au Sri Lanka.

**1985** — Des experts de la police brésilienne commencent leurs recherches pour déterminer si le corps découvert à Sao Paulo est bien celui du criminel de guerre nazi Josef Mengele.

**1981** — Un tremblement de terre fait au moins 1500 morts dans le sud-est de l'Iran.

**1977** — Des soldats hollandais prennent d'assaut un train bloqué en rase campagne depuis le 23 mai et libèrent 49 des 51 otages retenus par des indépendantistes sud-moluquois.

Le critique Russell Williams a mentionné que son parti a appuyé l'adoption de la législation. Le seul regret du PLQ, « c'est que le gouvernement n'ait pas été plus loin. Nous poussons le gouvernement parce que c'est un dossier où on peut sauver des vies ».

En Chambre, le 31 mai, M. Williams



Marc-André Blanchard

Au SOLEIL, il a fait valoir que les prises de position du passé sont garantes de l'orientation du PLQ à l'avenir. « M. Blanchard fait cela comme avocat, a-t-il dit au sujet de l'avocat. Il est avec nous comme bénévole. Ce sont deux choses distinctes. » Et M. Blanchard n'a pas discuté du dossier avec lui.

Ce qu'a assuré le principal intéressé. « Je suis au courant par la force des choses que le parti a pris des positions, a dit M. Blanchard. Mais je n'ai jamais parlé à Russ Williams de près ou de loin relativement à cette question. » La non-intervention de sa part est absolue, a-t-il tenu à faire valoir. « Mon parti décidera bien ce qu'il veut » dans ce dossier.

« Je représente la compagnie dans un recours, a-t-il rappelé. La première fois (il y a quelques années), les compagnies de tabac ont eu raison en Cour suprême du Canada et la loi a été invalidée. Cette fois, elles ont des motifs raisonnables à faire valoir. J'agis comme procureur dans ce contexte. »

M. Blanchard n'a pas voulu exclure l'idée qu'un jour, il accepte de contester la législation québécoise si le PLQ prend le pouvoir. « Vous me diriez que comme président de parti, je ne pourrais pas agir à chaque fois qu'il y a une loi provinciale énoncée et promulguée pour demander qu'elle soit invalidée sur le plan constitutionnel? Je trouve que c'est aller loin. La question ne s'est pas présentée et je n'ai pas pris position. »

**LE SOLEIL**

**POUR NOUS JOINDRE**

- Abonnements **686-3344**
- 1-866-686-3344**
- Carrières et professions **686-3270**
- Petites annonces **844-4444**
- Promotion **686-3342**
- Publicité détaillants **686-3435**
- Publicité générale **686-3270**
- Rédaction **686-3394**
- Renseignements **686-3233**

[www.cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca)

**925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6**

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Itée. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730



LA TONG VELOUTÉE 29,95

25% DE RABAIS sur la sandale soleil de l'été, qui offre le confort total de la forme épurée, de la matière broyée, veloutée, de la semelle cousinée. Une essentielle vraiment ! Noir, naturel, rouge. Pointures 6 à 10. Rég. 40,00

**simons**

QUÉBEC PLACE ST-JOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE VILLE • PROMENADES ST-BRUNO • SHELBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



LA CHEMISE DE NUIT EMPRUNTÉE À L'HOMME 29,95

25% DE RABAIS sur une chemise en fin coton, avec tous les détails masculins qui la rendent encore plus féminine. Motif fines rayures et micro pois associés en violet et lilas ou corail et vert. P.m.g.tg. Rég. 40,00 Boxeur coordonné 7,99

**simons**

QUÉBEC PLACE ST-JOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE VILLE • PROMENADES ST-BRUNO • SHELBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

**koto-quebec Résultats**  
**31 Jours de Chance**  
 Numéro complet 100 000 \$ 4 derniers chiffres 100 \$  
 5 derniers chiffres 1 000 \$ 3 derniers chiffres 30 \$  
 2 derniers chiffres 20 \$  
 Numéro du 11 juin **686002**  

2002-06-01 395843	2002-06-06 959450
2002-06-02 170244	2002-06-07 311138
2002-06-03 169095	2002-06-08 450997
2002-06-04 182682	2002-06-09 507205
2002-06-05 213683	2002-06-10 266819

 (numéros décomposables)  
 100 000 \$ chaque jour du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2002  
 Les tirages hebdomadaires des lots gagnants se font au soir des tirages.  
 Les tirages annuels ont lieu le 30 juin à 20 heures à la C.C. de la Capitale à Québec.  
 Si vous avez un problème de jeu, appelez 1-800-361-0709

**koto-quebec Résultats**  
**Panco** Tirage du 2002-06-10  

02 04 05 10 14	487 3194
15 21 23 30 33	
36 41 42 46 47	
56 61 62 65 69	

**Extra** Tirage du 2002-06-10  
 NUMÉRO 759090  
 Si vous avez un problème de jeu, appelez 1-800-361-0709

## ACTUALITÉS



HALTES ROUTIÈRES

# Le projet Ménard passe mal

## Restaurateurs et cantiniers s'étaient vu imposer des services limités

MARC LESTAGE  
MLestage@lesoleil.com

■ Le projet du ministère des Transports du Québec visant à moderniser les haltes routières ne fait pas l'affaire des restaurateurs installés dans les sorties des autoroutes, ni des cantiniers qui offrent des services limités « justement parce qu'on leur a toujours interdit d'en faire plus ».

C'est ce que LE SOLEIL a pu vérifier, auprès d'une dizaine de concessionnaires, restaurateurs et propriétaires de cantines rencontrés dans les secteurs de Saint-Nicolas et de Saint-Apollinaire.

Selon l'échéancier présenté par le ministre Ménard, la province prévoit investir 50 millions \$ dans ses 110 haltes et aires de repos, d'ici 2007. On doit transformer 28 de ces sites en parcs routiers, une notion permettant d'inclure la restauration, la vente d'essence et des salles de repos sécuritaires, accessibles 24 heures par jour. Seulement deux haltes répondent aujourd'hui à ces critères, selon Richard Charpentier du service de l'immobilisation au ministère des Transports. Il s'agit des relais de Lavaltrie (installé au milieu de l'autoroute 40, une erreur qui ne sera pas répétée parce que cela représente des risques inutiles, selon un adjoint du ministre Ménard) et celui de la Porte du Nord, en direction des Laurentides.

« Mais on se souvient qu'il ne devait pas y avoir de vente d'essence, ni de nourriture dans les relais routiers, lorsqu'ils ont été construits », de rappeler hier M<sup>re</sup> Pierre Beaudet, l'avocat qui a représenté l'Association des cantiniers dans leur bataille contre l'État, il y a plus de 15 ans.

« C'était l'anarchie, à l'époque, parmi les cantiniers. Le ministre Marc-Yvan Côté espérait régler le problème en y interdisant toute vente de nourriture. Notre association a réussi à renverser la vapeur. On a finalement im-

posé des règles strictes aux cantiniers. Un seul camion par relais. Des soumissions à chaque année. Un menu réduit à sa plus simple expression », de rappeler M<sup>re</sup> Beaudet, hier.

La situation n'a pas beaucoup changé, depuis 15 ans, s'il faut en croire Denise, l'épouse de Mario « Cantine » Simard. Ce couple gère depuis 15 ans les cantines installées d'abord à Saint-Michel de Bellechasse, puis Saint-Nicolas (côté sud) et à Saint-Rédempteur (côté nord). Avant eux, c'est le père de Mario qui avait créé l'entreprise familiale. « Nous devons aller en soumission à chaque année. S'il y a un autre soumissionnaire qui offre 25 cents de plus, nous risquons de perdre le contrat », de témoigner hier M<sup>me</sup> Simard.

Selon Dany McKetchum, concessionnaire du Petro-Canada et du comptoir A&W situés à la sortie Saint-Nicolas, le ministère des Transports rêve en couleur s'il pense pouvoir intéresser les hommes d'affaires du milieu à son projet. « Ce ne sont pas les propriétaires de franchises mais les chaînes (McDonald's, Burger King, Tim Horton, Ashton et compagnie...) qui ont le dernier mot lorsqu'il s'agit d'établir un nouveau point de vente », témoigne le franchisé.

La propriétaire du restaurant Berneville, situé à la même sortie, M<sup>me</sup> Lise Vézina, ne croit pas non plus que le gouvernement du Québec sera capable d'offrir mieux que des comptoirs de restauration rapide des chaînes multinationales dans ses futures haltes. « La clientèle des autoroutes veut



Selon l'échéancier présenté par le ministre Ménard, la province prévoit investir 50 millions \$ dans ses 110 haltes et aires de repos d'ici 2007.

manger sur le pouce. Les gens qui veulent un bon repas de qualité vont devoir de toute façon quitter l'autoroute », assure M<sup>me</sup> Vézina.

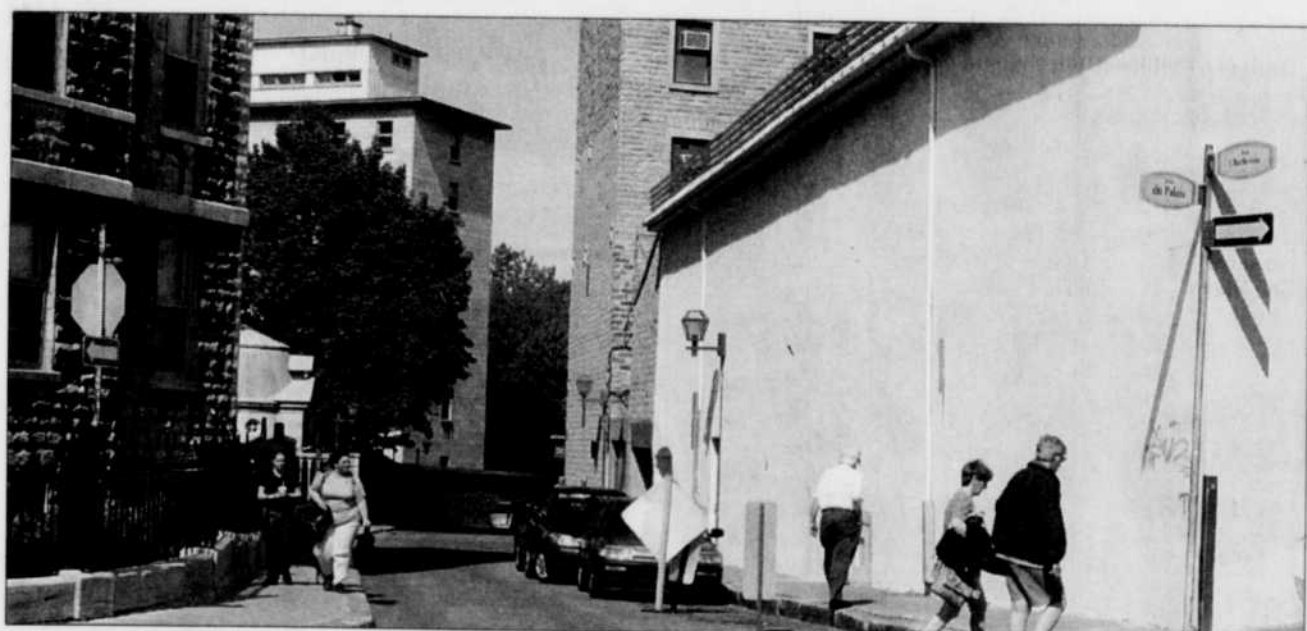
Les préposés du kiosque touristique de Chaudière-Appalaches situé à quelques kilomètres des ponts sont également de cet avis. « Quand les gens cherchent une place pour manger, nous les dirigeons chez Mikes, au Normandin, ou au restaurant du Motel Bernières,

dans la sortie suivante », avoue Denise Crête de l'administration du kiosque.

Incidemment, les administrateurs de cette association touristique ne savent pas encore sur quel pied danser, depuis l'annonce du ministre Ménard. À Saint-Nicolas, le kiosque est une initiative régionale. Le personnel fait surtout la promotion de la région Chaudière-Appalaches. « Est-ce que notre mandat sera provincial après la réforme? » Les

responsables nagent dans l'inconnu.

Un autre aspect sur lequel « il devra y avoir des discussions avec le milieu », d'expliquer Richard Charpentier, au SOLEIL. « Il est probable que Chaudière-Appalaches conservera son mandat local. Par contre, le relais de Saint-Bernard-de-Lacolle pourrait avoir une vocation provinciale et même être géré par Tourisme Québec, de risquer ce fonctionnaire.



Le mur blanc de l'Hôtel-Dieu fera revivre l'histoire de la médecine à Québec.

## Une nouvelle fresque à Québec

### L'Hôtel-Dieu de Québec aura aussi son trompe-l'œil géant

ALAIN BOUCHARD  
ABouchard@lesoleil.com

Après la Fresque des Québécois, voici venir celle de l'Hôtel-Dieu de Québec. Un deuxième trompe-l'œil géant de même taille (420 mètres carrés) doit être peint dans le Vieux-Québec, en août et septembre, a confirmé au SOLEIL hier la Commission de la Capitale nationale (CCN).

Il s'agit d'une murale qui retracera à la fois l'histoire de l'hôpital concerné et celle de la médecine à Québec. Elle sera réalisée sur l'un des murs de ce qui fut jadis la discothèque Le Cercle électrique et ce qui est aujourd'hui le Pavillon de l'enseignement de l'Hôtel-Dieu, affilié au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ).

Ce projet d'environ 300 000 \$ sera défrayé aux deux tiers par de la commande privée, tandis que la CCN assumera le reste. « Pas un sou noir de la santé

ne sera dépensé dans ce projet, a tenu à préciser le porte-parole du CHUQ, Pierre Lafleur. Notre contribution consiste exclusivement à prêter le mur. »

#### PLACE ROYALE

Fort de son succès de Place Royale, le groupe Murale Action a également obtenu le contrat de la nouvelle fresque. Le CHUQ en eut l'idée, après avoir été effectivement conquis par la Fresque des Québécois.

Les derniers détails devraient être réglés vendredi, a indiqué Denis Angers, de la CCN. De sorte que la réfection du mur choisi, préliminaires absolument nécessaires à la réalisation de l'œuvre artistique, pourrait être entreprise dans les jours qui suivront.

Un important pharmacien de Québec, sinon du Québec, serait au nombre des principaux bailleurs de fonds privés, selon ce qu'a pu apprendre LE SOLEIL. Des négociations sont tou-

jours en cours à ce propos.

Contrairement à l'œuvre de Place Royale, qui fut effectuée en 1999, la fresque de la rue Charlevoix sera nettement plus horizontale que verticale. L'histoire racontée s'y déroulera de gauche à droite, dans la logique de l'écran géant naturel que constitue en quelque sorte le mur choisi.

Toute l'origine de ce projet remonte au concept qu'avaient d'abord élaboré le Français Gilbert Coudène et la Cité de la Création de Lyon, avant de fusionner avec des artistes du Québec, pour réaliser le trompe-l'œil de Place Royale. C'est le même Gilbert Coudène qui coordonnera l'ouvrage de la rue Charlevoix.

La vieille capitale n'en est cependant pas à ses premières fresques puisque plusieurs autres, de moindre taille, égaient un mur du quartier Petit Champlain et plusieurs poutrelles de soutien de l'autoroute Dufferin-Montmorency, dans Saint-Roch.

RÉGION DE QUÉBEC

## 23 millions \$ pour les équipements médicaux

MARIE CAQUETTE  
MCAquette@lesoleil.com

Les hôpitaux de la région de Québec recevront 23 millions des 156,6 millions de dollars que le ministre de la Santé consacra, au cours des deux prochaines années, à l'achat d'équipement médical de haute technologie. Cela se traduira par trois appareils de résonance magnétique, d'une valeur totale de sept à huit millions, pour l'Hôpital Laval, l'Enfant Jésus et l'Hôtel-Dieu de Québec qui ne disposaient pas encore de cet appareil diagnostique, considéré maintenant comme la norme en imagerie médicale.

Le ministre de la Santé François Legault a fait l'annonce hier qu'il débloquent des sommes afin d'aider à réduire les listes d'attente pour les examens qui servent à détecter un large éventail de maladies, tels les cancers, les problèmes pulmonaires, circulatoires et autres. Plus de 100 millions seront consacrés à des appareils dans le domaine de la radiologie « où un rattrapage s'imposait », admettait M. Legault dans le communiqué émis par son ministère. Le reste de l'argent servira à des équipements dans les secteurs de la chirurgie, de la médecine nucléaire et dans les laboratoires. Les régions de Montréal, de Québec et de la Montérégie reçoivent la part du lion de ces investissements.

Se déclarant « très heureux » de cet investissement, qui répond en très

grande partie aux demandes formulées par les hôpitaux (qui atteignaient 28 millions), le directeur général de la Régie régionale de la santé, Michel Fontaine, indiquait qu'environ 75 % des 23 millions de dollars attribués à la région seront consacrés à l'acquisition de matériel radiologique.

La liste d'épicerie complète atteint un montant de 104 millions, indiquait encore M. Fontaine, « mais même si on avait tout obtenu tout de suite, il y aurait eu des problèmes pour l'installation... » Le programme d'investissement en haute technologie du ministère en est à sa deuxième année et doit se poursuivre encore trois ans. Ce sont 500 millions de dollars que le Québec prévoit dépenser au total dans ce programme entre 2000

et 2004. L'an dernier, quelque 20 millions de dollars avaient été attribués aux établissements hospitaliers de la capitale.

Outre la résonance magnétique, le dg de la Régie signalait quelques autres acquisitions. Le CHUL recevra un appareil d'angiographie servant à diagnostiquer les artères (1,5 million \$); les salles de soins intensifs des hôpitaux du CHUQ seront rééquipées en respirateurs artificiels; le CHUL aura droit à un appareil de radioscopie; l'hôpital Saint-Joseph de la Malbaie aura son premier échographe; la salle d'opération où se pratiquent les interventions en neurochirurgie à l'Enfant-Jésus sera équipée d'un nouveau microscope.

156 millions de dollars pour toute la province



SAVARD

BIJOUTIER-JOAILLIER  
DIAMANTAIRE

2485, chemin Saint-Louis  
Sillery  
418 653-3115

Fière de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire

de W.R. Savard, bijoutier-joaillier.

madame Hélène Savard est heureuse de souligner cet événement en vous offrant des rabais de

20% à 50%



## Réseau terroriste démantelé au Maroc

NICOLAS MARMIE  
Associated Press

RABAT — Les autorités policières marocaines ont démantelé en mai un réseau terroriste en liaison avec Al-Qaïda, composé de trois ressortissants saoudiens qui projetaient des « opérations suicide » contre des bâtiments de guerre américains et britanniques œuvrant dans le détroit de Gibraltar, a-t-on appris hier de sources officielles concordantes.

« Ce réseau, proche d'Oussama ben Laden, préparait des opérations kamikaze contre des bateaux américains et britanniques de l'OTAN » affirment ces sources qui n'ont pas dévoilé l'identité des suspects « âgés entre 25 et 35 ans » et qui « revendiquent leur appartenance à Al-Qaïda ».

« La police marocaine a neutralisé une cellule d'Al-Qaïda qui se préparait à passer à l'action au Maroc et à travers les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla », précisent ces sources, qui ont préféré garder l'anonymat.

« L'opération suicide devait se faire à l'aide de canots pneumatiques chargés d'explosifs au départ des présides (enclaves) espagnoles ». Ceuta (18 km<sup>2</sup>) et Melilla (14 km<sup>2</sup>) sont des enclaves espagnoles en territoire marocain depuis le 18<sup>e</sup> siècle et dont Rabat réclame la rétrocession.

Un attentat-suicide commis le 12 octobre 2000 contre le destroyer *USS Cole* dans le port d'Aden au Yémen avait causé la mort de 17 militaires américains selon le même mode opératoire.

L'OTAN est présente dans le détroit de Gibraltar et effectue régulièrement des manoeuvres dans cette zone qui concentre 10 % du trafic maritime mondial.

Ce démantèlement, le premier du genre dans un pays du Maghreb, a été effectué en liaison « avec les services de renseignement de plusieurs pays amis », ont déclaré ces sources à l'Associated Press.

Un attentat à la bombe imputé à Al-Qaïda dans l'île tunisienne de Djerba avait fait 18 morts le 11 avril.

## LA BOMBE RADIOACTIVE

# Une épée de Damoclès sur la tête des États-Unis

JEAN-MICHEL STOULLIG  
Agence France-Presse

WASHINGTON — Les autorités américaines redoutent depuis des mois une « bombe sale » terroriste, qui ne ferait pas une hécatombe de victimes contrairement à une bombe nucléaire, mais qui créerait la panique par une contamination radioactive de quartiers entiers.

Un Américain proche du réseau Al-Qaïda, Abdullah al-Mujahir, projetant un attentat à la bombe radiologique aux États-Unis, a été arrêté à Chicago, ont annoncé hier les autorités américaines.

Une bombe « radiologique » (ou « radioactive ») artisanale peut être mise à feu avec des explosifs classiques, tels que de la dynamite dans un camion piégé, tuant des personnes à proximité comme, par exemple, dans des attentats en Israël.

Mais surtout, et de là vient son surnom de « bombe sale », elle pourrait disperser des matériaux radioactifs dans un large environnement, en le contaminant pendant des années, provoquant des maladies sur une longue durée.

L'accès des secouristes serait aussi retardé. Selon les experts, cette bombe atomique du pauvre serait « une arme idéale » pour les terroristes qui tablent sur la panique provoquée auprès des populations.

Les terroristes peuvent acheter ou voler relativement facilement les explosifs et même les matériaux nucléaires - plutonium, uranium, cobalt - dans des installations nucléaires, comme des centrales civiles ou des hôpitaux, a noté Joseph Cirincione, spécialiste en non-prolifération.

Un attentat à la bombe « sale » à New York ou Washington provoquerait la terreur, mais pas autant de morts qu'imaginé, ont noté des responsables et experts américains devant le Sénat, le 6 mars dernier.

Une telle bombe ou un explosif conventionnel couplé avec de la matière radioactive « ne serait pas très efficace en termes de pertes humaines. Mais elle aurait un effet psychologique et la meilleure arme des terroristes est la peur » qu'ils peuvent diffuser, a estimé Richard Meserve, président d'une commission parlementaire spécialisée dans les affaires nucléaires.

L'explosion d'une bombe radioactive obligerait à raser des quartiers entiers en raison de la contamination, selon d'autres experts.

D'après Henry Kelly, président de la Fédération des scientifiques américains, « des matériaux radioactifs, qui pourraient être utilisés dans de telles attaques, sont stockés dans des milliers d'installations autour des États-Unis ».

Selon lui, « les États-Unis se sont montrés prêts à dépenser des centaines de milliards de dollars pour combattre des risques moindres que l'attaque radiologique » qui est « une menace crédible », contre laquelle il n'y a pas de parade infaillible.

La menace angoisse les gouvernants. Le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld a reconnu dès l'automne s'inquiéter de l'intérêt porté par Oussama ben Laden et son réseau Al-Qaïda aux armes de destruction massive, y compris ce genre de bombe.

Les militaires ont ainsi enquêté sur une quarantaine de sites suspects d'armes de destruction (chimiques, biologiques, nucléaires) massive en Afghanistan, mais sans annoncer jusqu'ici avoir trouvé de preuves.

Obtenir la bombe radiologique est un but d'Al-Qaïda, avait souligné de son côté le directeur de la CIA, George Tenet, au Congrès.

Abou Zoubeida, un lieutenant d'Oussama ben Laden capturé au Pakistan, a indiqué aux enquêteurs qu'Al-Qaïda savait comment fabriquer cette bombe et avait essayé de s'en doter.



La maison dans laquelle Abdullah al-Mujahir a passé son adolescence, à Chicago



Le légendaire John Gotti, en 1990, quelques mois avant sa condamnation.

## Le parrain Gotti meurt à 61 ans

MICHEL MOUTOT  
Agence France-Presse

NEW YORK — Avec John Gotti, mort d'un cancer en prison, hier, à 61 ans, disparaît le dernier des parrains légendaires de la pègre new-yorkaise, qui a fait longtemps les choux gras de la presse à sensation.

Pendant des années, à la tête du clan Gambino, l'une des fameuses cinq familles de la mafia locale, il avait nargué la justice. Échappant à trois mises en accusation, il avait gagné le surnom de « Teflon Don », le « parrain en teflon », sur lequel les condamnations ne parvenaient pas à s'accrocher.

Comme dans un film de Francis Ford Coppola, sa vie commence sur les trottoirs de Brooklyn. Au début des années 50, le petit Johnnie est déjà à 12 ans un minicaïd dans le quartier de Sheepshead Bay. Il quitte l'école à 16 ans, se spécialise dans les attaques de camions, fait quelques courts séjours en prison. Il est remarqué par un « capo » de la famille Gambino, qui l'introduit dans la cour des grands de la pègre new-yorkaise. Il va monter un à un les échelons de la famille Gambino, dirigée par « Big » Paul Castellano. C'est en orchestrant l'exécution du parrain, en début de soirée et sur un trottoir fréquenté du centre de Manhattan, que John Gotti va entrer en 1985 dans l'histoire de la mafia new-yorkaise.

À l'inverse de ses homologues, John Gotti ne fut pas les médias : chacune de ses apparitions devant la justice est un événement. Il lance des plaisanteries aux journalistes ravis, s'affiche avec des vedettes, fait la une des journaux.

Cette publicité pique au vif la police new-yorkaise et le FBI, qui parviennent à installer un micro dans son club préféré. Les enregistrements sont accablants.

Elles réussissent surtout à retourner Sammy « Le taureau » Gravano, principal lieutenant de John Gotti. En échange de son témoignage, il obtient une peine réduite à cinq ans pour 19 meurtres avoués et la promesse d'une nouvelle vie future dans l'Ouest. Pour son quatrième procès, la chance tourne pour Gotti. Il est arrêté le 11 décembre 1990 et condamné à la réclusion à perpétuité.

## Une fusillade fait trois morts dans une église américaine

Le tireur de 71 ans se suicide

CONCEPTION, Missouri (AP) — Un homme armé âgé de 71 ans a ouvert le feu hier dans l'Abbaye de Conception, dans le nord du Missouri, faisant trois morts, dont deux moines, et deux blessés, avant de se donner la mort, selon la police de l'État.

Le corps du tireur a été retrouvé dans la chapelle du monastère, avec à ses côtés un AK-47 et une carabine de calibre .22 tronçonnée.

Les forces de l'ordre tentaient de déterminer hier soir les motifs du tireur. Le porte-parole de l'abbaye, le révérend Gregory Polan, disait ignorer l'identité de l'assassin.

Il n'a pas voulu commenter non plus la possibilité que les deux meurtres soient reliés au scandale des agressions sexuelles ayant terni la réputation de l'Église catholique ces derniers mois aux États-Unis.

Deux prêtres américains se sont suicidés depuis le mois d'avril et un troisième a été la cible d'un tireur qui disait avoir été agressé sexuellement par sa victime.

L'identité des deux moines tués — l'un était âgé de 64 ans, l'autre de plus de 80 ans — n'a pas été rendue publique. Des deux blessés, l'un se trouvait dans un état jugé sérieux, tandis que le second a dû subir une intervention chirurgicale.

Selon le révérend Polan, des coups de feu ont été entendus vers 8h40, hier matin. Les moines se sont alors réfugiés dans leur cellule. L'Abbaye de Conception abrite un monastère et un séminaire bénédictins. Le séminaire est le plus important du diocèse de Kansas City-St. Joseph. Dans l'enceinte se trouve une basilique.

**La Vente Soleil** chez **Lévis Mazda**  
Le soleil est enfin arrivé!

Plus de **35** Protégé 2002 avec toit ouvrant aux prix dérisoires

**PROTÉGÉ** GROUPE SOLEIL

Aucun prix par téléphone - Aucun prix par téléphone

**PROTÉGÉ 5** GROUPE SOLEIL

Peu importe où vous avez loué votre véhicule, nous pouvons **RACHETER VOTRE BAIL** avant la fin du terme, consultez nos experts-conseils.

**FINANCEMENT** à partir de **1,9%** sur 36 mois

**Lévis mazda**  
5095, Louis-H.-Lafontaine, Lévis (à côté de Wal-Mart)  
**837-8897** 1 866 337-8897

PREMIER PAIEMENT dans 3 mois SEPTEMBRE 2002

**Solde printanier**

**25%** à **60%**

sur toutes nos collections

Vente finale / 6 à 22 ans

Ouvert le **DIMANCHE** 12h à 17h

**LUCETTE LA MONTAGNE** Bouquie

833, avenue Myrand, Sainte-Foy  
**681-0249**

Placement minimum de 100 \$ seulement

Les **Obligations à taux progressif**

Un investissement dont le rendement augmente chaque année.

Capital garanti 100% par le gouvernement du Québec

Boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER

Les obligations à taux progressif peuvent être détenues dans un compte REER ou hors REER.

1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	5 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	10 <sup>e</sup> année
2,10%	3,00%	3,60%	4,25%	5,25%	6,25%	7,25%	8,00%	8,50%	9,00%

\* 3,10 % pour les nouveaux fonds REER.

**Appellez-nous!**

**1 800 463-5229**  
Pour la région de Québec, composez le 521-5229

Placements Québec

On prépare l'avenir

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h

# Le fabuleux magasin d'Annelie

**C**omme tous ceux qui ont un jour franchi le seuil de cette caverne d'Ali Baba, ce n'est pas le hasard qui m'a fait découvrir la maison d'Annelie, mais le bon vieux bouche à oreille. Il ne faut pas se conter d'histoires, un gars ne pourrait jamais se retrouver par hasard, un dimanche matin, dans une boutique d'objets de décoration, dans un rang de Saint-Nicolas qui longe l'autoroute 20.

Sauf, bien entendu, si le gars a une blonde qui a besoin de bras pour rapporter le banc de quêtoux acheté la veille. Une blonde au courant du tuyau par une copine elle-même mise au parfum par une collègue de bureau qui tient l'information allez savoir de qui, la coiffeuse de sa voisine peut-être.

La demeure de style canadien, peinte entièrement dans les tons de vert, avec lucarnes et volets à motifs, apparaît au détour du chemin Filteau. L'aménagement est tout ce qu'il y a de plus coquet. Il y a des pots de fleurs, quelques brouettes en bois sur le gazon, un banc, un vélo repeint accoté sur la galerie, des plants de rhubarbe, des oiseaux qui picorent dans les mangeoires, à l'arrière. Leurs chants rivalisent avec le bruit des véhicules sur l'autoroute. Un peu dommage, si ce n'était de cela, bucolique aurait été le mot le plus juste pour décrire les lieux.

Sur un écriteau artisanal, un seul mot pour dire qu'on y fait commerce: ouvert. Aucune affiche rococo ni flèche criante au néon. Que de la simplicité volontaire.

La fourgonnette stationnée, la petite par la main et le gamin déjà rendu sur la galerie, je me dis que la visite sera l'affaire de quelques minutes. Un bien beau banc, de la bonne couleur et de la bonne grandeur, ok, ça me va, c'est combien encore? C'est votre dernier prix, d'accord, je me serai au moins essayé. Merci, au revoir, je dois y aller, j'ai une table de patio à assembler, les instructions sont seulement en espagnol, la pluie s'en vient, et bla bla bla.

Au lieu de cela, croyez-le ou non, je suis resté une grosse demi-heure, peut-être plus, aux Trou-

vaillies d'Annelie, complètement ébahi par tout ce qu'on y trouve. La Martha Stewart qui sommeillait en moi s'est fait réveiller d'aplomb.

Des armoires antiques, des poupées et des cabanes d'oiseaux. Des lampes à l'huile, des napperons en dentelle et des bouquets de fleurs séchées. Des chaudières en cuivre, des chandeliers et des horloges. Des coffres, des cadres et des tissus champêtres. Des chaises, des miroirs et des coffrets. J'en passe et j'en oublie. Que des pièces fabriquées par des artisans et qui font, chacune à sa façon, les délices des visiteurs de ce bazar tout qu'il y a de plus ordonné. Une chose à sa place et une place pour chaque chose.

Impossible de répertorier tous les objets chez Annelie, il y en a trop. Il y en a partout. L'exercice serait aussi fastidieux que de compter les poils de la barbe du père Noël. La patronne elle-même ne l'a jamais fait. Il y a en tout cas suffisamment pour vous donner le goût de revenir puisque vous aurez la désagréable impression de ne pas avoir tout vu.

Le plus étonnant, c'est que Annelie et son mari Richard habitent dans cette maison musée. Pourtant, rien n'y paraît. Aucune odeur de nourriture, pas de vaisselle sale dans l'évier ou de débrouillette qui traîne dans la salle de bains. Tout est Spic & Span.

Chaque matin, sept jours sur sept, avant d'ouvrir les portes de sa boutique à 10 h, Annelie passe l'aspirateur ou un coup de balai, époussette et nettoie. La maison est alors prête à accueillir la visite.

— « Mais ça ne vous dérange pas de n'avoir aucune intimité? que je demande naïvement à Annelie.

— « C'est quoi ça? qu'elle rétorque tout de go.

J'ai oublié de le dire, mais Annelie est d'origine allemande, d'où sa méconnaissance de quel-



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

ques mots savants de notre langue, comme intimité, procrastination ou tapis de Turquie. Son accent est absolument charmant et fait partie des meubles, c'est le cas de le dire. Il faut l'entendre parler de Charlie, sa colombe, qui se promène un peu partout dans la maison. Annelie ne parle pas de l'oiseau, mais « du oiseau ». Elle en a quelques-unes comme ça. Sa conjugaison des verbes donne aussi dans le moins-que-parfait, mais c'est ce qui fait son charme. Moi aussi j'en aurais sûrement plein si je me mettais à l'allemand.

Annelie l'illig qu'elle s'appelle. Illig prononcé comme avec un k à la fin. Jeune serveuse dans une discothèque de Verl, elle fait la connaissance en 1968 de Richard Lecavalier, militaire dans l'infanterie du Royal 22e, alors stationné en Allemagne. Le couple tombe en amour et se marie deux ans plus tard. Ils ont une petite fille ensemble.

Le mari revient au pays et sa douce le suit. Ils s'établissent dans la région de Québec. Annelie, qui ne sait pas encore qu'elle fera plus tard dans l'artisanat, travaille comme vendeuse dans quelques boutiques de Québec.

Il y a trois ans, Annelie rencontre son fabuleux destin, lors d'un voyage à Berthier-sur-Mer. Elle rentre dans une maison où l'occupant vend des objets de décoration et des antiquités. C'est le coup de foudre. Annelie venait d'avoir la révélation divine. Elle s'en souvient comme si c'était hier. « Mon poil est haut comme ça », qu'elle me dit, avec son merveilleux accent, à la fois rugueux et soyeux. Devant elle, on comprend tout de suite qu'elle veut parler de la chair de poule qu'elle a eue à ce moment-là.

Annelie laisse alors tomber son travail dans une boutique de chocolats de Place Sainte-Foy

pour ouvrir sa maison des trouvailles, sur le chemin Filteau. Avec des trucs ramassés à gauche et à droite, pendant quatre mois, elle fabrique les objets pour se faire un fonds de roulement. Richard, lui, se découvre une passion pour le bois. Il ouvre un atelier attenant à la boutique et fabrique des meubles à temps perdu pour le magasin de sa femme.

L'ambiance chaleureuse des lieux, l'originalité des pièces qu'elle achète chez ses fournisseurs, la joie de vivre de l'hôtesse feront le reste. Séduits, les clients passent le mot. Une collègue de bureau le dit à une autre qui le dit à sa copine qui ira acheter un banc de quêtoux avec son chum qui décide de l'écrire dans le journal. C'est comme ça que tout le monde finit par le savoir et que le secret le mieux gardé de la région n'en est plus un.

Tout le monde a la même réaction d'étonnement en faisant le tour de la maison d'Annelie. Hier matin, un citoyen de Repentigny, d'origine argentine, qui en était à sa deuxième visite, n'en revenait toujours pas. On a eu beau chercher ensemble un semblant de négligence dans la maison, impossible. Ou plutôt si, une brosse à dents et un tube de pâte dentifrice sur l'évier de la salle de bains, à l'étage.

Pour le reste, rien, pas de poussière sur les meubles ou de moutons qui roulent en-dessous des lits. Comme en Allemagne, que lance mon monsieur, tout est net, ordonné, propre comme un sou neuf.

À tous les trois ou quatre mois, Annelie change les meubles et les objets de place dans son musée, histoire de toujours étonner les visiteurs. Durant le temps des Fêtes, elle offre le café aux clients et des petits toutous aux enfants.

J'imagine sans peine l'endroit, avec la neige qui tombe derrière les fenêtres, les lumières, les chandeliers et tout, et je me dis que Annelie va sûrement me revoir à ce moment-là. Et tout comme vous, le hasard n'aura plus rien à voir là-dedans.

## SOLDATS CANADIENS TUÉS EN AFGHANISTAN

# Le pilote américain est désolé

OTTAWA (PC) — L'avocat du pilote américain qui a largué une bombe sur des soldats canadiens en Afghanistan a dit que son client était perturbé par les quatre morts qui en ont résulté, mais croyait toujours avoir agi correctement, a rapporté hier le quotidien *The Ottawa Citizen*.

Les commentaires de l'avocat au sujet du pilote du F-16 sont les premiers qu'il fait publiquement depuis que le tir ami du 18 avril a tué quatre soldats canadiens et en a blessé huit autres.

Le pilote croyait que son appareil et celui qui l'accompagnait étaient attaqués et il a riposté pour se protéger, a expliqué son avocat, le capitaine James Key, au *Citizen* à Springfield, en Illinois.

M. Key a dit qu'avec le recul c'était une erreur, mais que si le pilote était confronté à la même situation et disposait

des mêmes informations qu'à ce moment-là, « il prendrait probablement la même décision » et larguerait la bombe guidée au laser.

Le quotidien a évoqué des sources qui affirment que le pilote était un ancien instructeur à l'école d'élite de chasseurs de la marine Top Gun. Cependant, le nom du pilote n'a pas été officiellement rendu public et son avocat ne l'a pas mentionné.

Le client de M. Key est lié par un ordre de l'aviation américaine qui empêche quiconque est concerné de parler de l'accident, ce qui est difficile, selon l'avocat, pour le pilote qui ne peut pas exprimer publiquement ses condoléances, bien qu'il soit « extrêmement désolé ».

L'avocat a affirmé que l'incident hantait le pilote la nuit, soulignant qu'il ignorait avoir bombardé des forces alliées jusqu'à ce qu'il soit de retour au sol.

Les membres du bataillon canadien d'infanterie légère Princesse Patricia faisaient le 17 avril dernier un entraînement de nuit au sud de Kandahar, en Afghanistan, lorsqu'ils ont été bombardés par deux F-16 américains.

Une enquête canadienne, menée par le général à la retraite Maurice Baril, présentera son rapport final sur l'incident au ministre de la Défense John McCallum le 21 juin. Il sera rendu public en même temps que celui de la commission américaine, fin juin ou début juillet.

**Il affirme néanmoins que c'était la bonne décision à prendre**



Raymond Turgeon



Ginette Martineau

# Les taupes de la SAAQ plaident coupable

MONTRÉAL (PC) — Deux employés d'un commerce mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ont plaidé coupable, hier, à l'accusation d'avoir utilisé illégalement le système informatique du gouvernement pour obtenir des renseignements qui ont mené à l'assassinat de trois individus liés aux gangs de motards et à la tentative de meurtre du journaliste Michel Auger, du *Journal de Montréal*.

Le procureur de la Couronne, Randall Richmond, a indiqué qu'il allait réclamer une sentence de cinq ans d'emprisonnement pour Ginette Martineau, âgée de 50 ans, et son conjoint Raymond Turgeon, 52 ans, qui faisaient face à 50 chefs d'accusation de fraude et d'abus de confiance.

Selon M<sup>e</sup> Richmond, les renseignements fournis par les accusés ont été utilisés contre des membres des gangs rivaux Rock Machine et Dark Circle. Les taupes ont consulté environ 20 dossiers, a-t-il précisé.

« Il existe des liens entre la plupart des gens dont les dossiers ont été consultés », a-t-il souligné. « À part Michel Auger et un autre civil n'ayant aucun lien avec le monde criminel, tous les autres semblent être liés au crime organisé. »

Les accusés travaillaient pour Accès Sport, un mandataire de la SAAQ autorisé à délivrer des permis de conduire et des plaques d'immatricu-

lation. Turgeon était messenger et remettait les plaques d'immatriculation à des concessionnaires automobiles. Le couple recevait au moins 200 \$ chaque fois qu'il communiquait des informations aux motards.

### UNE VINGTAINE D'INDIVIDUS

Entre novembre 1999 et octobre 2000, Turgeon et Martineau ont consulté illégalement à 25 reprises le système informatique de la SAAQ et communiqué des renseignements personnels sur une vingtaine d'individus. Trois de ces individus ont été assassinés et six autres ont fait l'objet de tentatives de meurtre.

Michel Auger se trouvait dans le stationnement du *Journal* lorsqu'un homme non identifié a fait feu sur lui, en septembre 2000. Il a été hospitalisé mais il est maintenant de retour au travail. Il s'est réjoui hier de la tournure des événements. « Il s'agit d'une première étape dans le processus — il y a encore les représentations sur sentence », a-t-il dit à l'extérieur de la salle d'audiences.

Les inculpés sont passibles d'une peine de 10 ans de prison. Les représentations sur sentence n'auront lieu qu'à l'automne.

Turgeon restera incarcéré d'ici là, tandis que Martineau est toujours en liberté.

**ABONNEMENTS - VOUS**

LE SOLEIL  
686-3344  
1 866 686-3344

**LOGISPA**  
CENTRE DE SANTÉ  
soins de corps \* esthétique \* coiffure

**Du nouveau à Pointe Sainte-Foy !**

**Pensez à vous et venez vous faire dorloter**

En présentant cette annonce, profitez d'une réduction de **20%** applicable sur les services de massothérapie, d'esthétique et de coiffure sur rendez-vous.

3634, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy • Tél. : (418) 266-6662

Un coupon par client. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Valable jusqu'au 31 décembre 2002.

## Investissez dans les métaux précieux.

Programme de location spécial Infiniti

Le QX4. Location à partir de **499\$** par mois\*  
Frais de transport et de préparation inclus.

Le QX4 «édition Platine». Location à partir de **539\$** par mois\*  
Frais de transport et de préparation inclus.

**INFINITI QUÉBEC**

5250, rue John-Molson, autoroute Henri IV, sortie 140  
658-3535



Propulser vers le futur

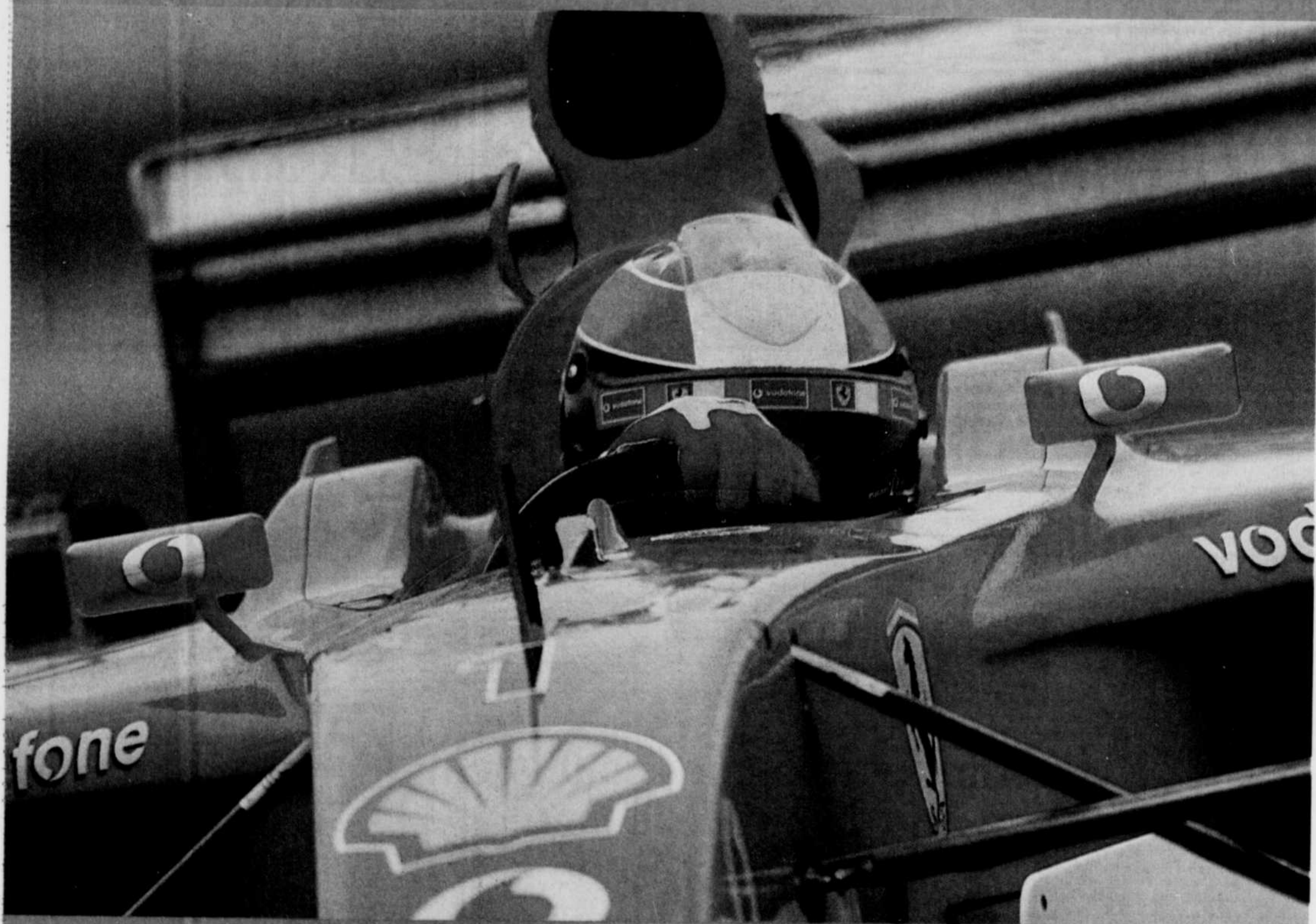


INFINITI

\*OFFRE DE LOCATION D'UNE DURÉE LIMITÉE pour le QX4 2002 modèle de base en «édition Platine» par les Services Financiers Infiniti seulement. Versements de 499 \$/539 \$ par mois plus 36 mois, sur approbation du crédit. Acompte de 9 980 \$ ou l'échange équivalent et premier versement mensuel payables à la livraison. Assur. déplié de sécurité. Le total des frais de location est de 27 944 \$/29 304 \$, incluant les frais de transport et de préparation. Taxe accrue de 5,5 %. 72 000 \$ abuts, kilométrage résiduel à 35 000 \$/30 000 \$/25 000 \$ par le QX4 2002 modèle de base «édition Platine» d'Infiniti. Taxes, immatriculation et assurance en sus. PMSF 40 000 \$/50 000 \$ par le QX4 2002 modèle de base «édition Platine» d'Infiniti. Taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix. Location à long terme également offerte. Le QX4 2002 «édition Platine» ne contient pas de plomb.



**Nous l'avons toujours dit,  
notre carburant est supérieur**



Shell tient à féliciter l'équipe Ferrari pour une autre grande victoire.  
Avec son aide, nous produisons des carburants encore plus performants,  
une bonne nouvelle pour nos clients.



de  
sc  
qu  
lo  
br  
Ca  
ap  
co  
po  
te  
la  
me  
ne  
la  
tio  
d'  
me  
nu  
à l

la

■ N  
fa  
po  
qu  
na  
Pa  
aut  
en  
ter  
éle  
cou  
son  
Si u  
de  
raie  
voix  
ava  
aur  
30%  
réal  
de l  
cois  
per  
Pau  
part  
est,  
choi

# LE QUÉBEC ET LE CANADA

Un membre de la famille Desmarais aurait profité de l'avion de Chrétien

■ OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a mis un avion Challenger du gouvernement du Canada à la disposition d'un membre de la famille Desmarais pour un voyage en Floride, le jour de Noël dernier. Selon le Journal de Montréal, M. Chrétien et son épouse, l'un de ses adjoints et un membre de la famille Desmarais ont fait le voyage entre Montréal et Vero Beach. Tous les passagers seraient débarqués, sauf le membre de la famille Desmarais, qui aurait poursuivi son vol jusqu'à Melbourne, toujours en Floride. Selon le bureau de M. Chrétien, ce passager était l'un de ses petits-fils, dont la fille France est mariée avec André Desmarais, de la famille qui contrôle Power Corporation. La Défense nationale refuse de dévoiler l'identité, prétextant que cette personne était invitée personnelle du premier ministre. Selon les vérifications du Journal de Montréal, aucun remboursement du coût du vol n'a été confirmé. (PC)

JOLIETTE

Le candidat libéral a contribué plus au PQ qu'au PLQ

■ MONTRÉAL — Le candidat libéral aux élections partielles dans Joliette, Pierre Delangis, a donné davantage d'argent au Parti québécois au cours de l'année 2001 qu'à la formation qu'il représente. Un examen du recueil du Directeur général des élections du Québec sur le financement des partis politiques pour l'année 2001 précise que M. Delangis a versé 1200 \$ au Parti libéral de Jean Charest, alors qu'il a donné 2100 \$ au Parti québécois, dont 1600 \$ à l'ancien ministre des Transports, Guy Chevrette, qui était député du même comté de Joliette. Il a aussi versé 500 \$ au ministre délégué des Transports, Jacques Baril. Lorsqu'il a porté sa candidature, M. Delangis était président de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec et propriétaire d'une compagnie d'asphaltage. M. Delangis ne voit pas là une curieuse coïncidence. Il explique que messieurs Chevrette et Baril sont des amis et que lorsqu'ils lui demandaient de participer à leurs tournois de golf, il n'hésitait pas à s'y rendre. (PC)

Paul Martin préféré à John Manley

■ TORONTO — Le milieu canadien des affaires doute que John Manley ne soit un meilleur ministre des Finances que son prédécesseur, Paul Martin, selon un nouveau sondage. Des membres de la Chambre de commerce du Canada et des dirigeants d'entreprise approchés par la firme Compas ont accordé une note de 74 % à M. Martin pour son effort de réduction de la dette nationale et une note de 64 % pour la réduction des taxes et impôts. Les mêmes sondés pensent pouvoir donner 55 % à M. Manley pour ce qui est de la dette et 50 % en matière de réduction des impôts. Par ailleurs, 49 % d'entre eux croient que le remplacement de Paul Martin par John Manley nuira un peu ou de façon significative à l'économie. (PC)

Le Bloc écoperait si Martin prenait la place de Chrétien

■ MONTRÉAL — L'effet Martin se fait d'abord sentir au Québec et pourrait coûter très cher au Bloc québécois si l'ancien ministre des Finances arrivait à prendre la tête du Parti libéral du Canada. Il en irait autrement si Jean Chrétien restait en selle puisque le Bloc a repris le terrain perdu depuis les dernières élections et est à nouveau au coude à coude avec le PLC, révèle le dernier sondage Léger Marketing-Le Devoir. Si une élection avait eu lieu en début de semaine, Le Bloc et le PLQ auraient tous les deux obtenu 37 % des voix au Québec. Mais si Paul Martin avait été aux commandes du PLC, il aurait récolté 50 % des voix contre 30 % pour le Bloc, montre le sondage réalisé entre le 5 et le 9 juin auprès de 1500 Canadiens, dont 400 Québécois. À l'extérieur du Québec, on ne perçoit pas cette vague de fond pour Paul Martin. Une fois les indicés répartis, le PLC sous Jean Chrétien est, dans l'ensemble, le premier choix de 41 % des électeurs. (PC)

## Deux fois plus de gens aux banques alimentaires

TORONTO (PC-AP) — Le nombre de Canadiens qui ont recours aux services des banques alimentaires a presque doublé depuis 1989, révèle un rapport de l'Association canadienne des banques alimentaires.

Plus de 718 000 personnes ont fréquenté une banque alimentaire en mars 2001. En 1989, l'année où les Communes votaient à l'unanimité l'élimination, d'ici l'an 2000, de la pauvreté chez les enfants, pas moins de 378 000 Canadiens avaient sollicité l'aide de telles agences.

Cette tendance ne fera que continuer, prédit Aynsley Morris, de l'Association, qui a publié dimanche son rapport sur la sécurité alimentaire.

M. Morris affirme que le gouvernement canadien n'a pas respecté la promesse écrite qu'il avait faite à Rome, en 1996. En signant la déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, le Canada s'était engagé devant la communauté internationale à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes touchées par la faim.

La présidente de l'ACBA, Marjorie Benz, déplore que les modifications aux normes nationales en matière d'aide sociale et au programme d'assurance-emploi obligent de plus en plus de gens à se tourner vers les banques alimentaires.

Même les mesures que le gouvernement fédéral a prises pour s'attaquer au problème échouent, souligne le rapport. Par exemple, le gouvernement canadien a majoré la Prestation fiscale pour enfant, mais les familles qui vivent

des prestations d'aide sociale ne peuvent pas conserver ce montant.

Des changements aux critères d'admissibilité du programme d'assurance-emploi ont entraîné une chute spectaculaire du pourcentage de chômeurs admissibles au programme, mentionne le rapport. Moins de 40 % des chômeurs sont aujourd'hui admissibles aux prestations, alors qu'il y en avait 80 % il y a 10 ans. À l'heure actuelle, plus d'un million de travailleurs ne sont plus admissibles.

Sans assurance-emploi, ces chômeurs doivent se tourner vers l'aide sociale, et courent plus de risques de connaître l'insécurité alimentaire, note le document.

L'inaction du gouvernement dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité engendre une insécurité alimentaire continue et accentue le phénomène de la faim au Canada. En tout, environ trois millions de Canadiens n'ont pas un régime alimentaire adéquat, conclut le rapport.

À Rome, hier, les délégués au Sommet mondial pour l'alimentation, organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont appelé les responsables internationaux à tenir leurs engagements de 1996 dans la lutte contre la faim dans le monde.

Lors du sommet de 1996, les gouvernements s'étaient engagés à réduire de moitié la famine dans le monde, pour descendre à 400 millions de personnes souffrant de la faim d'ici 2015. Cinq ans après, les chiffres n'ont pas évolué.



Quelque 720 000 personnes ont fréquenté une banque alimentaire en mars 2001. En 1989, 378 000 Canadiens avaient sollicité l'aide de telles agences.



La juge Claire L'Heureux-Dubé avec son petit-fils de quatre ans, Simon Harris

## Amis et collègues soulignent le départ de la juge L'Heureux-Dubé

OTTAWA (PC) — Juges de la Cour suprême du Canada, avocats et membres du public présents hier dans la salle d'audience du plus haut tribunal du pays n'ont pas inscrit d'opinions dissidentes: ils ont unanimement conclu que la juge Claire L'Heureux-Dubé aura marqué, par son travail et son engagement, le droit et la société canadienne.

Relatant la carrière bien remplie de M<sup>me</sup> L'Heureux-Dubé lors d'une cérémonie spéciale marquant sa retraite, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet, les nombreux intervenants ont souligné sa grande détermination à abolir les inégalités sociales, à faire avancer la cause des femmes, et à faire reconnaître les droits des minorités.

«Aujourd'hui vous méritez tout notre respect pour avoir combattu et avoir tenu à l'ensemble de vos idées», a déclaré le ministre de la Justice du Canada, Martin Cauchon, lors de son allocution, n'hésitant pas à qualifier la juge de «très grande humaniste, de bourreau de travail et d'énergie pure».

Nommée juge à la Cour suprême en 1987, la juge L'Heureux-Dubé n'était que la deuxième femme à accéder à ce poste traditionnellement réservé aux hommes. Mais ce n'était pas la première fois que la native de Québec faisait tomber les barrières. Après une carrière consacrée essentiellement au droit de la famille, elle devenait en 1973 la première femme nommée juge à la Cour supérieure du Québec, et répétait l'exploit en 1979, cette fois à la Cour d'appel provinciale.

Tout à tour, les invités qui ont pris la parole n'ont pas manqué de souligner sa réputation de juge «dissidente». Une réputation exagérée qui ne lui rend pas justice, puisqu'une dissension peut servir à jeter une nouvelle lumière sur une loi, ou à je-

ter les bases d'une réforme, a fait valoir la juge en chef Beverley McLachlin, utilisant le mot «exceptionnelle» pour décrire la future retraitée.

«Nul besoin d'être devin pour affirmer que la communauté nationale et internationale n'a pas fini d'engranger les fruits de votre héritage, a affirmé pour sa part Paul Bégin, ministre de la Justice du Québec. Personnellement, je tiens à souligner le courage et l'indépendance d'esprit dont vous avez fait preuve dans vos fonctions.»

### REMERCIEMENTS

Modeste, la jubilaire a tenu à remercier ses collègues de la Cour suprême pour leur appui, mais également ceux qui lui ont fait confiance au début de sa carrière et qui ont fait une différence «à l'époque où les avocates n'étaient pas encore menu courant et l'égalité pas encore à la mode».

À deux semaines de sa retraite, le bourreau de travail qui avait installé un lit de camp dans son bureau pour les périodes intensives de travail ne semble pas vouloir changer de rythme. Son agenda est pratiquement bouclé pour les deux prochaines années.

«À l'aube de ma retraite, cette phrase d'un collègue lors de mon assermentation à la Cour supérieure du Québec me revient à la mémoire (...) Souvenez-vous, m'a-t-il dit, que vous êtes un esclave pour le reste de vos jours. Il avait raison mais comment pourrait-on se plaindre de cette sorte d'esclavage dont l'objectif est de servir la liberté, la dignité et la justice», a conclu la juge L'Heureux-Dubé, se disant émue de cet hommage.

La juge était des trois représentants du Québec au plus haut tribunal du pays. Son successeur devrait être nommé par le premier ministre Jean Chrétien au cours des prochaines semaines.

## Les écoles privées anglaises demandent un compromis

MATHIEU BOIVIN  
Presse canadienne

L'Association des écoles privées du Québec (QAIS) voudrait que la ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane Lemieux, ne colmate pas définitivement la brèche qui permet à certains écoliers d'accéder au réseau public anglophone après avoir étudié en anglais pendant un an dans le secteur privé, mais fasse plutôt passer le délai minimum à trois ans.

Selon Geoff Dowd, président de la QAIS, ce compromis répondrait à la fois aux préoccupations du gouvernement et à celles des écoles privées du Québec, en testant le sérieux des parents. «Tout en mettant fin à la soi-disant échappatoire, signale-t-il, ce changement permettrait à nos écoles de demeurer accessibles aux différentes communautés culturelles.»

À la QAIS, on croit en effet que le projet de loi 104 que parait M<sup>me</sup> Lemieux s'attaque à un phénomène marginal qui ne menace absolument pas la langue française. L'article 3 du projet de loi empêcherait les parents immigrants ou francophones de contourner la loi en inscrivant pendant une année un de leurs enfants dans une école privée non subventionnée de langue anglaise, de manière à garantir par la suite un accès à l'enseignement anglophone public ou privé subventionné à cet enfant, ainsi qu'à ses frères et sœurs.

D'après les données de la QAIS, en 2000-2001, seulement 15 enfants ont été transférés, grâce à un certificat d'admissibilité obtenu après un an d'études en anglais au privé non subventionné, vers le réseau anglophone public ou privé subventionné. Par comparaison, quelque 8775 étudiants fréquenteraient les 25 écoles représentées par la QAIS.

Mais Élisabeth Therrien-Scanlan, directrice générale de la QAIS, signale que l'enjeu est de taille pour son organisation. «Si on ne délivre plus de certificats d'admissibilité, il ne sera plus possible pour les enfants francophones ou immigrants de poursuivre au secondaire dans les écoles de la QAIS, parce que la plupart d'entre elles, tout en demeurant privées, reçoivent des subventions gouvernementales, contrairement à celles du réseau primaire», souligne-t-elle.

Au ministère de M<sup>me</sup> Lemieux, l'attachée de presse Marjolaine Perreault a soutenu que le projet de loi 104 avait déjà fait l'objet d'une étude en commission parlementaire et que tous les groupes intéressés avaient eu l'occasion de se faire entendre lors des consultations particulières. «On chemine vers l'adoption de la loi 104 et on peut supposer qu'elle sera adoptée avant la fin de la session parlementaire», donc très bientôt, a-t-elle prédit.

«La ministre a l'intention de maintenir la proposition de la loi telle qu'elle a été débattue jusqu'à maintenant, a-t-elle poursuivi. Le principe de base, c'est que la règle s'applique à tout le monde. C'est une question d'équité: la fréquentation de l'école doit se faire en français au Québec. On a essayé de colmater une échappatoire.»

M<sup>me</sup> Perreault a reconnu que les modifications sonneraient le glas de l'échappatoire qui existait et que cela interdirait effectivement, comme le craint la QAIS, aux écoliers immigrants et francophones du primaire anglophone privé non subventionné de poursuivre leurs études au secondaire anglophone privé subventionné.

«Nous comprenons les arguments de la QAIS, mais à l'exception des quelques exceptions prévues par la charte, seuls les enfants dont les parents ont fréquenté l'école anglophone pourront aller à l'école anglaise subventionnée», a-t-elle conclu.

### Chauffeur d'autobus menacé à la sortie de l'école

■ TROIS-RIVIÈRES — Un chauffeur d'autobus a été victime la semaine dernière d'actes d'intimidation et de menaces de mort par des jeunes à sa sortie de l'école secondaire Sainte-Ursule, à Trois-Rivières. Jeudi dernier, trois jeunes ont en effet voulu faire un mauvais parti à Jacques Toupin tandis qu'il quittait l'école. « Ils ont voulu m'empêcher

de sortir avec l'autobus. Ce sont des jeunes que je ne connais pas. Ils se sont placés devant le véhicule et ont attendu. J'ai aussi reçu des menaces de mort par la même occasion. J'ai alors contacté la commission scolaire afin qu'elle intervienne », a raconté M. Toupin. L'incident s'est terminé sans heurt. Selon la commission scolaire, les policiers de Trois-

Rivières auraient interpellé deux de ces jeunes. Quant aux raisons qui ont poussé les adolescents à agir de la sorte, elles sont toujours inconnues. Encore là, la commission scolaire prétend qu'une enquête policière serait en cours. La police de Trois-Rivières n'a cependant pas été en mesure de le confirmer. Il semble que ces actes d'intimidation pourraient

être reliés aux mesures disciplinaires imposées contre quatre étudiants. Surpris à fumer de la marijuana dans l'autobus, ces étudiants de l'école Sainte-Ursule se sont vus privés de transport scolaire. La mesure est entrée en vigueur la journée même des incidents, soit le 6 juin dernier. Elle sera en vigueur jusqu'à la fin de l'année scolaire. (PC)

**BASLER**  
HORST BASLER

**Grands soldes d'été**  
**30 à 70%**  
sur vêtements sélectionnés

Boutique  
**Danielle Morali**  
Place Ste-Foy 656-9141  
✓ 30 ans d'expérience ✓ 9 conseillères en mode ✓ 2 couturières à votre service

Collection  
Denim  
exclusiv  
à notre  
boutique

Tenue idéale  
pour voyager  
et pour vos  
sorties d'été

**MORALI SPORT**  
Place Ste-Foy 653-4742

### ONTARIO Des centrales au charbon pour servir les É.-U.

TORONTO (PC) — À cause de la demande des consommateurs américains d'électricité, les centrales ontariennes au charbon continueront de cracher des substances polluantes génératrices de smog, même si des centrales nucléaires combleront la totalité des besoins de la province en énergie, conclut un rapport de l'Alliance ontarienne pour l'air pur.

Rendu public hier, le rapport de l'Alliance appelle la province à interdire les exportations d'électricité produite à partir de centrales thermiques au charbon, sauf en cas d'urgence. Il invite aussi Ontario Power Generation et Hydro One à mettre l'accent, au cours des prochaines années, sur la production d'énergie écologiquement acceptable et alimentée au gaz, et à favoriser des stratégies de conservation visant à réduire la consommation d'énergie.

Le rapport note que OPG a l'intention de hausser ses exportations d'énergie produite à partir du charbon au cours des prochaines années. « Les acheteurs américains obtiennent de l'énergie peu coûteuse (...); pendant ce temps, les Ontariens auront droit à une augmentation des émissions de produits toxiques et à une aggravation du smog », affirme le document.

Pourtant, les plans de British Energy et OPG pour remettre en service plusieurs centrales nucléaires d'ici 2005 devraient permettre de répondre amplement aux besoins intérieurs de la province, prévoit l'organisme responsable de la gestion de l'offre et de la demande d'électricité.

Même dans le pire des scénarios, la demande d'énergie produite à base de charbon ne sera qu'une fraction de ce qu'elle était en 2000. Néanmoins, OPG et Hydro One, qui contrôlent le réseau de transmission provincial, planifient déjà un nouveau pipeline sous le lac Érié, à destination des É.-U., qui partirait de la centrale de Nanticoke, la plus polluante au pays.

### Début du procès Rousseau malgré le désaccord des familles

SHERBROOKE (PC) — Le procès de Steve Rousseau, âgé de 22 ans, a débuté lundi au palais de justice de Sherbrooke. Rousseau est ce jeune homme accusé de conduite dangereuse et de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort de cinq de ses amis, le 10 juin 2001, lorsque la voiture dans laquelle le groupe prenait place a plongé dans une carrière inondée à Lingwick.

« Notre affaire ici n'est pas une affaire de sentiments, a déclaré d'entrée de jeu l'avocat de la Couronne, Pierre Proulx, après avoir noté la grande tristesse des familles impliquées. Il faut s'appuyer sur des faits. Il y avait de la boisson, il y avait un piège. Y a-t-il eu insouciance? Est-ce que l'accusé a bien agi? Est-ce une conduite raisonnable? »

Pour leur part, les parents des victimes, Steeve Gravel, Sébastien Poulin, Carl Benoit, Marie-France Morin et Patricia Strauss, ont indiqué à maintes reprises qu'ils préféreraient que les procédures légales contre le jeune Rousseau soient abandonnées.

Sur les 15 personnes que la Couronne fera entendre, huit ont déjà témoigné hier devant le juge Paul-Marcel Bellavance de la Cour supérieure. Quatre d'entre elles sont des policiers de la Sûreté du Québec. Les autres sont le propriétaire de la carrière de Lingwick où le drame est survenu et trois jeunes qui se trouvaient sur les lieux lors du plongeon fatal.

D'autre part, des rapports d'autopsie ont été déposés, montrant que les cinq victimes sont mortes noyées. Chez les deux jeunes filles, on a retrouvé un peu d'alcool et aucune trace de drogue alors que chez les trois garçons, il y avait trace d'alcool allant de 130 à 160 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang de même que des traces de cannabis. Un policier a d'ailleurs témoigné avoir découvert une caisse de bière largement entamée dans le coffre arrière du véhicule de Steve Rousseau.

Un autre témoin a raconté au tribunal que le véhicule de Steve Rousseau était passé tout près de lui avant de tomber de la falaise. « Il conduisait lentement, prudemment. Il n'y avait pas de musique dans le véhicule. Il n'a fait aucun mouvement brusque. Le conducteur donnait l'impression qu'il roulait dans la bonne direction et c'est sans doute ce qu'il pensait », a dit Daniel Boulanger, 23 ans, qui se trouvait à la carrière avec des copains quand le drame est survenu.

Les témoins qui ont eu à parler ou à aider Steve Rousseau après l'accident n'ont perçu qu'une légère haleine d'alcool chez l'automobiliste.

La défense du jeune Rousseau est assumée par l'avocate Anik Viau.



**viens chercher ton volant!**

ÉQUIPE TOYOTA

- Moteur VVT-i 2,0 litres de 148 ch.
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE : 10,6 / 8,0 L / 100km ville/route\*
- Traction intégrale
- Radio AM-FM avec lecteur CD et 4 haut-parleurs
- Volant inclinable
- Verrous de portières à verrouillage assisté

Rav4 2002  
**299\$**

par mois / location 48 mois\*  
Comptant de 3 433 \$  
Transport et préparation inclus  
Option 0 \$ comptant également disponible à la location

- Moteur VVT-i, 1,5 litre de 108 ch.
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE : 6,8 / 5,2 L / 100km ville/route\*
- Direction à assistance variable
- Radio AM-FM avec lecteur CD et 4 haut-parleurs

Echo 2002  
**169\$**

par mois / location 60 mois\*  
Comptant de 1 207 \$  
Transport et préparation inclus  
Option 0 \$ comptant également disponible à la location

0 \$ premier paiement\* et dépôt de sécurité\*

ou obtenez  
**0%**

de financement à l'achat pour 36 mois\* sur toutes les Echo 2002 en stock



Achetez la  
**Camry LE 2002**

à partir de  
**24 800\$\***

- Moteur VVT-i 2,4 litres de 157 ch.
- Véhicule à émissions ultra faibles (ULEV)
- Consommation AUTOMATIQUE : 10,1 / 6,9 L / 100km ville/route\*
- Radiocassette AM-FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse

**TOYOTA** Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs.  
SERVICES FINANCIERS Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. SUR APPROBATION DE CREDIT PAR TOYOTA CREDIT INC., un établissement, assurant et taxes en sus. \*Offres de location au détail véhicules sur les modèles Echo 2002 (AT123M AA), Rav4 2002 (9M20VM AA) neufs en stock. Premier versement de 194,385 (gratuit pour Echo) et de 343,925 pour le Rav4 taxes incluses et dépôt de sécurité de 225 \$ (gratuit pour Echo) et de 3505 pour le Rav4 esgibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 71 (Echo), 101 (Rav4) de kilomètre excédentaire. † Les offres de 0 \$ premier paiement et de 0 \$ dépôt de sécurité sont pour une location de 60 mois (Echo). † Offre de financement à l'achat de 0 \$ véhicule seulement sur les Echo 2002 neufs en stock. Transport et préparation en sus. \* PDSF de 24 800 \$ pour le Camry LE (9E329P AA) transport et préparation en sus. † Le robot aux diplômés peut différer selon le modèle. † Coûts de consommation (ville/route) basés sur l'année-modèle 2002 pour le meilleur indicateur. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



www.toyota.ca

## Le système de bouteilles consignées connaît un franc succès

QUÉBEC (PC) — Plus de 90% des bouteilles consignées au Québec sont récupérées et réutilisées.

Aussi, la consignation des bouteilles au Québec est un franc succès, estime l'Association des brasseurs du Québec.

Chaque bouteille est réutilisée de 16 à 18 fois et une bouteille réutilisable a une vie utile moyenne de quatre ans, précise l'Association dans un mémoire récemment rendu public.

Pour la bière, il faut 360 millions de bouteilles pour combler des ventes annuelles de 1,3 milliard de bouteilles de bière.

Si les bouteilles étaient à remplissage unique, il faudrait 5,2 milliards de bouteilles en quatre ans. Comme le recyclage du verre est peu intéressant à cause de sa faible valeur, le retour aux bouteilles à remplissage unique augmenterait considérablement le volume des déchets allant dans les sites d'enfouissement.

Les consommateurs québécois se sont habitués, depuis la mise en place de la consignation des bouteilles il y a 18 ans, à ramener à l'épicerie ou au dépanneur leurs bouteilles vides de bière ou d'eau gazeuse. Ce geste leur permet de récupérer 0,10\$ par bouteille, parfois 0,20\$ pour les bouteilles plus grosses.

Certains détaillants se plaignent des



Il faut 360 millions de bouteilles pour combler des ventes annuelles de 1,3 milliard de bouteilles de bière.

inconvenients que leur cause la manipulation des bouteilles consignées.

Mais ces détaillants touchent 0,02\$ par bouteille consignée comme incitatif à la récupération, ce qui se traduit globalement par une somme de 20 millions \$ par année qui leur est redistribuée.

Un sondage récemment mené par la maison Crop pour Recyc-Québec indique un taux de satisfaction de 70% des marchands à l'endroit du système de récupération, rappelle l'Association des brasseurs du Québec.

Ces derniers ne veulent pas que le gouvernement abolisse le système des bouteilles consignées pour le remplacer par la collecte sélective. La collecte sélective qui est déjà pratiquée pour le plastique et le papier, n'a un taux de succès que de 25 à 30%.

« Ne faisons pas l'erreur de démanteler la consignation, au risque de se retrouver, comme en Ontario, avec un seul système de collecte sélective onéreux et inefficace, et des problèmes énormes dans les sites d'enfouissement », conclut le document des brasseurs.

EN BREF

### Le « mégaparty » de Guy Laliberté s'étire

LONGUEUIL. — Le « mégaparty » de Guy Laliberté, le président fondateur du Cirque du Soleil, qui a lieu chaque année après le Grand Prix de Formule Un de Montréal sur le mont Saint-Bruno se poursuivait hier. Selon le directeur des communications de la Ville de Longueuil, François Laramée, de 800 à 1000 convives ont assisté à l'événement

qui réunit des personnalités du jet-set international. La fête a commencé hier après le Grand Prix à la résidence de M. Laliberté au sommet du mont Saint-Bruno. M. Laramée a indiqué que 12 policiers de la Ville ont été affectés à cet événement et qu'aucun incident n'a été rapporté durant la nuit. Quelques voisins se seraient plaints par contre du bruit et du va-et-vient. Le coût de la couverture policière, soit environ 6000 \$, sera défrayé par Guy Laliberté, selon le porte-parole de la Ville. En plus des policiers, environ 200 agents de sécurité ont aussi été mis à contribution. (PC)

## TORONTO Une série de voitures détournées inquiète les citoyens

TORONTO (PC) — Les citoyens de Toronto craignent pour leur sécurité, hier, à la suite de quatre détournements de voiture avec violence au cours desquels les victimes ont été volées, kidnappées et blessées, en fin de semaine.

La police recherchait hier des suspects armés et dangereux, et tentait de déterminer si les détournements qui ont eu lieu trois soirs d'affilée étaient reliés.

Les victimes ont été forcées de monter dans leur voiture à la pointe d'un revolver. Elles ont eu les yeux bandés, elles ont été contraintes de retirer de l'argent dans un guichet automatique et dans certains cas, elles ont été agressées.

Deux femmes ont été dépouillées de leurs vêtements et enfermées dans une toilette portative dans une gare, à plusieurs kilomètres de l'endroit où s'était produit le détournement.

Tous les incidents impliquaient deux suspects ou plus qui s'attaquaient à deux victimes. Lors du dernier détournement, tôt hier matin, deux véhicules ont été réquisitionnés en même temps, et leur conducteur a eu l'ordre de conduire les malfaiteurs jusqu'à un guichet bancaire.

Samedi, en plein jour, une femme a été frappée à coups de marteau alors qu'elle descendait de sa voiture dans un centre commercial de banlieue. L'homme a pris la fuite avec son véhicule.

Les banques à charte canadiennes se conforment aux règles de l'Association des banquiers canadiens, qui stipulent que si une personne est victime de fraude, de vol, ou a été forcée par la ruse, la force ou l'intimidation à retirer une somme d'argent de son compte bancaire ou à divulguer son numéro d'identification personnel, c'est la banque, et non le détenteur de carte, qui est responsable des pertes encourues.

## Un homme meurt à la suite d'une morsure de chien

MEANDERING RIVER, Alb. — Un Albertain de 46 ans est mort au bout de son sang après que le chien de sa sœur l'ait mordu à une jambe et tranché une artère. Clarence Martel, de Meandering River, est décédé samedi à l'hôpital après avoir été attaqué par un berger allemand-rottweiler qu'il avait l'habitude de nourrir avec des restes de table. Nora Apannah, qui vit tout près de la résidence de son frère, a expliqué que le chien d'un an seulement a sauté sur l'homme sans avertissement et lui a mordu à la jambe, lui tranchant une artère. M. Martel a aussitôt été conduit dans un hôpital de High Level, à quelque 75 kilomètres du lieu de l'incident. Il a été déclaré mort à son arrivée. Une autopsie devait être effectuée hier pour confirmer la cause du décès. L'animal a été emporté par les policiers. (PC)

Le Tout-à-Parler. Tout est là, même les extras.

Dans le nouvel ensemble Tout-à-Parler, tout est là : un seul prix, tout ce qu'il vous faut pour parler et les extras inclus pour seulement 199,99 \$!

- Un téléphone Samsung N150 trimode
- Un écouteur mains libres
- Quatre mois de temps d'antenne avec Parlez 25 (200 minutes d'appels locaux par mois)\*
- La messagerie vocale, l'appel en attente, l'appel conférence et Naviguez à l'essai
- Les offres du programme AVANTAGES™ (une valeur de plus de 100 \$)\*\*

Pour plus de détails, appelez au 1 888 810-5555 ou visitez [telusmobile.com](http://telusmobile.com)  
Le futur est simple™

**TELUS**  
mobilité™

Magasinez en ligne à [telusmobile.com](http://telusmobile.com) ou appelez-nous au 1 888 810-5555.

FUTURE SHOP | LA CASSE TELÉPHONIQUE | EN GROS | CENTRALE 24/7 | CompuSmart | Centre du Rosol | WAL-MART | STEREO

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

<b>Québec</b> Les Galeries de la Capitale Place Fleur de Lys Place Laurier	<b>Communication B.V. Inc.</b> 670, rue Bouvier, local 108	<b>Beausport</b> CM sans fil 386, rue Saignesville	<b>Chicoutimi</b> Communication Cellweb Chicoutimi 995, boul. Tabot	<b>Lévis</b> Risque Normand Yachet Galeries Chagnon 1200, boul. Alphonse-Desjardins	<b>St-Félicien</b> Communications Télégraph Lac-Saint-Jean Inc. 961, boul. Hébert	<b>Sainte-Foy</b> Place Sainte-Foy Communications Cellweb 1995, rue Jean-Talon Sud, local 102	<b>Saint-Jean-Christophe</b> Expert-Cell Telecom 778-B, rue Commerciale	<b>Saint-Nicolas</b> Techno-Services Télécommunications 485, de l'Antra
---	---	--	---	--	--	--	---	---

\* Les taxes, les redevances d'utilisation et les frais d'entretien, de temps d'antenne additionnel, des services de qualité Net en main et des services d'urgence 911 sont en sus. \*\* Valeur annuelle totale. L'offre sur l'ensemble Tout-à-Parler est valable avec les nouvelles mises en service seulement et ne peut être jumelée à aucune autre offre de crédit sur le téléphone fixe à un contrat. Valable du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2002. ©2002 SOCIÉTÉ TELUS MOBILE. \*TELUS Mobilité, le logo TELUS Mobilité et [telusmobile.com](http://telusmobile.com) sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Le futur est simple, AVANTAGES et Tout-à-Parler sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Inc.

# LE MONDE

## Washington s'apprête à codifier la notion de « frappe préventive »

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis vont codifier une nouvelle doctrine militaire incluant le droit à la première frappe contre les États dotés d'armes de destruction massive, rapportait hier le journal *Washington Post*.

Le président américain George W. Bush a évoqué le 1<sup>er</sup> juin la nécessité d'actions militaires « préventives » dans le cadre de la « guerre globale antiterroriste ».

Sans mentionner explicitement le président irakien Saddam Hussein, qu'il veut renverser, M. Bush a déclaré devant l'académie militaire américaine de West Point, qu'il n'accepterait pas que « des dictateurs déséquilibrés » puissent développer des armes biologiques, chimiques ou nucléaires et les fournir à des groupes terroristes.

Cette nouvelle doctrine stratégique — incluant la notion d'actions « préventi-

ves » ou d'« interventions défensives » — devrait être établie prochainement par le Conseil de sécurité nationale (NSC) de la Maison Blanche et rendue publique à l'automne, d'après le *Washington Post*, citant des sources haut placées dans l'administration.

### NUCLÉAIRE NON EXCLU

Jusqu'ici les Américains se fondaient sur la doctrine de la « dissuasion », convainquant l'adversaire, nota-

tamment les Soviétiques pendant la guerre froide, qu'il risquait d'être anéanti après une première frappe contre les États-Unis.

Selon le quotidien, un tel changement — qui suscite des débats parmi les experts militaires — n'exclut pas le recours « en dernier ressort » à des armes nucléaires, notamment pour percer des bunkers très durs et enfoncés et contenant des stocks biologiques ou chimiques.



Il ne sert à rien de faire de nouvelles promesses alors que les anciennes n'ont pas été tenues, selon le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

### SOMMET SUR L'ALIMENTATION

## Durs constats

Les engagements de lutte contre la faim pris en 1996 sont restés lettre morte

NICOLE WINFIELD  
Associated Press

ROME — Sur fonds de menace d'une nouvelle famine au sud-est de l'Afrique et de débat sur les aliments génétiquement modifiés, les délégués présents au Sommet mondial pour l'alimentation à Rome ont appelé hier les responsables internationaux à tenir leurs engagements dans la lutte contre la faim dans le monde.

Le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, qui a ouvert la réunion, a demandé des mesures concrètes pour redonner espoir aux 800 millions de personnes souffrant de la faim.

« Cette planète ne manque pas de nourriture », a souligné Kofi Annan devant les délégués présents. « Mais tandis que certains pays produisent plus qu'ils n'ont besoin pour nourrir leur population, d'autres non, et nombre d'entre eux n'ont pas les moyens d'importer suffisamment pour combler ce manque ».

Le secrétaire général de l'ONU a plaidé pour offrir un meilleur accès à la terre, au crédit et aux techniques aux fermiers les plus pauvres.

Les leaders présents à ce sommet, qui doit prendre fin jeudi, ont d'ores et déjà adopté une déclaration dans laquelle ils s'engagent à tenir les engagements pourtant déjà formulés en 1996 et à accélérer leur action.

Lors de ce premier sommet organisé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 1996, les gouvernements s'étaient engagés à réduire de moitié la famine dans le monde, pour descendre à 400 millions de personnes souffrant de la faim d'ici 2015. Mais cinq ans après, les chiffres n'ont pas encore évolué.

« Alors ça ne sert à rien de faire d'autres promesses aujourd'hui », a insisté Kofi Annan. Ce sommet doit redonner de l'espoir à ces 800 millions de personnes en se mettant d'accord sur des actions concrètes ».

Le président sud-africain Thabo Mbeki a estimé que la première mesure à prendre serait d'ouvrir les marchés pour que les paysans des pays en voie de développement puissent concurrencer ceux des pays industrialisés dont les cultures sont subventionnées. Il a proposé que les pays les plus riches s'engagent dans un partenariat « de responsabilité mutuelle » avec les pays en développement afin d'abolir les obstacles commerciaux, les barrières douanières en particulier.

L'Afrique demeure la région la plus touchée par la famine, et notamment le sud-est du continent noir: près de 13 millions de personnes de six pays africains sont menacées par la faim à cause de la sécheresse, des inondations, d'une mauvaise gestion gouvernementale et de l'instabilité économique.

### DÉBAT SUR LES OGM

Ce nouveau sommet se déroule par ailleurs en plein débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), ardemment défendus par les États-Unis. Selon eux, l'élaboration de cultures résistant à la sécheresse et aux insectes permettra une meilleure sécurité alimentaire, un des buts de la FAO.

Les opposants aux OGM affirment que les cultures modifiées posent un problème d'environnement et de risques pour la santé. De plus, ils auraient uniquement pour but d'enrichir les entreprises internationales qui les développent et non pas de profiter aux paysans ou aux consommateurs.

■ Annan dénonce les subventions agricoles Page C8

## L'ancien roi à l'écart

Symbole de stabilité pour nombre d'Afghans, Zaher Shah renonce néanmoins à tout rôle dans le gouvernement

KATHY GANNON  
Associated Press

■ KABOUL — L'ouverture de la *loya jirga*, ce grand conseil qui doit tenter de dessiner l'avenir de l'Afghanistan, est finalement attendue aujourd'hui à Kaboul. Le début des travaux de la grande assemblée traditionnelle, chargée notamment de nommer le futur gouvernement de transition, a été retardé, à cause des différends sur le rôle que pourrait y jouer l'ex-roi Zaher Shah.

Pour mettre fin à toute controverse, Mohammed Zaher Shah a tenu à préciser hier, dans un communiqué lu par l'un de ses conseillers, qu'il n'avait « aucune intention » de restaurer la monarchie et qu'il n'était candidat à « aucun poste » dans le futur gouvernement. Au contraire, il a apporté son soutien à la candidature du premier ministre Hamid Karzai, chef de l'actuelle administration intérimaire.

La séance inaugurale de la *loya jirga*, qui doit réunir 1550 délégués sous une gigantesque tente dressée dans la capitale afghane, doit finalement commencer cet après-midi, selon Salam Rahimi l'un des membres de la commission organisatrice.

Officiellement ce sont des questions « logistiques et préparatoires » qui sont à l'origine de ce report et non pas des raisons politiques.

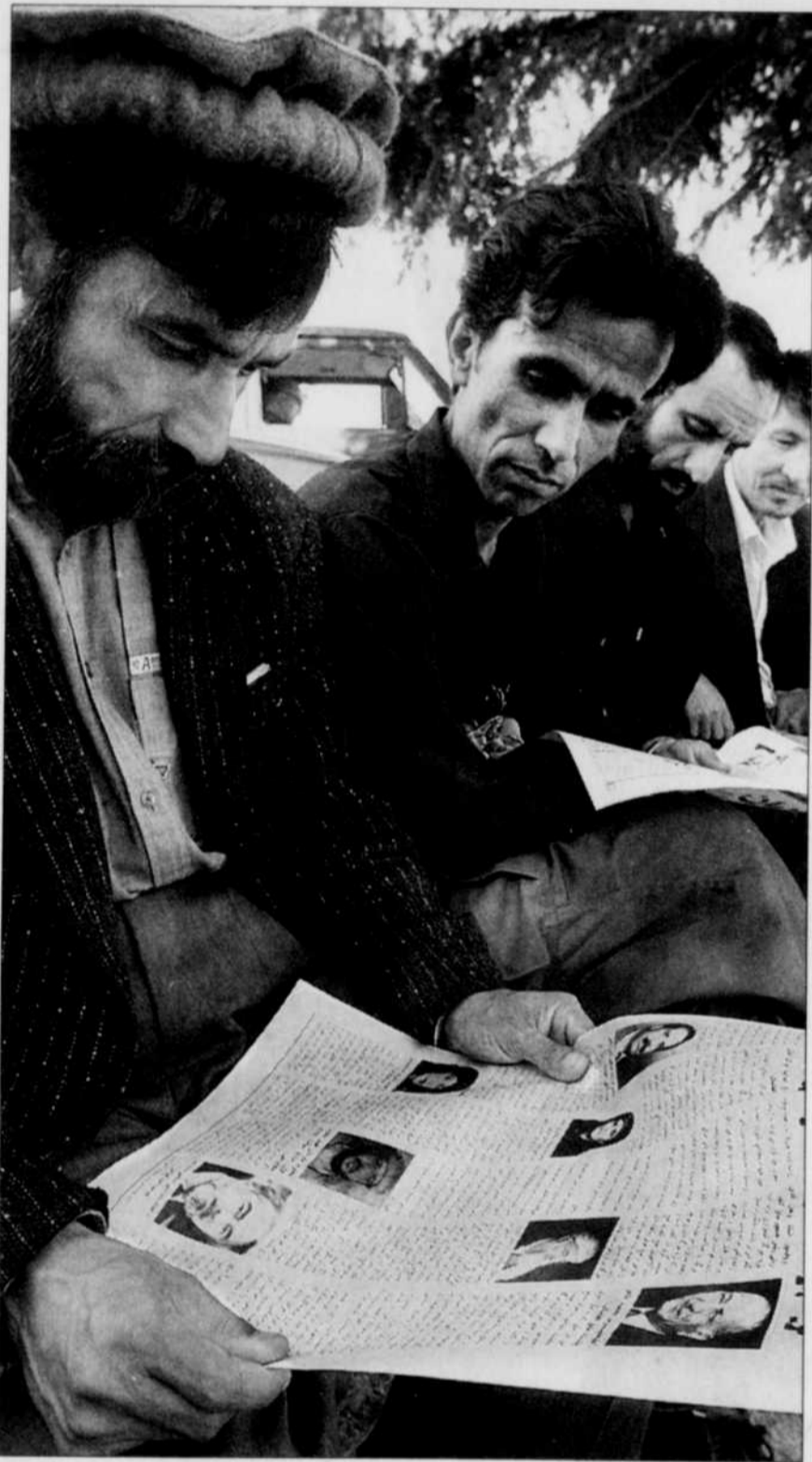
Mais d'après des diplomates, ce sont les désaccords sur le rôle de l'ancien monarque Mohammed Zaher Shah, revenu en avril dernier de 29 années d'exil en Italie pour convoquer l'assemblée, qui ont repoussé l'ouverture de la *loya jirga*.

Sa tâche s'annonce lourde: le grand conseil traditionnel doit mettre en place un gouvernement qui gouvernera le pays pendant 18 mois jusqu'à la tenue d'élections, définir les institutions en s'efforçant d'instaurer un équilibre entre les différentes forces, régions, ethnies, chefs de guerre...

### DIVERGENCES PROFONDES

Mais la *loya jirga* n'a pas commenté que déjà des divergences profondes apparues au sein des principaux responsables afghans. Les responsables de l'Alliance du Nord, l'ancienne coalition antitalibans qui domine l'actuelle administration provisoire, étaient fermement opposés à ce que l'ancien roi participe au prochain gouvernement de transition.

Pourtant, nombre des 1550 délégués qui ont afflué des quatre coins du pays ne partageaient pas ce point de vue. Beaucoup voient en Zaher Shah, ren-



Un groupe d'Afghans s'informent dans un journal local des derniers développements de la « loya jirga ». Cette assemblée traditionnelle doit dégager un équilibre entre les différentes factions ethniques qui se disputent depuis des années.

versé en 1973 par son cousin Daoud, un symbole de l'unité afghane, capable de rassembler une nation divisée par des années de guerre qui ont alimenté les tentions ethniques.

Un fossé qui s'est creusé depuis la chute du régime des talibans, à majorité pachtoune, renversé par l'offensive lancée par l'Alliance du Nord, dominée par les tadjiks, à la faveur des frappes américaines sur l'Afghanistan après le 11 septembre. Depuis beaucoup de

Pachtounes accusent les Tadjiks de discrimination et de brutalité.

Tandis que l'avenir des Afghans se joue à Kaboul, les troupes américaines poursuivent leur traque des anciens d'Al-Qaïda et des talibans dans le sud-est du pays. Les forces spéciales américaines ont découvert d'importantes caches d'armes près de la frontière pakistanaise, dont 30 missiles sol-air et une grotte où huit camions de munitions étaient cachés.

## Les Américains accusés d'ingérence

KABOUL (AFP) — C'est sous la pression des États-Unis que l'ancien roi afghan, Zaher Shah, aurait renoncé au poste de chef de l'État que de nombreux délégués de la *loya jirga* souhaitent lui confier, selon son beau-frère Homayoun Assefy Shah.

« Il y a eu une forte pression et une ingérence des Américains, dénonce cet ancien conseiller du roi. C'est un coup d'État contre la volonté populaire et cela aura des conséquences graves ».

« Près de 1000 personnes étaient prêtes à voter pour le roi », affirme Homayoun Assefy, qui sera un des 1551 délégués lors de l'assemblée tribale traditionnelle.

Des interrogations et des critiques ont surgi sur l'attitude américaine après que l'émissaire américain pour l'Afghanistan, Zalmay Khalilzad, eut pris l'initiative de convoquer une conférence de presse hier, à Kaboul, pour affirmer avant l'ancien monarque lui-même que Zaher Shah n'était pas candidat.

« Khalilzad a choqué beaucoup d'Afghans, les Afghans aiment bien les Américains », poursuit Assefy, consterné par l'attitude américaine.

La décision du roi est « en contradiction avec ce que le roi proclamait dimanche », comme quoi il était prêt à assumer n'importe quelle responsabilité qui lui serait offerte par la *loya jirga*, selon la même source.

Selon lui, les partisans du roi manifesteront leur mécontentement lors de l'ouverture de la *loya jirga*, aujourd'hui, soit en la boycottant, soit en présentant un candidat contre Karzai.

« Les États-Unis ne s'arrogent pas le droit d'imposer leurs décisions aux Afghans », s'est défendu M. Khalilzad.

Le département d'État américain a de son côté rétorqué ne pas avoir de position sur le rôle politique précis que devrait jouer l'ancien roi.

« Nous avons toujours dit qu'il avait un rôle à jouer » mais « savoir comment sera défini ce rôle durant la *loya jirga* est quelque chose qui revient aux Afghans eux-mêmes », a déclaré le porte-parole du ministère américain des Affaires étrangères, Richard Boucher.

« 1000 personnes (sur 1550) auraient voté pour lui ! »

### NIGERIA

## 60 morts dans une vague de chaleur

■ KANO, Nigeria — Plus de 60 personnes sont mortes en raison d'une forte vague de chaleur au cours de la semaine dernière dans la ville de Maiduguri (nord-est du Nigeria), rapportait la radio d'État, hier, citant des autorités médicales. Le bilan pourrait s'alourdir, car beaucoup de gens enterrent leurs morts sans en avertir les autorités médicales, a estimé le directeur de l'Hôpital universitaire de Maiduguri, Ibrahim Kaida, cité par Radio Kaduna. Ce bilan « n'est pas étonnant, étant donné les températures, qui vont de 55 à 60 degrés centigrades », a indiqué le directeur de l'Hôpital universitaire de Maiduguri, Ibrahim Kaida. La chaleur n'aide en rien la sécheresse qui sévit déjà sur la région. (AFP)

## Une organisation juive aide des colons à s'établir en Cisjordanie

RAMIT PLUSHNICK-MASTI  
Associated Press

JÉRUSALEM — Une organisation sioniste affiliée à l'Agence juive aide des immigrants à s'installer dans les colonies de Cisjordanie, vient de confirmer le président de l'Agence, Sallai Meridor.

Le quotidien israélien *Maariv* rapportait dimanche que le programme de l'Organisation sioniste mondiale mis sur pied l'an dernier était destiné spécifiquement aux communautés souhaitant s'établir en Cisjordanie. Mais l'organisation dit qu'elle se contente de les aider à trouver un domicile en Israël, là où elles le veulent. Si elles désirent s'établir en Cisjordanie, nous

les soutenons aussi, a précisé M. Meridor dans un communiqué.

Selon Ezra Rosenfeld, porte-parole d'un groupe de colons, une quinzaine de familles péruviennes, soit environ 100 personnes, se sont récemment établies dans deux colonies de Cisjordanie grâce au programme de l'Agence. Et 70 autres familles juives orthodoxes de l'État de New York songent à s'installer à Cochav Yaakov, une colonie située près de la ville palestinienne de Ramallah où siège l'Autorité palestinienne.

À son avis, les Juifs qui choisissent de s'installer en Israël en ce moment le font pour des raisons idéologiques. « Ils veulent vivre en Israël et pour des raisons idéologiques, ils veulent s'éta-

blir à Cochav Yaakov. Ils savent où c'est et malgré cela — ou peut-être pour cela —, ils ont décidé d'y vivre », a-t-il ajouté.

Les colonies juives de Cisjordanie constituent l'une des questions les plus épineuses du conflit au Proche-Orient.

Près de 150 implantations juives comptant plus de 200 000 habitants sont éparpillées sur les territoires qu'Israël a conquis lors de la guerre des Six Jours, en 1967. Au cours des derniers mois, les colons juifs ont souvent été pris pour cible par les activistes palestiniens. Trois d'entre eux ont d'ailleurs été tués lors d'un attentat en Cisjordanie pas plus tard que samedi.

## L'Inde lève des sanctions contre le Pakistan

NEW DELHI (AFP) — L'Inde a reconstruit hier une « diminution » des incursions de combattants islamistes au Cachemire, l'une des exigences de New Delhi en vue d'une désescalade militaire, et a décidé dans la foulée de lever les sanctions aériennes imposées au Pakistan.

« Il y a quelques indications d'une diminution des infiltrations » au Cachemire indien depuis le Pakistan, a déclaré le porte-parole du ministère indien des Affaires étrangères, Nirupama Rao. En échange, le gouvernement indien « a décidé qu'à compter du 10 juin, toutes les restrictions imposées au survol du territoire de l'Inde par les avions pakistanais étaient levées », a-t-elle ajouté.

Le président pakistanais Pervez Musharraf s'était engagé la semaine dernière auprès de Washington à mettre fin « de façon permanente » aux incursions d'islamistes au Cachemire indien, selon le secrétaire d'État adjoint américain, Richard Armitage.

L'interdiction pour les avions pakistanais du survol de l'espace aérien indien, ainsi que d'autres sanctions, avaient été prises par l'Inde à la suite d'une attaque suicide en décembre contre son parlement fédéral. New Delhi avait attribué l'opération commando à des militants islamistes venus du Pakistan.

Le Pakistan a accueilli prudemment la décision de l'Inde, mais s'est dit prêt à considérer des mesures réciproques.

« Puisque l'interdiction a été imposée unilatéralement par l'Inde (...), nous considérerons une action similaire une fois que la décision nous sera notifiée officiellement », a déclaré à l'AFP une source au ministère pakistanais des Affaires étrangères.

### PRESSION MILITAIRE

Avant l'annonce de New Delhi, le porte-parole du ministère pakistanais des Affaires étrangères, Aziz Ahmed Khan, avait estimé que « la première étape » de la réduction de la tension entre les deux pays devrait être un « désengagement militaire de la frontière » indo-pakistanaise.

Depuis environ six mois, environ un million d'hommes sont massés de part et d'autre de la frontière.

Or, une source du ministère indien de la Défense a indiqué hier que New Delhi privilégierait les mesures diplomatiques aux mesures militaires dans cette désescalade.

« Nous n'allons pas tout d'un coup diminuer la pression militaire que nous avons mise en place ces derniers mois, sans avoir eu la preuve qu'on a obtenu quelque chose d'important », a ajouté cette source, qui a requis l'anonymat.



Les deux pays ont toujours un million d'hommes massés à la frontière.

## Exercices de tirs chinois au Vietnam

HANOI — Des exercices de tirs réalisés par la Chine dans le golfe du Tonkin violent la souveraineté vietnamienne, a indiqué un communiqué du ministère vietnamien des Affaires étrangères publié hier. Selon le ministère, la radio de la province chinoise de Guangzhou a annoncé récemment que la Chine effectuait ces exercices de tirs du 8 au 13 juin et y a décrété une interdiction de circulation des navires. Cette interdiction « menace la libre circulation des navires et viole gravement le droit international », ajoute le ministère. « Le Vietnam demande à la Chine de cesser immédiatement ces exercices et de garantir la sécurité de la navigation dans cette importante voie maritime internationale ». Le Vietnam et la Chine avaient signé en 2000 un accord sur la délimitation du golfe du Tonkin, mais ce traité n'a toujours pas été ratifié. La signature d'accords frontaliers a été critiquée ces derniers mois par cer-

tains dirigeants vietnamiens qui estiment qu'elle est largement avantageuse pour la Chine. (AFP)

### ITALIE

## La gauche reprend cinq grandes villes

ROME — La gauche italienne a repris à la droite cinq grandes municipalités et conservé la direction de quatre des dix provinces en jeu à l'issue du second tour des élections municipales et provinciales, selon les premiers résultats fournis hier soir par le ministère de l'Intérieur. Ce second tour, organisé dimanche et hier, concernait environ 3 millions d'électeurs italiens appelés à voter pour les exécutifs de trois provinces — Campobasso, Reggio Calabria et Vercelli — et de 75 communes de plus de 15 000 habitants restées en ballottage à l'issue du premier tour. La gauche a repris à la droite les villes d'Alessandria, Asti, Gorizia, Piacenza, et Verona. (AFP)

## Vives tensions ethniques en RDC

KIGALI — Une tribu du nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) a affirmé hier avoir perdu 1468 de ses membres depuis avril au cours d'une nouvelle vague de violences politico-ethniques. Aucune source indépendante n'a pu confirmer ce bilan hier en fin d'après-midi. Dimanche, le commandant de la force de la Mission des

Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC), le général Mountaga Diallo, s'était déclaré « très alarmé » par la situation dans cette partie nord-est de la RDC. « Nous avons dénombré 1468 victimes au sein de notre communauté depuis début avril, au cours des attaques de 73 villages par les milices Lendus et leurs alliés », a déclaré à l'AFP Jean-Baptiste Dhetchuvi, porte-parole de la tribu Hema, qui a réclamé « la mise en place d'une enquête indépendante » et a regretté « le silence de la communauté

internationale ». Les tribus Hema et Lendu sont traditionnellement rivales pour le contrôle des terres dans la région de l'Ituri, près des frontières de l'Ouganda et du Soudan. Le secteur est en théorie sous le contrôle du petit groupe rebelle du Rassemblement congolais pour la démocratie-Mouvement de libération (RCD-ML) de Mbusa Nyamwisi, soutenu par l'Ouganda. Les autorités militaires congolaises s'inquiètent elles aussi du conflit, certains gradés le qualifiant même de « politisé » et de « manipulé ». (AFP)

## LA CÔTE-DU-SUD

en Chaudière-Appalaches  
Des vacances au Québec, c'est l'idéal!

## GROSSE-ÎLE

La station de quarantaine

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DE LA GROSSE-ÎLE-ET-LE-MÉMORIAL-DES-IRLANDAIS

www.parcscanada.gc.ca/grosselle

**Forfait Grosse-Île** 35 \$

**Forfait Isle-aux-Grues** 32 \$

Traversées quotidiennes Grosse-Île & Isle-aux-Grues  
Plus qu'une traversée... L'histoire des îles racontée par les Lachance, capitaines de père en fils!

Réservations 1-888-476-7734 / 418-259-2140 www.croisiereslachance.ca  
Départs de Berthier-sur-Mer. À moins de 30 minutes à l'est des ports de Québec.

## Forfaits hébergement

**Forfait croisière et gastronomie** 116 \$  
2 soupers, 2 couchers, 2 petits déjeuners et une croisière à la Grosse-Île.

**Forfait Grosse-Île** 144 \$  
1 souper, 1 coucher, 1 petit déjeuner, une croisière à la Grosse-Île et un dîner à la Grosse-Île.

**Forfait détente et fine cuisine** 99 \$  
1 souper, 1 coucher, 1 petit déjeuner.

\* Tarifs pour occupation double, service inclus, taxes en sus. Informez-vous sur les autres forfaits disponibles.

Réservations 1-800-563-0200 / 418-248-0100 www.manoirdeserables.com  
Montmagny (Québec). Autoroute 20, sortie 376.

**Auberge du Faubourg**  
Centre de Santé  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI

**Forfait Grosse-Île et Parfum de Mer** 145 \$  
2 soupers, 2 couchers, 2 petits déjeuners, une croisière à la Grosse-Île et 3 soins de santé de 30 minutes.

**Forfait Grosse-Île et théâtre d'été** 111 \$  
2 soupers, 2 couchers, 2 petits déjeuners, une croisière à la Grosse-Île et 1 billet pour la pièce de la Roche à Veillon.

**Forfait détente** 83 \$  
1 souper, 1 coucher, 1 petit déjeuner.

\* Tarifs pour occupation double, service inclus, taxes en sus. Informez-vous sur les autres forfaits disponibles.

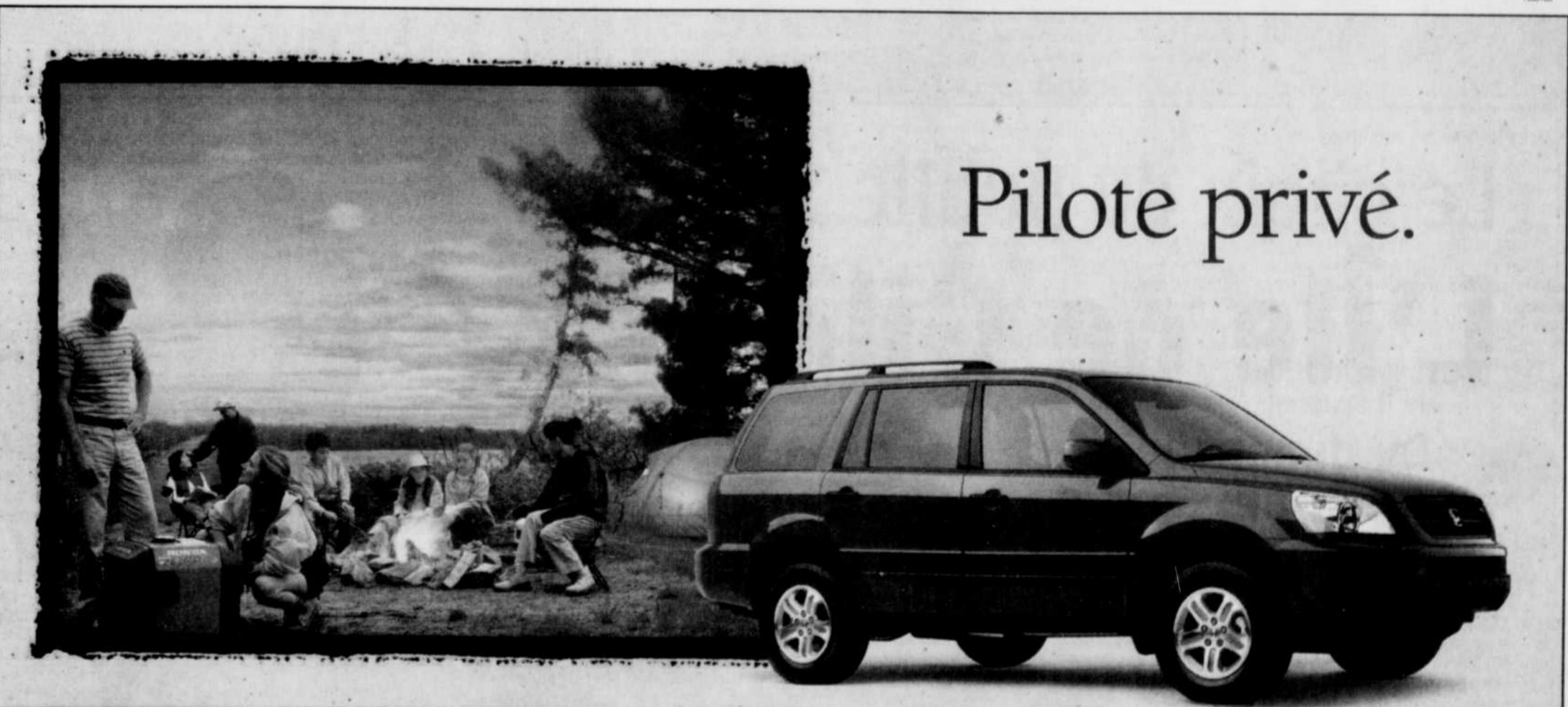
Réservations 1-800-463-7045 / 418-598-6455 www.aubergedufaubourg.com  
Saint-Jean-Port-Joli (Québec). Autoroute 20, sortie 414.

Association touristique Chaudière-Appalaches www.chaudapp.qc.ca

1 888 831-4411 www.chaudapp.qc.ca

TOURISME QUÉBEC 1 877 bonjour www.bonjourquebec.com

Québec



# Pilote privé.

**PILOT** C'est vous le pilote.

Planifiez votre expédition vers les régions sauvages et invitez comme passagers sept de vos meilleurs amis. Le tout nouveau Pilot vous offre une tonne d'espace et une longue liste de raffinements Honda. Un fougueux moteur VTEC<sup>™</sup> V6 de 240 chevaux doté d'une capacité exceptionnelle d'accélération et une puissance de remorquage de 2 045 kg\* vraiment pratique. Ce robuste VUS est aussi équipé du VTM-4, notre système d'entraînement perfectionné à 4 roues motrices qui vous permet de véritables prouesses hors-route. Passez voir le Pilot chez votre concessionnaire Honda, ou sur notre site www.honda.ca. Puis, préparez votre itinéraire car maintenant, c'est vous le pilote.



**HONDA**

www.honda.ca

\*Si vous y ajoutez l'ensemble de remorquage qui comprend l'attache de remorque, le refroidisseur auxiliaire de boîte de vitesses, la rotule d'accrochage de remorque et le faisceau électrique pour attache de remorque.

# LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

DÉBAT SUR L'EAU DU FLEUVE

## Les experts contraints au silence

ROBERT FLEURY  
RFleury@lesoleil.com

On ne peut pas dire que tout fonctionne sur des roulettes au conseil de l'arrondissement Laurentien (8). Les élus sont divisés en trois clans de deux et leurs interventions trop souvent partisanes.

Brève accalmie, les résidents de Cap-Rouge ont eu l'assurance qu'ils conserveraient leur centre municipal comme centre communautaire et qu'un bureau d'arrondissement y serait maintenu. L'importante délégation conduite par André Demers en fut très satisfaite.

Une autre pétition a eu moins de succès. Diane Bourbeau, une ex-conseillère de Val-Bélair et candidate défaite de l'équipe L'Allier a demandé que les conseils d'arrondissement se tiennent à tour de rôle dans les districts et Normand Chagny en fit une proposition, supportée par Jean-Marie Matte. Ce fut battu à plates coutures.

Le seul vrai débat n'a toutefois pas complètement eu lieu.

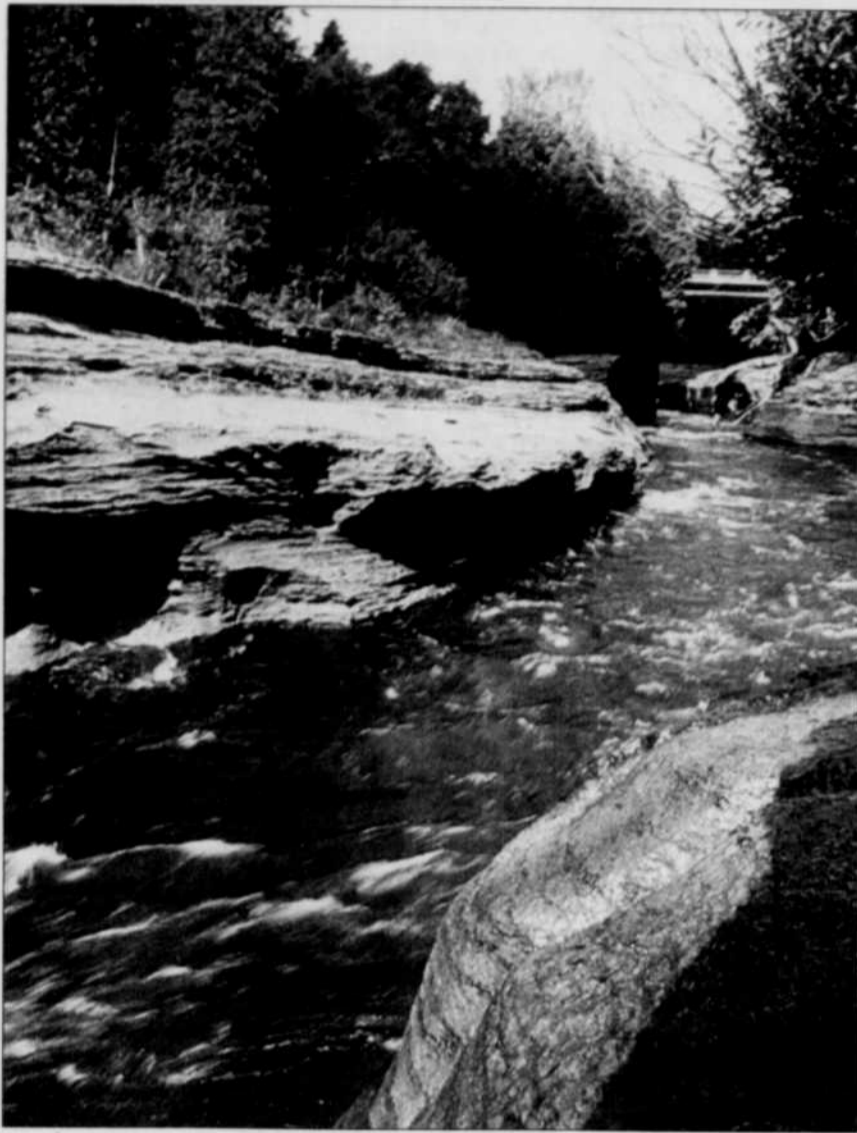
Les conseillers Henry Jenkins, Guy Perreault et Marcel Corriveau ont manifesté à nouveau leur inquiétude envers l'eau du fleuve, souhaitant qu'on trouve de nouvelles sources d'approvisionnement pour l'usine de Sainte-

Foy. Le représentant de L'Ancienne-Lorette, Daniel Dupuis, n'accorde aucune crédibilité au rapport de l'INRS, lequel écartait l'approvisionnement à la rivière Jacques-Cartier après l'avoir déjà envisagé.

Parmi l'assistance, le Dr Rémi Gauthier, un médecin vétérinaire à la retraite, fit référence à une étude épidémiologique effectuée dans la région de Windsor (Ontario) pour prouver que l'eau des Grands Lacs contenait des contaminants tels qu'ils étaient responsables de sévères malformations à la naissance et que c'est cette eau-là qui coulait vers Québec.

C'est là que le représentant de l'administration L'Allier, Normand Chagny, a voulu donner la parole aux experts de la Ville mais le conseil n'a pas voulu les entendre. Rencontrés à la sortie de la salle, le surintendant à l'opération des usines de traitement d'eau de la Ville de Québec, André Normand, et le directeur du traitement de l'eau, Daniel Lessard, ont expliqué au SOLEIL que toutes les sources d'approvisionnement nécessitent un traitement et que celle de la Jacques-Cartier en exigerait même plus que les autres car elle contient beaucoup de matières organiques.

« La Jacques-Cartier, on n'ose imaginer les coûts. Cette eau serait encore



Les eaux de la Jacques-Cartier seraient encore plus difficiles à traiter.

plus difficile à traiter et demanderait plus de produits chimiques à cause de sa couleur particulière. Une eau de rivière, c'est instable et plus difficile à traiter que l'eau du fleuve», expliquent les experts.

Ceux-ci considèrent l'étude faite dans la région de Windsor comme inapplicable ici. « C'était dans une zone fortement industrialisée où il y avait beaucoup de rejets et l'étude s'est faite dans la zone immédiate. Les matières se déposent dans le fond, elles ne sont pas nécessairement solu-

bles dans l'eau. À Montréal, il n'en reste à peu près pas de traces et encore moins rendu à Québec», disent-ils.

Les deux experts sont formels: aucun risque pour la santé, les normes de l'Environnement sont les plus sévères qui soient et l'eau du fleuve surpasse déjà ces normes. Donc rien à craindre d'une interconnexion éventuelle pour pallier à des pénuries d'eau en été.

Pendant ce temps au conseil, les conseillers continuaient leur dialogue de sourds...

## Le maire Garon recevra 105 000 \$

MARC SAINT-PIERRE  
MSiPierre@lesoleil.com

C'est une rémunération de 105 000 \$ que vaudra à Jean Garon d'être assis dans le fauteuil du maire de la nouvelle ville de Lévis.

Ce salaire, en l'occurrence 75 000 \$ à titre de maire et 30 000 \$ à titre de président du Comité exécutif, est précisé dans un avis de motion déposé à l'occasion de la séance du conseil, à l'hôtel de ville, hier soir.

Ce salaire ferait de Jean Garon le maire le moins bien payé des huit villes créées par la réforme de Louise Harel.

Selon le même avis de motion, qui prendra la forme d'un règlement ferme à l'occasion d'une

prochaine réunion publique des élus lévisiens, la rémunération d'un membre du conseil municipal sera de 25 000 \$.

Des rémunérations additionnelles sont prévues pour des fonctions particulières, soit 27 500 \$ pour le vice-président du Comité exécutif et 25 000 \$ pour un membre du même comité. Sont aussi prévues des sommes additionnelles de 2500 \$ pour le conseiller désigné maire suppléant et 2000 \$ pour le président d'un arrondissement.

Le projet de règlement aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Et la rémunération proposée sera indexée selon l'indice des prix à la consommation à compter de 2003.

En cas de remplacement du maire pour une durée de plus de 60 jours, il est aussi prévu que son remplaçant reçoive une rémunération égale à celui-ci.

**Il demeure  
le moins  
bien payé  
de ses pairs**

MEURTRE DE CAROLINE VEILLEUX

## Binette était équipé pour « backer » les autres

RICHARD HÉNAULT  
RHenaault@lesoleil.com

Vêtu « en commando », un pistolet 9 mm à la ceinture, François Binette a demandé à ses comparses des Damners Downtown de l'aider à aller régler le compte du Rock Machine Rino Girard. « Si l'autre est équipé, je vais être équipé pour vous backer », a ajouté Binette en désignant l'arme.

Le délateur Georges Duchesneau a témoigné hier au procès de Binette en relatant les instants précédant le meurtre de Caroline Veilleux, le 29 mars 2000. Selon le témoin, Binette a expliqué aux autres que, dans la soirée, il s'était fait « écœurer » au téléphone par Caroline Veilleux et par Girard.

Tous les hommes présents se sont donc portés volontaires pour aller battre Girard. Dans leur esprit, a indiqué Duchesneau, battre un individu ne suppose qu'une simple limite: « du moment qu'il continue à respirer ».

Dans la soirée, a relaté le délateur, le groupe d'hommes se trouvait chez Éric « Cousin » Lévesque, celui qui gérait la vente de stupéfiants dans le centre-ville pour les Hells Angels. L'accusé est alors arrivé « un peu excité » pour faire sa demande d'aide.

Les individus montent dans trois véhicules après que Binette leur ait montré « à peu près » où il faut aller sur la 1<sup>re</sup> Avenue. L'accusé distribue des cagoules à tout le monde et on se

met à faire de la surveillance dans les environs de la 13<sup>e</sup> Rue.

Une heure plus tard, toutefois, Duchesneau a quitté les autres parce que, a-t-il dit, « ça n'aboutissait pas » et qu'il avait autre chose à faire au centre-ville. Les autres étaient encore quatre et c'était suffisant « pour faire la job », a estimé le délateur.

Ce dernier ne devait en rediscuter avec Binette que trois ou quatre mois plus tard, au Centre de détention de Québec. L'accusé a alors déclaré que « si trois témoins disparaissaient, ce serait plus facile pour sa cause ».

S'il a participé à l'expédition visant

Rino Girard, c'était pour grimper dans le club, a indiqué Duchesneau. Il appert en effet que régler le compte d'un Rock Machine faisait « gagner des points ».

Sa « carrière » de criminel, a-t-il dit, avait débuté en 1991 à l'âge de 18 ans. Recruté pour rejoindre les rangs des Damners Downtown, le club école des Hells, il faisait des « jobs de bras » et gérait la vente de stupéfiants dans le centre-ville pour un salaire hebdomadaire de 800 \$.

Mais le colosse dit en avoir eu assez de vivre du crime, et la police lui a offert une porte de sortie. C'est en pen-

sant à lui-même et à ses deux enfants de 10 et 3 ans qu'il a signé un contrat de délation en septembre 2001.

En échange de son témoignage sur tous les crimes dont il est au courant, Duchesneau sera protégé, on le réinstallera et on acquittera ses frais de subsistance. Depuis février 2001, il purge une peine de sept ans de pénitencier pour l'homicide involontaire de Stéphane Abgrall, en janvier de la même année.

Le jury a été libéré dès le début du contre-interrogatoire du délateur, l'avocat de l'accusé, M<sup>re</sup> Martin Tremblay, ayant soulevé un point de droit qu'il faudra un certain temps à régler. Le contre-interrogatoire reprendra ce matin, au plus tôt.

**Il s'était  
fait  
écœurer au  
téléphone**

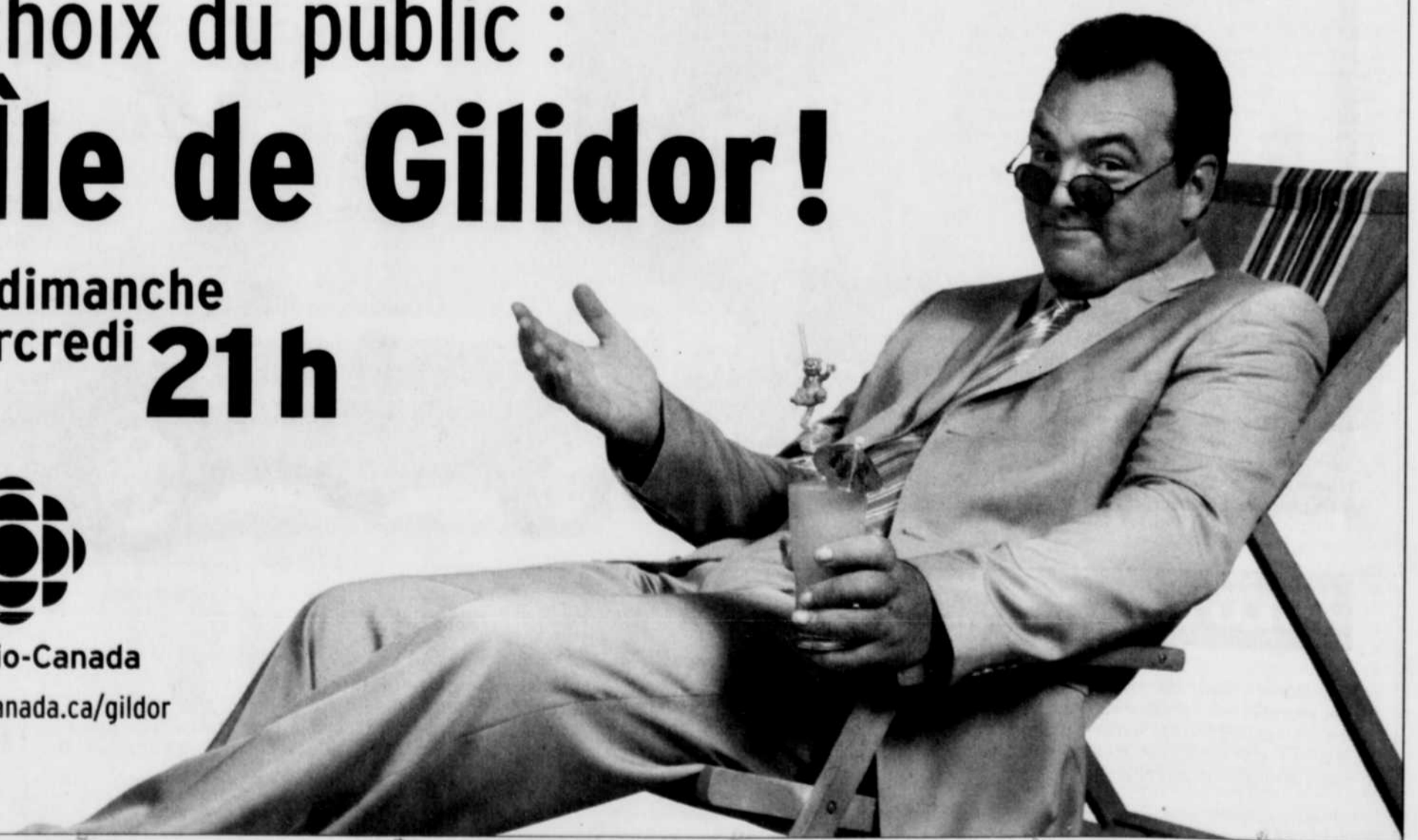
## Le choix du public : L'Île de Gilidor!

Du dimanche  
au mercredi **21h**



ICI Radio-Canada

www.radio-canada.ca/gilidor



## Josée Bournival victime d'un « fan »

■ Un homme qui a réussi par un subterfuge à se rendre au studio de Télé-4 pour déclarer son amour à la chroniqueuse Josée Bournival a été accusé hier de voies de fait. Heinz Heinrich Kandlbacher, 57 ans, s'est présenté vers 7 h 30 samedi à la station de la rue Myrand. La réceptionniste a laissé entrer l'homme, qui disait être un invité de l'émission Salut Bonjour Week-end, et l'a envoyé au maquillage. L'individu est allé enlacer la chroniqueuse Josée Bournival. La jeune femme a voulu se dégager de son agresseur. Son collègue, le journaliste sportif José Laganière, s'est porté à sa rescousse et a maîtrisé l'importun. Les gens de Télé-4 ont composé le 9-1-1. À l'arrivée des policiers, le quinquagénaire était très agressif et s'en est pris aux policiers. La chroniqueuse a continué son travail après l'incident. « À l'avenir, on va vérifier avec les chercheurs de l'émission et valider si les gens qui se présentent sont vraiment des invités », indique le directeur général de la station Richard Renaud. Heinz Heinrich Kandlbacher, qui a de multiples antécédents judiciaires, devra subir un examen psychiatrique avant de revenir à la cour. I.M.

## Le cerf comme emblème



C'est le cerf de Virginie que la population de Chaudière-Appalaches a majoritairement choisi comme emblème régional, tel qu'on l'a dévoilé à l'hôtel de ville de Lévis, hier. Il s'agit de la première région administrative au Québec à se doter d'un tel emblème. Sur la photo, de g. à dr.: Hélène Beaulieu, directrice du Conseil régional de l'environnement (CRECA); Jean Garon, maire de Lévis; Bob Van Oyen, directeur régional du ministère de l'Environnement; et Guy Lessard, président du CRECA. M. ST-P.

## Puni pour ses deux arrestations

■ Le jeune homme de 18 ans de Beauceville accusé en avril de conduite dangereuse et de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool a reçu sa sentence. Une amende de 600 \$ a été imposée à Francis Gilbert, qui devra en outre faire 75 heures de

travaux communautaires. De plus, le juge lui a interdit de conduire durant 12 mois, période au cours de laquelle il sera en probation. Le jeune accusé avait été interpellé au moment où il prenait une bière dans un stationnement de Sainte-Foy. Non satisfait de cette première infraction, Gilbert a repris le volant et, à sa sortie du stationnement, il a fui deux autres patrouilleurs qui l'avaient intercepté. R.H.

## Jean-Paul L'Allier discute gestion de l'eau avec le maire de Paris

PARIS (PC) — La capitale française et la Ville de Québec ont décidé, hier d'intensifier leur coopération en matière de gestion de l'eau, de culture et d'urbanisme.

« Nous avons envie de relations très fortes, basées sur l'histoire et une ambition pour l'avenir », a déclaré le maire de Paris, Bertrand Delanoë à l'issue d'une rencontre avec son homologue québécois Jean-Paul L'Allier. Nous voulons mettre en commun nos savoir-faire, pour s'épauler et bâtir ensemble. »

Le maire socialiste de Paris, élu en 2001, et son « ami L'Allier » se rencontraient pour la première fois. Jusqu'ici, ils n'avaient eu que des contacts téléphoniques. « On a fait le tour très sommairement des grands dossiers qui nous préoccupent depuis plusieurs années, notamment la gestion de l'eau de nos rivières urbaines, sur lequel on travaille depuis 1996 », a raconté M. L'Allier. On souhaite que cette coopération se poursuive. »

Aujourd'hui, Paris et Québec partagent la même envie « de modernité, de solidarité et d'efficacité », a ajouté M. Delanoë, qui a évoqué « un beau pacte d'amitié entre Québec et Paris ».

Le maire de la Ville lumière a indiqué qu'il se rendrait dans la Vieille Capitale en 2003, à l'invitation de son homologue.

MM. Delanoë et L'Allier ont aussi évoqué l'avenir de l'Association des maires francophones, fondée par les anciens maires de Paris et de Québec, Jacques Chirac et Jean Pelletier. L'Association est aujourd'hui présidée par M. Delanoë, qui bénéficie du soutien entier de la Vieille Capitale. « Ensemble, nous pouvons renouveler cette organisation, la rendre plus dynamique, l'adapter aux réalités nouvelles en milieu urbain », a déclaré M. L'Allier.

Après sa rencontre avec le maire de la capitale française, M. L'Allier a assisté à un déjeuner offert en son honneur dans les somptueux salons de l'hôtel de ville de Paris.

## LOCK-OUT À LA MINE LAC Le ministre Rochon nomme une conciliatrice

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Plus de six semaines après le début du lock-out à la mine Lac d'amianté du Canada (LAC) de Thetford Mines, le ministre délégué aux Ressources humaines et au Travail, Jean Rochon, a procédé hier à la nomination d'une conciliatrice dans le dossier malgré le fait que ni le syndicat, ni la société minière LAB Chrysotile n'en ait fait la demande.

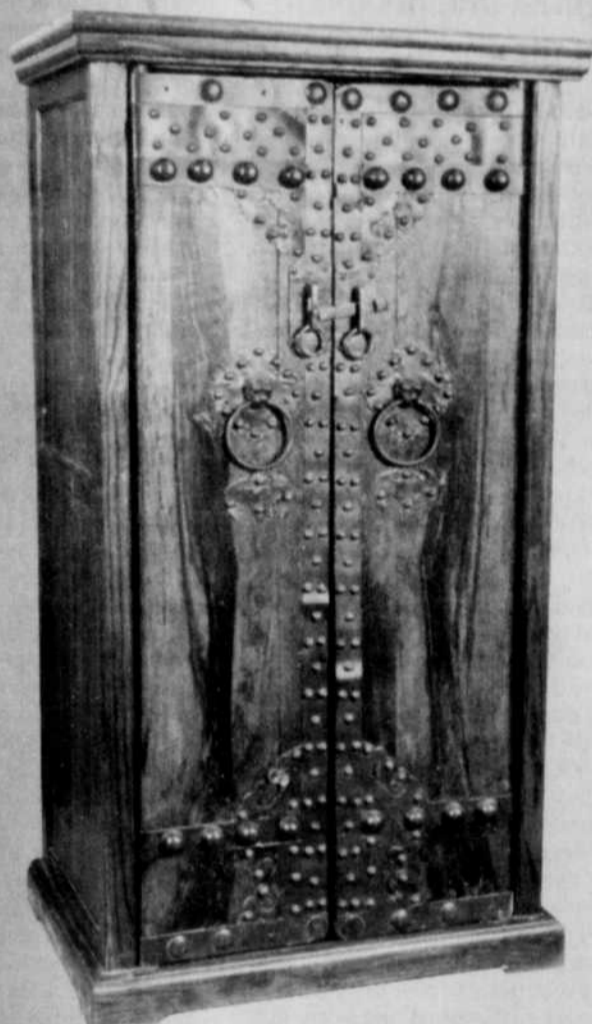
C'est M<sup>re</sup> France Racine, de la direction de l'arbitrage et de la médiation du ministère du Travail, qui agira comme conciliatrice. En novembre, l'intervention de M<sup>re</sup> Racine avait contribué à mettre fin au lock-out décrété par LAB Chrysotile à la mine d'amianté Bell de Thetford Mines. « Nous avons toujours voulu négocier et la compagnie n'a jamais voulu. Nous avons été de bonne foi et nous allons le démontrer de nouveau en participant au processus de conciliation même si ce n'est pas nous qui l'avons demandé », expliquait hier le président du Syndicat Métallos des travailleurs de la mine LAC, Jean Larose.

M. Larose précise toutefois que les travailleurs ne sont toujours pas prêts à accepter les dernières offres de l'employeur, qui représentaient un recul en ce qui a trait aux salaires, au régime de retraite et aux vacances et avaient été rejetées à 98,5 % par les syndiqués. « Nous voulons au moins le statu quo », a commenté M. Larose.

Du côté de l'employeur, Tom Coleman, vice-président aux opérations de la mine LAC, se réjouissait de la nomination d'une conciliatrice. « Ça devrait faciliter la discussion. Nous avons fait une offre sérieuse au syndicat et il l'a refusée. Nous attendons toujours une contre-offre », a-t-il fait remarquer en précisant que LAB Chrysotile n'avait pas l'intention de modifier énormément ses offres. « On ne peut pas en donner beaucoup plus, compte tenu de la situation actuelle dans l'industrie de l'amianté. Nous sommes cependant ouverts à certains arrangements mineurs. Si on peut changer une virgule de place pour aider à régler le conflit, nous allons le faire », a-t-il conclu.

La dernière offre de l'employeur a été rejetée à 98,5 %

## Solde D'ÉTÉ



Armoire médiévale  
Importation de Chine  
Cour. : 2063,99\$

Spécial

1031<sup>99</sup>



Cellier 20 bouteilles, 1 tiroir  
Cour. : 773,99\$

Spécial

386<sup>99</sup>



Jusqu'à 36 versements sans frais sans intérêt  
Certaines conditions s'appliquent



Tracker 4 X 4 décapotable

À partir de 279<sup>\$</sup>/mois\*  
Location 48 mois

0\$ comptant  
0\$ première mensualité  
0\$ dépôt de sécurité

La plus faible consommation d'essence de sa catégorie\*

+ 19\$/mois\*\*. Location 48 mois. \*Tracker 2R2 avec son ensemble Hors-piste  
\*\*Location 48 mois ou 80 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc

688-1212

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) Service ouvert le soir

Armoire 2 couleurs: naturel et antique  
Cour. : 1729,99\$

Spécial

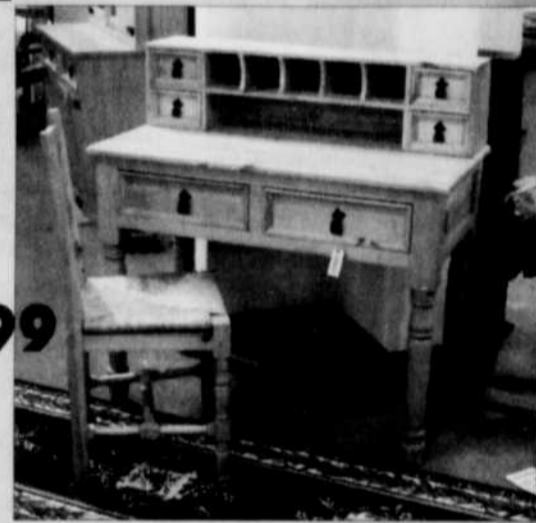
864<sup>99</sup>

Ensemble secrétaire et chaise

Cour. : 854,99\$

Spécial

427<sup>99</sup>



Grand choix de carpettes

Rabais jusqu'à

30%

La beauté de l'intérieur...

Vaste assortiment de fleurs d'été

à partir de

1<sup>99</sup>

Meubles en rotin  
Grand choix de carpettes  
Meubles antiques  
Objets et accessoires décoratifs  
Suggestions de cadeaux (animaux, masques, chandeliers, huiles)

Place Fleur de Lys  
(voisin de Sports Experts)  
523-5252



# ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC  
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR  
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON  
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

## Chasse aux sorcières

« La liberté et la peur s'affrontent, mais c'est la liberté qui est en train de l'emporter », a affirmé le président américain George W. Bush, en annonçant son intention de créer un superministère de la Sécurité intérieure. Vraiment ? À la lumière de ses récentes propositions, on pourrait pourtant jurer du contraire.

En effet, le projet du président Bush de regrouper une vingtaine de services au sein d'un seul superministère semble plutôt dicté par la peur que par la quête de liberté. En premier lieu, par la peur de perdre la face. Car la précipitation qui a caractérisé la présentation de cette initiative laisse croire que le président a fait cette sortie pour détourner l'attention des médias, jusque-là monopolisée par la négligence des agences fédérales dans la prévention des attentats du 11 septembre.

Mais il y a plus. Dans la même semaine, l'administration Bush a aussi annoncé que plus de 100 000 ressortissants étrangers, particulièrement les visiteurs du Moyen-Orient et les musulmans, feront bientôt l'objet d'un contrôle plus serré aux frontières américaines. D'ici 2005, ce sera l'ensemble des 35 millions de visiteurs qui pénétreront chaque année aux États-Unis qui devra s'attendre à se faire prendre en photo, à donner ses empreintes digitales et à être suivi à la trace pendant son séjour. N'est-ce pas là un autre indice que la liberté est en train de perdre la bataille aux mains de la peur en sol américain ?

On peut très bien comprendre que les États-Unis souhaitent améliorer leur sécurité intérieure à la suite des événements de septembre. Mais rien n'assure que cette mesure ouvertement discriminatoire envers certains groupes leur permettra d'atteindre leur objectif.

Tout d'abord parce que la menace peut venir tant de l'intérieur que de l'extérieur. On n'a qu'à se rappeler l'attentat d'Oklahoma City. Et ensuite, parce que la menace extérieure ne provient pas d'une seule race, d'une seule religion. Les groupes terroristes possèdent des ramifications partout dans le monde. Suffit que les Américains précisent quels groupes ils entendent surveiller pour que les terroristes dénichent des sympathisants qui seront à l'abri de tout soupçon. Il ne sera jamais possible de tout contrôler.

Par ailleurs, bien que les musulmans soient particulièrement dans la mire des États-Unis, tous les visiteurs feront l'objet éventuellement d'un contrôle plus serré. A priori, les Canadiens aussi. À l'heure où l'on parle de libéralisation des marchés, il faut se demander quel effet aura cette fermeture des frontières sur le commerce entre Canadiens et Américains.

Bien sûr, des ententes pourront être négociées pour permettre la fluidité des échanges. Mais les États-Unis ont maintes fois exprimé leur inquiétude face au supposé laxisme des douanes canadiennes. Il serait donc étonnant que la majorité des commerçants bénéficie d'un passe-droit. Les touristes canadiens ne seront pas davantage épargnés. Empreintes digitales, photos... De quoi retarder un voyage dans le Sud et se sentir comme un criminel potentiel.

S'il veut préserver les échanges entre les deux pays, le gouvernement canadien devra donc sortir ses griffes et négocier serré pour exclure ses ressortissants de la portée de cette réforme. Mais il devra aussi relever le défi de ne pas sacrifier en retour ce qui lui reste de liberté.

## Chrétien-Duceppe, un même combat

La politique crée parfois de bien surprenantes situations. Ainsi, depuis le congédiement de Paul Martin, le chef bloquiste Gilles Duceppe et le premier ministre Chrétien ont un intérêt commun, celui de stopper M. Martin. Car si l'ancien ministre des Finances prend la direction du Parti libéral, c'est l'existence même du Bloc québécois qui est menacée.

Les sondages sont catégoriques: un Léger & Léger, publié en avril 2000, donnait 54 % des intentions de vote aux libéraux sous Paul Martin, contre 35 % au BQ. Un SOM, publié samedi par *The Gazette*, leur donnait 60 % des voix, contre 21 % au Bloc. Ce serait la fin de l'aventure souverainiste à Ottawa.

Ces données illustrent à quel point la crise au sein du Parti libéral chambarde la situation politique. Du côté du Bloc, Gilles Duceppe se retrouve dans l'inconfortable position d'avoir à critiquer Jean Chrétien, au risque de contribuer ainsi à la victoire de Paul Martin. Il sera tentant pour M. Duceppe de faire porter ses enquêtes sur Paul Martin au lieu d'accabler davantage M. Chrétien.

L'Alliance canadienne, les conservateurs et le NPD ont le même problème, mais à un degré moindre. Le départ de Jean Chrétien redonnerait un nouveau souffle de vie aux libéraux. Mais c'est le Bloc qui est le plus menacé. Pendant des années, les chroniqueurs politiques ont dit et redit que le Bloc était le meilleur atout de Jean Chrétien; que sa présence à Ottawa contribuait à diviser l'opposition, au profit des libéraux. Et

voici donc que la survie du Bloc dépendrait de celle de Jean Chrétien ? Ironie d'une telle situation à de quoi faire sourire...

L'autre partie de l'équation, beaucoup plus simple celle-là, est au Canada anglais. Jean Chrétien y a toujours été considéré comme le garant de la ligne dure contre les souverainistes, alors que Paul Martin serait un peu mou, capable de répéter le flirt de Brian Mulroney avec les nationalistes québécois.

Mais si une victoire de Paul Martin avait pour effet d'évincer le Bloc québécois du Parlement d'Ottawa... Les anglophones seront bien tentés d'y regarder deux fois plutôt qu'une. Quand on connaît l'opportunisme des libéraux fédéraux, il est difficile de croire qu'ils ne feront pas ce calcul d'ici le vote de révision du leadership de Jean Chrétien.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com



### CARREFOUR DES LECTEURS

#### L'anglais: une nécessité plutôt qu'une obsession

(Lettre à Mme Brigitte Breton)

L'apprentissage de l'anglais à l'école publique est une nécessité plutôt qu'une obsession. Aujourd'hui, les textes scientifiques sont presque tous en anglais. On constate la prédominance de l'usage de l'anglais dans le monde des affaires. Dans certains pays, la langue anglaise est plus utile que le français. C'est la réalité.

Pour corriger cette lacune, il suffirait d'inclure l'anglais dans le curriculum dès la maternelle dans les écoles françaises (et non pas « francophone »). Un francophone est une personne qui parle français (dictionnaire Larousse).

J'ai enseigné dans les écoles publiques anglaises de la région. L'enseignement du français débute en maternelle. Les chants et comptines servent à former l'oreille de l'enfant. On y apprend à maîtriser le « u » et le « eu », sons qui n'existent pas dans la phonétique anglaise. L'étude du français se poursuit jusqu'au cégep. Fait assez curieux, il est très rare qu'un élève d'un cégep anglais échoue aux examens d'admission dans nos universités françaises. On me dit qu'il y a assez souvent des échecs chez les francophones aux mêmes examens.

Les parents reconnaissent cette lacune dans nos écoles publiques. Les plus fortunés optent pour l'école privée. Là aussi l'apprentissage d'une autre langue se fait dès la maternelle dans plusieurs écoles.

Lorsque l'été arrive ce sont les camps de villégiature (Maine, Ontario, Vermont, etc.) qui permettent de continuer et d'améliorer cette deuxième langue dans un contexte de plaisir et de relaxation très propice à l'enrichissement du vocabulaire... mais toujours pour les plus fortunés. Et les autres enfants de l'école publique ?

Thérèse Garneau  
 Québec

#### Vitesse qui prime, vitesse qui tue !

Encore un accident de la route entraînant la mort de quatre adolescents récemment dans la région de Saint-Anselme. La vitesse, une fois de plus, serait à l'origine de l'hécatombe. Malgré les campagnes publicitaires des gouvernements pour sensibiliser les conducteurs aux dangers de la vitesse au volant, en dépit des visites répétées des policiers dans les écoles pour inciter les jeunes à ralentir, toutes les semaines apportent leurs lots de morts sur les routes. Et souvent c'est la vitesse qui tue, dit la publicité.

Mais il y a l'autre publicité, celle des fabricants d'automobiles, celle qui montre des autos filant à toute vitesse dans des décors à faire saliver. Je retiens particulièrement celles où on nous montre tantôt un parachutiste, tantôt un lugeur qui rivalisent de vitesse pour arriver ensemble au point de rencontre. À la fin de la réclame on entend: « On recommence ? » Est-ce qu'il faut montrer des voitures qui roulent si vite qu'elles sortent presque de l'écran et entendre des moteurs vrombir pour attirer les consommateurs vers une marque quelconque ? Pourquoi tolérer ce genre de publicité sur les petits écrans ? Nous sommes en présence d'un paradoxe choquant ! D'une part, les gouvernements s'évertuent à répéter et à montrer les effets des excès de vitesse et, d'autre part, les compagnies de publicité et les fabri-

cants d'automobiles nous montrent aux heures de grande écoute des messages où, entre autres choses, c'est la vitesse qui prime !

Ces messages devraient être soumis à une réglementation. Les gouvernements montrent la prévention; les constructeurs automobiles étalent la provocation. C'est avant tout une question d'éthique pure et simple, mais c'est aussi une question de survie !

Marcel Déry  
 Hull

#### Pour sortir le Québec de l'impasse

(Lettre ouverte au premier ministre du Québec)

Tout le monde au Québec sait que l'objectif généreux et courageux de votre vie au service de la nation est de tenter de rendre le peuple québécois plus heureux, plus prospère, plus fort et plus épanoui... mais on constate actuellement un blocage, une sorte de verrou qui ferme la porte à l'évolution et au changement. Les raisons en sont multiples: le manque de confiance, la crainte d'échouer ou la hantise d'avoir à nous entre-déchirer, à nous dresser les uns contre les autres dans des querelles idéologiques et langagières qui n'aboutissent à rien alors que des enjeux auxquels nous sommes collectivement confrontés et les valeurs fondamentales qui nous unissent devraient nous rendre solidaires face à notre destin national. Aussi, étant donné qu'à l'impossible nul n'est tenu, après une longue et mûre réflexion, j'en arrive à la conclusion que, pour sortir le Québec de l'impasse et sortir le gouvernement du Parti québécois du pétrin dans lequel le dernier NON référendaire l'a enfoncé, il faut prendre acte des faits, se rendre à l'évidence, changer nos façons de voir et de faire et tendre la main à tous les hommes et femmes de bonne volonté.

Il faut cesser d'attendre un hypothétique grand jour avec des conditions parfaites qui ne viendra peut-être jamais. Il faut, à mon humble avis, tenir un référendum québécois, mais ni sur l'indépendance (pleine et entière) du Québec, ni sur le déséquilibre fiscal révélé de manière magistrale par le rapport Séguin, car il fait l'unanimité au Québec (il n'y a que Stéphane Dion pour ne pas vouloir le reconnaître) et dès lors il devient inutilement coûteux. Le référendum devrait porter sur la récupération d'un certain nombre de pouvoirs constitutionnels qui touchent à l'essentiel pour le développement de notre nation à la fois forte et fragile en Amérique du Nord et dans le concert des nations. Il nous faut donc aller chercher le minimum des pouvoirs qui portent sur les valeurs essentielles et raisonnables sans lesquelles on continuerait à mettre en péril notre avenir national et notre destin de petit peuple minoritaire. Il faut réclamer pour le Québec l'exclusivité réelle d'un certain nombre de pouvoirs, comme le suggéraient Jacques Parizeau, Jean-François Lisée et même Claude Morin dans d'autres contextes. Ces « points de souveraineté » ne sont pas nécessairement les 22 pouvoirs mentionnés dans le rapport Allaire. Il ne peut non plus être question d'ententes administratives jugées suffisantes par le PLQ. Tout le monde sait que cela ne changera pas grand-chose !

Il faut donc définir avec rigueur ces pouvoirs exclusifs en matière de communications, de langue, de culture et d'immigration. Il faut définir avec vigueur les règles qui empêcheront le fédéral d'inter-

venir dans les champs de compétences du Québec (municipalités, éducation, santé et services sociaux) via son pouvoir de dépenser, et d'entraver les relations internationales du Québec. Voilà la question référendaire qu'il faut soumettre au Québécois en toute modestie, en toute légitimité et en toute transparence. Ceci étant clairement exposé à la population de manière simple et compréhensible pour tous, le texte soumis au référendum pourrait être proposé de façon sereine. Le processus ne sera ni une astuce ni une stratégie machiavélique, sans être couplé avec une élection générale. L'objectif revient à hausser la barre des attentes politiques et constitutionnelles au-delà du rapport Séguin et à exiger un nouveau rééquilibrage des pouvoirs de la fédération, entre le Québec et le Canada, une dévolution de certains pouvoirs fédéraux vers le Québec, de façon juste, sereine et modérée, en collaboration avec les partenaires canadiens (provinces et gouvernements centraux), sans aller jusqu'à la brisure qui fait encore peur. Cela permettrait à certains fédéralistes inconditionnels comme à certains indépendantistes radicaux d'évoluer vers un « possible ».

Jean-Louis Bourque, politologue  
 Québec

#### Des jeunes dans la lutte contre la violence

Un petit groupe d'étudiants de l'école Fernand-Séguin, ayant été informés des dangers et des impacts que pouvait avoir la violence autant physique que verbale, ont décidé d'organiser une pétition contre ce phénomène aussi appelé le *bullying*. Lorsqu'un jeune se fait insulter une fois, cela paraît inoffensif, même banal, mais c'est souvent aux mêmes personnes que cela arrive et, à force de se faire insulter, écraser ou même frapper, cette escalade de violence pousse parfois les jeunes à faire des meurtres dans les écoles ou à s'enlever la vie.

C'est pourquoi ce groupe ramasse le plus grand nombre de signatures afin de sensibiliser les gens et d'obtenir des fonds pour mettre en place des solutions concrètes et efficaces dans le but d'arrêter ces problèmes, souvent négligés, sous prétexte que ce ne sont que des enfants. Victor Bélanger-Garnier est celui qui a pris l'initiative de créer cette pétition. Il prétend avoir déjà recolté plus de 350 signatures, mais ce n'est qu'un début, car il visitera, avec l'aide de ses collaborateurs, quelques écoles. Cette pétition, qui sera envoyée à la commission scolaire des Découvreurs, obtiendra sans doute un bon succès si l'on atteint l'objectif de départ de 1000 signatures.

Les étudiants du groupe tiennent à remercier du fond du cœur leur enseignante, Maude Alarie, et leur directeur, Marc Garneau, qui les ont accompagnés tout au long de leur projet. Si vous avez des enfants, je vous invite à aborder le sujet avec eux, car le pire est que souvent les victimes de *bullying* souffrent en silence.

Charles Boissonneault, 5<sup>e</sup> année  
 École Fernand-Séguin  
 Sainte-Foy

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante :  
 Carrefour des lecteurs  
 Journal LE SOLEIL  
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547  
 Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6  
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.  
 Adresse électronique : opinion@lesoleil.com

## OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

## Les campagnes sournoises

**S**AINTE-FÉLIX-DE-VALENTIN — Le candidat possède la carte numéro 128. L'un de ses organisateurs la carte numéro 11. Sauf qu'il ne s'agit pas du même parti! Le premier, François Gaudreau est candidat pour l'Action démocratique du Québec. Le second, François Lefebvre, était membre du Parti québécois jusqu'à l'hiver dernier. Et qu'ont-ils en commun? Mario Dumont bien sûr. J'allais vous dire qu'à Laval, la campagne de l'ADQ va plutôt bien. Sauf que rendu à Saint-Félix-de-Valois, ce n'est plus aussi évident. Dans Lanaudière, on ne brandit pas ses états de service en politique mais les maires de la place. André Asselin par exemple, rencontré aux portes de l'usine Bibeau Frères, deux fois candidat libéral à Joliette, fédéraliste inconditionnel, appuie David Levine. Parce qu'il est ministre... « Si Landry et Asselin sont pour lui, c'est qu'il doit être bon! »

Les seuls dont on ne parle pas beaucoup, ce sont les candidats du Parti libéral du Québec. Je dis ça comme ça, sans trop savoir pourquoi. J'essaierai de me rattraper demain en suivant Jean Charest. Promis! Mais pour l'instant, cela ressemble à un test. Pour Bernard Landry qui n'a presque plus rien à per-

dre. Pour Mario Dumont, qui a tellement créé d'intérêt qu'il a beaucoup à perdre.

« Numéro 11 » fut l'un des membres fondateurs du Parti québécois. Résidant de la circonscription de Laurier-Dorion, il voue encore une admiration sans bornes à René Lévesque... « Le René de Point de mire. Et Mario, c'est un autre Point de mire. » Rien de moins. D'ailleurs, si M. Lefebvre avait un fils, il aimerait qu'il ressemble au chef de l'ADQ!

Voilà qui expliquerait que la moyenne d'âge des électeurs de l'ADQ est en train de faire un bond. « Parmi les gens de votre âge », me dit Mario Dumont, qui semble bien renseigné. Sa nouvelle clientèle serait le « baby-boomer » qui a voté PQ toute sa vie et qui maintenant, découragé par les politiques du gouvernement, veut essayer autre chose.

François Lefebvre serait donc le modèle du nouveau militant adéquate. Il a quitté le PQ quand la ministre de la Santé a envoyé des patients aux États-Unis. Ce fut la goutte qui fit déborder le vase. Et les débuts de l'Action démocratique lui rappellent ceux du Parti québécois, du temps où on vendait les cartes de membres un dollar, et on collait les enveloppes avec sa langue. L'ADQ a beau être à l'ère de l'électronique, « l'argent ne leur sort pas par les oreilles, dit



Michel Vastel  
Mvastel@lesoleil.com

François Lefebvre. On gratte assez que la reine saigne du nez!»

Cela fera-t-il de François Gaudreau, un autre militant de la première heure, mais de l'ADQ cette fois, un membre de l'Assemblée nationale la semaine prochaine?

On est en terre libérale à Vimont, avec une grosse communauté italienne en plus. Mais le candidat du PLQ, Vincent Auclair, est notaire, fils de notaire. Et les notaires ont toujours bien réussi à Laval. Il est tout de même un peu curieux que cette campagne ait réussi à faire oublier que le député sortant, David Cliche, est un ancien ministre chouchou de Lucien Bouchard, une vedette du Parti québécois qui avait réussi à battre François Macerolla, candidat vedette lui aussi, et le conjoint d'une vedette de la télévision, Suzanne Lévesque.

Bref, une campagne sournoise où l'un ou l'autre candidat, libéral ou adéquate, gagnera par quelques centaines de voix. Une campagne tapageuse aussi. L'ADQ, qui avait lancé la mode des grandes affiches, a encore innové cette fin de semaine avec des petits messages aux couleurs pastel et au message subliminal — « Cessons de tourner en rond »; « Le 17 juin: provoquons le vrai changement »; « Santé et listes d'attente: on la connaît leur recette »; « Péquistes et libéraux: c'est du pareil au même ».

« Numéro 11 » n'aime pas cette orgie de couleurs sur les poteaux d'Hydro-Québec: « C'est de la pollution! » Il faut dire que pour polluer davantage le boulevard des Laurentides à Laval, il n'y a pas besoin de campagne électorale! Mais le message de ce vieux militant est passé: Mario Dumont en fait-il trop? À Saint-Félix-de-Valois comme dans toute la circonscription de Berthier, on ne risque pas d'en faire trop. Le Parti québécois mène une campagne de vedettes. Le premier ministre, les maires de la région, tout le monde se bouscule pour faire élire le ministre.

« On peut pas voter contre un ministre dans une partielle, dit M. le maire de Saint-Félix-de-Valois, puisque de toutes façons, il va y avoir une générale d'ici un an. » C'est l'argument de l'ADQ dans Saguenay retourné contre elle-même et contre sa candidate, Marie Grégoire.

« Essayez-nous pour une secousse! » martèle pour sa part David Levine.

En somme, comme le disait hier après-midi Bernard Landry, Gilles Baril était un bon ministre qui a démissionné « pour des raisons injustes... Mais je vous en présente un autre. »

En élisant un ministre, les gens de Lanaudière se rendraient un grand service, et rendraient un grand service au Québec, puisque l'expert de la santé conserverait son portefeuille. Il va sans dire que cela rendrait service au Parti québécois aussi...

Le parti a cependant une bien drôle de stratégie. Pour ratisser le plus large possible, le premier ministre et Gilles Baril font campagne dans un endroit, et David Levine dans l'autre. « J'aurais aimé ça que le candidat soit là aussi », faisait remarquer le patron d'une usine de Saint-Félix visitée hier. Dame! si on élit un ministre, autant le connaître n'est-ce pas? Et puis, les visites de premier ministre impressionnent toujours ces gens qui n'ont pas souvent l'occasion de rencontrer des personnages aussi importants.

Mais certains trouvent qu'ils « se font pas mal tirer la couette! » Même question que plus haut: Bernard Landry en fait-il trop? Là aussi, c'est sournois... Et dire que le sort des chefs de parti, Bernard Landry et Jean Charest tout au moins, se jouera peut-être lundi prochain. Maudite politique...

## 2000 morts par année au Québec à cause d'erreurs médicales?

Luc Bessette, M.D.

Médecin d'urgence au CHUM et membre du conseil d'administration de l'Association des médecins d'urgence du Québec

C'est ce que titrait le *Journal de Montréal* dans sa Une du vendredi 24 mai. Deux mille morts par année... Cela est énorme! Statistiquement, ça représente plus de décès que le nombre de gens qui meurent au Québec chaque année des suites d'accidents de la route, de cancer du sein ou même du sida. Une facture qui représenterait un coût social de plus de 900 millions \$ annuellement, dont 200 millions \$ en coûts directs au système de santé! Sensationnalisme ou vérité? Vraisemblablement les deux.

Ce « constat » fait suite à la publication de rapports étrangers sur la prévalence des erreurs médicales, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie.

Sans contredit, de toutes ces études étrangères, la plus médiatisée a été *To err is human*, un rapport de l'Institute of Medicine du National Academy of Sciences, parue aux États-Unis en novembre 1999 et qui estime le nombre de décès imputables aux erreurs médicales entre 44 000 et 98 000 chaque année.

Troublées par ces chiffres alarmants, les autorités sanitaires canadiennes ont amorcé une étude nationale multicentrique pour déterminer l'ampleur de ce problème au pays. Le journal rapportait donc une extrapolation inférée à partir d'études étrangères.

Bien que l'étude canadienne ne sera pas terminée avant 2004, on est en droit de se poser dès maintenant trois questions fondamentales. L'ordre de grandeur du problème soulevé par ces études étrangères est-il réaliste? Peut-on comparer le système de santé canadien aux systèmes de santé étrangers auxquels on réfère? Quelles mesures concrètes pourrait-on apporter au Québec pour minimiser ce problème?

Premièrement, il faut savoir ce que ces études définissaient comme erreurs médicales. L'erreur médicale ne consistait pas seulement en erreur de diagnostic ou de traitement, mais aussi en délai d'intervention inapproprié. Par exemple, au Québec, le délai d'intervention en chirurgie cardiaque ou pour obtenir un traitement de radiothérapie pourrait se qualifier comme erreur médicale si survient une complication mortelle.

Deuxièmement, il faut faire une distinction essentielle. Contrairement à l'accident d'avion qui devrait être évitable, la mort survient nécessairement au terme de la vie. Aussi, faut-il savoir quel pourcentage de ces morts évitables ne sont que des morts reportées de quelques heures ou de quelques jours au terme d'une maladie incurable.

Cela ne doit pas nous amener à minimiser l'importance du problème car, du moins en ce qui concerne l'étude américaine, on n'a analysé que les décès survenus en milieu hospitalier et sur la base de dossiers médicaux souvent incomplets.

Selon cette étude, environ une personne sur 500 admises dans les hôpitaux américains chaque année souffre d'une complication qui se révélera mortelle. On y note aussi qu'environ 10 % des erreurs médicales entraînant un décès hospitalier sont imputables à une mauvaise médication (sans tenir compte toutefois de toutes les hospitalisations elles-mêmes imputables aux interactions médicamenteuses évitables).

Cela est-il réaliste? Évidemment, le rapport a suscité controverse. Toutefois, sans entrer dans tous les détails de l'étude, l'ordre de grandeur peut sem-



Troublées par ces chiffres alarmants, les autorités sanitaires canadiennes ont amorcé une étude nationale multicentrique pour déterminer l'ampleur de ce problème au pays.

bler malheureusement conforme à la réalité.

Mais, peut-on comparer le système de santé québécois aux systèmes des États-Unis, de Grande-Bretagne ou d'Australie? Bien sûr! On parle ici de systèmes de santé de sociétés parmi les plus développées et donc éminemment comparables.

Il ne faut pas se leurrer. Ces études montrent, entre autres, que les erreurs de médication sont responsables d'une grande partie de ces décès. Or, que sait-on au Québec de cette problématique? Encore peu de choses sauf que, une étude épidémiologique réalisée par le Dr Tamblyn de l'Université McGill démontre qu'une prescription médicamenteuse sur trois, dans la grande région de Montréal, est faite par un médecin qui voit le patient pour la première fois! Risques d'erreurs? On serait évidemment porté à le croire d'autant plus aisément quand on connaît la désorganisation du partage d'informations entre les différents acteurs du réseau de la santé.

Que faire? D'abord quantifier le problème. Aux États-Unis, le Congrès américain a instauré le National Center for Patient Safety, dont le mandat est de circonscrire le problème et de trouver des solutions pour réduire de 50 % d'ici cinq ans ce problème de santé publique. Cela se fera notamment via une banque de données centralisée accessible de façon sécuritaire dans Internet. On est loin des attermolements du gouvernement du Québec devant la Commission d'accès à l'information qui s'oppose à toute banque de données centralisée!... Et après, on blâmera le secret médical!...

Le ministre Legault semble vouloir aller de l'avant. Son gouvernement en aura-t-il le courage politique? En arrivera-t-on à penser que le droit à la vie prime sur le droit à la vie privée? Rien n'est moins sûr quand on voit le débat autour de la carte santé qui permettrait notamment de circonscrire et limiter ces erreurs, surtout en ce qui concerne la morbidité médicamenteuse.

Que la Commission d'accès à l'information souffre de myopie intellectuelle et de manque de jugement dans un domaine qui, somme toute, n'est pas le sien, c'est affligeant, mais compréhensible. Ce qui l'est moins, c'est le discours oiseux et saugrenu de certains acteurs du réseau qui s'y opposent sous prétexte que, dans un environnement budgétaire limité, cela serait faire mauvaise utilisation des fonds publics!...

Outre l'intérêt de monnayer un droit de veto, ce discours est farfelu, car les économies récurrentes du système de santé compenseront largement l'investissement projeté tout en faisant l'économie d'une souffrance humaine considérable.

Cependant, il faudra aussi mettre en place une réforme en profondeur de notre façon de faire car, et c'est là une des plus grandes contributions des études sur la question, les erreurs médicales sont portées par un système désorganisé et ne sont surtout pas le fait des seuls praticiens.

Parmi les pistes prometteuses seraient l'obligation de rapport d'incidents, l'instauration d'un système no-fault de responsabilité médicale ou institutionnelle, un travail coopératif par partage efficace de l'information et un meilleur encadrement de la formation continue.

Il est à espérer que comme société nous ayons le courage de nous en donner les moyens.

## Comment rester en santé... politique

Monique Richard

Présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Dans un contexte où la santé émerge comme un enjeu social majeur non seulement pour les prochaines élections au Québec, mais aussi dans la dynamique des relations fédérales-provinciales, il nous semble opportun d'interpeller les diverses formations politiques sur une question qui nous tient à cœur: la préservation des valeurs fondamentales à la base de notre système public de santé.

Il existe un large consensus au sein de la population québécoise en faveur des principes qui sous-tendent la Loi canadienne sur la santé: gestion publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité. Pourquoi ne pas consacrer ce consensus dès maintenant dans nos textes de loi?

Nous aimerions donc savoir, de la part du gouvernement péquiste, s'il serait disposé à soumettre, pour adoption par l'Assemblée nationale dans les meilleurs délais, une déclaration solennelle exprimant l'attachement de la société québécoise à ces principes et s'il serait disposé à les enchâsser dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux?

Nous aimerions savoir, de la part des partis d'opposition (PLQ et ADQ), s'ils seraient disposés à appuyer une résolution du gouvernement en ce sens?

Pour le gouvernement péquiste, il s'agirait d'officialiser des orientations qui se retrouvent déjà dans son programme. De leur côté, les partis d'opposition trouveraient dans cette initiative l'occasion de rassurer la population quant à leur position en matière de santé et de services sociaux.

En outre, un consensus de l'Assemblée nationale sur ce sujet favoriserait grandement l'établissement d'un rapport de forces face au gouvernement fédéral dans le débat sur le déséquilibre fiscal.

En effet, tant que le Québec n'aura pas fait siens ces principes, le gouvernement fédéral pourra toujours invoquer son rôle de chien de garde des valeurs fondamentales comme prétexte pour refuser de transférer aux provinces l'espace fiscal dont elles ont besoin pour mieux soutenir la santé et les services sociaux.

Mieux vaudrait dissiper les ambiguïtés avant d'envisager une consultation populaire sur le rapatriement de points d'impôt.

Nous voulons un consensus officiel sur la santé

# Pas de vacances pour Héma-Québec

L'organisme espère rejoindre 81 000 donateurs cet été

NICOLAS HOULE  
Nhoule@lesoleil.com

■ Héma-Québec, qui célébrera bientôt ses quatre ans, lançait hier sa campagne de sensibilisation estivale afin d'inviter le grand public à faire don de son sang. Du 10 juin au 10 septembre, c'est pas moins de 81 000 donateurs que la société à but non lucratif compte rejoindre par le biais de 443 collectes mobiles, disséminées un peu partout à travers la province.

« Durant l'été, les besoins en sang ne baissent pas, au contraire, rappelle André Roch, adjoint au directeur général, chargé des affaires publiques. On essaie donc d'être près des gens parce qu'on sait que pendant cette période, ils ne pensent pas nécessairement à faire des dons. »

C'est en étant présent à de nombreux endroits fréquentés par les vacanciers, comme les terrains de camping ou les centres commerciaux, qu'Héma-Québec compte aller à la rencontre du grand public. Cette formule a déjà fait ses preuves par le passé et devrait permettre à l'organisme d'atteindre les ob-

jectifs qu'il s'est fixés. « Faire un don de sang, c'est pas pire qu'une piqûre de moustique: ça fait moins mal et ça pique moins longtemps! » a indiqué Jean Furois, porte-parole de la campagne. Bien connu des amateurs de hockey de la région de Québec pour son travail à la tête du défunt Super Fan Club des Nordiques, M. Furois a été happé par un camion lourd lors d'une promenade à vélo il y a deux ans.

Il a dû subir l'amputation de la jambe droite et recevoir 27 transfusions, mais il est aujourd'hui au sommet de sa forme et enfourche régulièrement son vélo. Il a tenu à faire son troisième don de sang, depuis le fâcheux événement, avec son bras droit, celui dont il a failli perdre l'usage.

« On m'appelle Jean Furois, mais

c'est de la fausse représentation, a dit le sympathique miraculé, non sans émotion. J'ai l'impression qu'avec toutes les transfusions que j'ai eues, je m'appelle Jean, Colette, Nicole... »

Au cours des quatre dernières années, Héma-Québec a su satisfaire les besoins en sang des hôpitaux de la province, malgré des hausses annuelles de la demande de 5%. Celles-ci s'expliquent notamment par le vieillissement de la population et les types de chirurgies pratiquées. Pour y répondre, l'organisme s'efforcera de recruter 500 donateurs sur une base quotidienne dans la grande région de Québec.

On peut s'informer des divers points de collectes d'Héma-Québec en composant le 650-7230 ou en surfant au [www.hema-quebec.qc.ca](http://www.hema-quebec.qc.ca).



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER  
Jean Furois fait don de son sang en compagnie d'Édith Côté d'Héma-Québec.

**Chaud l'été  
Cheïkha!**

DES RABAIS BIEN CONCRETS POUR UNE MODE  
INTEMPORELLE, SEYANTE ET TOUT CONFORT.

Nos collections

CHACOK  
sont à **20%\***  
de rabais

KS.  
SELECTION  
**30%\***  
de rabais

Marcia  
**50%\***  
de rabais

**Tail**

Sélection spéciale de vêtements d'été **50%\***  
\*sauf accessoires

**CHEÏKHA**  
L'INTEMPORELLE

Place Ste-Foy • 652-8876

JOBIS  
HUCKE  
L'ÉCLAIR

**Un temps  
fort du  
printemps...**

Toutes  
nos collections  
sont réduites  
jusqu'à  
**50%\***

\*sauf bijoux  
et accessoires.

Le moment que  
vous attendiez  
pour renouveler  
votre garde-robe  
de belle façon  
et à bas prix

Boutique  
**JOSÉE LAURENT**

L'expression parfaite de l'élégance

654-1388 PLACE STE-FOY

## EN BREF

### Déraillement à Baie-Saint-Paul

■ Treize wagons d'un convoi du Chemin de fer Charlevoix ont déraillé hier après-midi dans le secteur du Vieux Quai, à Baie-Saint-Paul. Parmi le convoi, huit wagons étaient chargés de rouleaux de papier produits à l'usine Abitibi-Consolidated de Clermont. La cargaison devait se rendre à Québec. Lors du déraillement, l'un des wagons est tombé sur la grève tandis que les 12 autres se sont éparpillés sur les rochers. Les opérateurs du train de 39 wagons n'ont pas été blessés. Le directeur général du Chemin de fer Charlevoix ne comprend pas ce qui a pu se passer. « Notre voie avait été auscultée par une compagnie spécialisée vendredi, signale Denis Cliche. Il n'y avait rien de particulier à cet endroit. On ne nous avait même pas demandé de réduire les vitesses. » L'accident ferroviaire a lourdement endommagé les rails. « On a perdu 1000 pieds de voie », se désole Denis Cliche. Hier soir, les employés s'affairaient à redresser les wagons. La compagnie estime que le trafic ferroviaire sera bloqué durant au moins deux jours. Ce déraillement est le troisième à frapper le Chemin de fer Charlevoix depuis deux ans. I.M.

# Pas d'ennui. Aucun.

Avec Bell ExpressVu, non seulement vous ne vous ennuierez pas, mais vous n'aurez pas d'ennuis. Parce que votre soucoupe sera installée en 72 heures par des techniciens qualifiés, le service à la clientèle est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et des conseillers en ligne et en magasin sont toujours là pour vous aider à trouver le forfait qui correspond à vos besoins.

1 87 SOUCOUBE  
[expressvu.com](http://expressvu.com)

allez-y

  
**Bell**  
ExpressVu

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

MURDOCHVILLE

## La population dit oui à la fermeture de la ville

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

MURDOCHVILLE — La population de Murdochville souhaite que la ville ferme si aucun projet créateur d'emplois n'est annoncé d'ici quelques semaines. Près de 600 Murdochvillois ont répondu à l'invitation du Syndicat des Métallos, dimanche et lundi, et voté en majorité pour la fermeture de la municipalité.

Les trois quarts des votants de Murdochville se sont déplacés au cours des deux derniers jours pour exprimer s'ils souhaitent ou non la fermeture de la ville, à l'occasion

d'une consultation publique. Le Syndicat des Métallos estime que le mandat est clair : 77 % des répondants lui ont donné l'aval pour négocier avec Noranda et les gouvernements des dédommagements en vue de faire disparaître Murdochville. Ce résultat a été accueilli par une salve d'applaudissements.

« On a longtemps négocié des conventions collectives avec Noranda. À plus de 70 %, on en a voté en masse, et ils les ont toujours respectées, et on les a toujours respectées. On demande aujourd'hui

à Noranda de respecter le vote qui vient d'être pris, de s'asseoir à la table avec les deux paliers de gouvernements et de négocier de bonne foi la fermeture des installations! » s'est écrié Daniel Roy, représentant régional du Syndicat des Métallos, au dévoilement des résultats du vote.

Le maire de Murdochville, Marc Minville, s'est dit heureux du résultat. « On ne peut pas avoir de meilleurs sondages », estime-t-il. Il demande aux gouvernements d'être à l'écoute des souhaits de sa population.

La Ville de Murdochville tiendra un référendum officiel sur la question le 25 août.

La compagnie Noranda a fermé sa fonderie de cuivre de Murdochville le 27 avril, laissant 300 personnes sans emploi, dans une ville mono-industrielle de 1000 âmes.

La direction dit avoir 15 millions \$ en sa possession pour dédommager les ex-travailleurs, mais le Syndicat estime que les offres sont toujours insuffisantes.

Le ministère des Régions affirme avoir en main des projets intéressants pour Murdochville, mais refuse encore de les exposer au public.



Remy Trudel

## Québec octroie 35 M\$ pour les sciences de la mer

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Une somme de 35 M\$ sera consacrée au cours des trois prochaines années au développement des ressources, des sciences et des technologies de la mer, le créneau d'excellence retenu par le gouvernement du Québec pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de la Côte-Nord et des Îles-de-la-Madeleine.

Les pêches commerciales, l'aquaculture, la transformation des produits aquatiques, la biotechnologie, les technologies marines ainsi que la construction et la réparation navale bénéficieront de cette somme.

« Déjà une vingtaine de projets sont sur la table », a révélé Remy Trudel, ministre des Régions lors d'une conférence de presse à Rimouski en compagnie de ses collègues Maxime Arsenault et Solange Charest.

Le financement du Centre de recherche en biotechnologies marines de Rimouski devrait être annoncé au cours des prochaines semaines.

Le président de la Technopole maritime du Québec, Pierre Couture, a réagi favorablement à l'annonce de créneau d'excellence.

« C'est un pas en avant qui nous positionne par rapport à ce qu'on réclamait comme spécificité régionale. Les montants annoncés vont nous permettre d'effectuer des montages financiers sur des projets qui vont avoir un impact durable sur le développement de la région. »

Les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord, en plus de celles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, pourront avoir accès à un crédit d'impôt de 40 % remboursable sur les salaires pour les activités de transformation des produits finis ou semi-finis dans le secteur des biotechnologies maritimes.

Les 35 M\$ déjà annoncés pour la Stratégie de développement économique des régions-ressources et le plan de relance de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine s'ajoutent à celles réservées pour le créneau d'excellence des sciences de la mer.

### SOMMET DES RÉGIONS

« On veut savoir ce qui marche, ce qui marche moins et ce qui manque pour en faire davantage dans les axes de développement de la région retenus par le Conseil régional de concertation et de développement, l'entente-cadre Québec-Bas-Saint-Laurent », a aussi exprimé le ministre Remy Trudel après avoir consulté 160 leaders régionaux concernant le Rendez-vous national des régions-ressources qui aura lieu à Québec à la fin du mois d'octobre.

Selon le ministre, plusieurs thèmes ont dominé la consultation : la participation de la population à son développement, les communications régionales et intra-régionales et les liens à renforcer entre les milieux urbain et rural.

Les propositions retenues lors de cette rencontre seront soumises à des groupes engagés dans le développement pour ensuite faire l'objet d'un nouvel accord régional avant d'aboutir au sommet national des régions-ressources.

M<sup>re</sup> Bertrand Blanchet qui, au début du printemps, avait lancé dans LE SOLEIL l'idée de tenir des États régionaux pour les régions-ressources, n'a pu se libérer pour assister à cette consultation.

PÊCHE SUR LA RIVIÈRE GRANDE CASCAPÉDIA

## Les Micmacs et Faune Québec s'entendent

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

NEW RICHMOND — Les Micmacs de Gesgapegiag ont réussi à s'entendre avec Faune et Parcs du Québec en milieu de journée hier et mettent un terme à leur pêche continue au filet sur la rivière Grande Cascapédia.

Cette entente est survenue à 14 h, alors qu'une centaine de Blancs manifestait sur la route 132, en appui aux Micmacs, à 500 mètres de la rivière. Les manifestants, des citoyens de la municipalité de Cascapédia-Saint-Jules, ont mis fin sur-le-champ à leur blocus partiel de la route, une heure avant l'échéance fixée par le maire Pat Saint-Onge, inquiet du sort de 100 de ses concitoyens travaillant sur la rivière ou dans des camps de pêche.

Les Micmacs pêchaient au filet depuis la fin d'avril, mais avec plus d'intensité depuis trois semaines. Ils voulaient bonifier le montant annuel de 125 000 \$ qu'ils reçoivent de Faune et Parcs du Québec (FAPAQ) en échange de l'accessibilité dont jouissent les gestionnaires de la portion publique de la rivière, la Société Cascapédia, qui y supervise l'essentiel de la pêche sportive. Les Micmacs occupent de plus la moitié des sièges au conseil de cette société.

« Le montant a été arrêté à 270 000 \$ pour cette année, après des discussions avec le SAA (Secrétariat aux affaires autochtones) et FAPAQ, où « on n'a pas d'argent ». Ils sont allés voir les clubs privés pour avoir plus d'argent. L'important, c'est que l'entente débouche sur



Les citoyens ont manifesté en appui aux Micmacs hier après-midi avant que surtienne l'entente.

une promesse d'initier les discussions pour une entente à long terme », réagit John Martin, chef de Gesgapegiag.

Les Micmacs continueront à pêcher au filet selon les termes d'une entente annuelle d'exercice de cette activité ancestrale. D'ici la fin de juin, ils bénéficieront de 10 jours de pêche et d'un quota de 3000 livres. Ils retranchent deux jours de pêche à ce qui était prévu. Les 145 000 \$ serviront à faire travailler une douzaine de personnes à Gesgapegiag, où on veut négocier une entente de cinq ans.

Même si l'entente de principe a été entérinée par son conseil de bande

alors que la manifestation d'appui des Blancs débutait, le chef Martin estime que l'aide des citoyens de Cascapédia-Saint-Jules a fait bouger les choses, surtout que les Blancs en parlaient depuis quelques jours et qu'ils avaient décidé dimanche de l'organiser. « Ils ont certainement mis de la pression sur le gouvernement. Nous réalisons que nous ne sommes pas seuls. La pêche sportive a un impact sur l'économie et le fait que des gens (des Blancs) se plaignaient de l'inertie du gouvernement nous a été profitable. C'est bien de pouvoir travailler ensemble; ça évite des gestes extrêmes », poursuit M. Martin.

Isabelle Lewis, porte-parole du ministre responsable de Faune et Parcs du Québec, Richard Legendre, confirme que des fonds ont été ajoutés par des « partenaires privés » pour bonifier l'offre faite aux autochtones, et que la part du gouvernement reste à 125 000 \$ cette année.

Le maire de Cascapédia-Saint-Jules, Pat Saint-Onge, espère que l'entente provisoire d'hier sera suivie d'une entente à long terme de cinq ans. « C'est dommage que nous ayons toujours à mettre sur pied ces moyens de pression pour faire bouger les choses », a-t-il déploré.

PASTEURSELLE CHEZ LES EIDERS À DUVET

## L'épidémie touche à sa fin

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le pire de l'épidémie de pasteurlose qui a mortellement frappé ces dernières semaines quelque 5000 eiders à duvet dans les îles du Saint-Laurent fait maintenant partie du passé.

Selon Jean Rodrigue, biologiste au Service canadien de la faune, on ne retrouve plus de cadavres de ces oiseaux outre ceux qui ont déjà été repérés ou brûlés sur place. « Il y aura une baisse de la population mais qui se rétablira à long terme. Il y a déjà eu dans le passé des épidémies et la population est revenue à la normale », a dit M. Rodrigue lors d'un point de presse hier au bureau régional de Rimouski d'Environnement Canada.

Plusieurs dizaines d'eiders ont aussi été retrouvés en fin de semaine le long des berges du littoral de la rivière Rimouski régulièrement fréquentées par des promeneurs.

Il n'y a toutefois aucun risque de transmission pour l'homme. Il est toutefois recommandé aux cueilleurs de duvet d'eiders d'utiliser des gants.

Pour les autres espèces d'oiseaux, le danger de contamination n'est pas très grand. M. Robert Claveau, médecin vétérinaire au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, émet l'hypothèse que le problème puisse provenir de la côte nord-est américaine d'où les eiders sont partis pour leur migration annuelle.

Le résultat d'analyse de sang à venir devrait prouver hors de tout doute qu'il s'agit de la pasteurlose. « La maladie se transmet par contact direct, par le bec, d'un oiseau à l'autre ou est favorisée par l'eau stagnante. Le meilleur moyen de contrôle de la maladie consiste en l'élimination rapide des cadavres. Le plus grand risque pour l'homme est de se faire mordre par la gueule d'un chien atteint de la maladie, ce qui provoquerait une rougeur, de la chaleur et de la douleur », a dit le médecin vétérinaire.

C'est la colonie de l'île Biequette, en face du Bic, près de Rimouski, qui regroupe près des 40 % des 50 000 oiseaux de cette espèce qui a été la plus affectée. Les premiers cadavres d'eiders ont été retrouvés autour du 3 juin.

BAIE-COMEAU

## Comparution d'un présumé trafiquant de cocaïne

■ BAIE-COMEAU — Maurice Bouchard, un homme de 42 ans de Baie-Comeau, a comparu hier au palais de justice de l'endroit pour répondre à des accusations de possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic, de délit de fuite et d'entrave au travail des policiers. Bouchard s'est rendu aux policiers de la SQ samedi alors que la veille, ceux-ci avaient tenté en vain de l'arrêter dans une résidence du lac Taillardat. L'individu avait à ce moment pris la fuite et les forces de l'ordre avaient renoncé à le poursuivre en voiture dans un chemin où se trouvaient plusieurs enfants. Dans cette résidence qui n'appartient pas à l'accusé, la SQ a découvert 14 grammes de cocaïne d'une valeur de 1400 \$, une balance, de la coupe et deux armes à feu entreposées illégalement. Les policiers se réjouissent de l'arrestation de Bouchard, bien connu dans le milieu policier pour approvisionner en cocaïne plusieurs revendeurs des secteurs de Baie-Comeau et Ragueneau. L'individu a été remis en liberté sous engagement et reviendra devant la cour le 3 septembre pour son enquête préliminaire. S.P.

FONDS D'AIDE PIERRE-HARVEY

## Dix fois plus d'argent grâce aux Jeux du Québec

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le Fonds d'aide Pierre Harvey s'enrichit d'un seul coup de 200 000 \$ provenant des surplus accumulés de la 36<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec tenue à Rimouski à l'hiver 2001 assurant ainsi la pérennité de ce fonds.

Une autre partie des surplus, qui totalisaient le chiffre record près de 300 000 \$, a déjà été distribuée à la nouvelle équipe de football Les Pion-

niers du cégep de Rimouski, à la formation de football juvénile de l'école secondaire Le Mistral de Mont-Joli et au Club alpin de Rimouski.

Le fonds verra toutefois sa vocation élargie au domaine des arts en plus du volet sportif.

« Nous voulions au conseil de Rimouski que cette somme serve autant au volet sports qu'au volet arts pour viser toute la population. On ne vou-

lait plus distribuer de l'argent selon des critères arbitraires, mais plutôt assurer la pérennité du Fonds qui fonctionnait déjà bien », a retenu le maire Michel Tremblay.

Les bourses annuelles de 500 \$, au nombre indéterminé, sont destinées à des jeunes de 14 à 24 ans qui sont résidents de Rimouski ou qui sont membres d'un club sportif ou d'une association culturelle rimouskoise.

Le jeune récipiendaire doit répondre à un questionnaire de sept pages en plus d'être recommandé par son club.

Le Fonds d'aide Pierre Harvey a distribué en 12 ans plus de 200 bourses totalisant 60 000 \$ dont trois ont été remises au champion patineur artistique en couple David Pelletier.

La corporation gestionnaire du Fonds d'entraide Pierre Harvey devra modifier ses règlements et la composition de son conseil d'administration afin de répondre aux exigences de Rimouski.

Sa vocation sera élargie au domaine des arts

Prenez la vie du bon côté.  
Celui du conducteur.



1,9%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 36 MOIS

AUCUN PAIEMENT AVANT  
90 JOURS<sup>†</sup>  
AU FINANCEMENT À L'ACHAT<sup>†</sup>

Vroum-  
vroum



« Le meilleur achat de sa catégorie »  
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval

Meilleure voiture  
économique



Association des Journalistes  
Automobile du Canada

**Mazda Protegé SE**

OU Louez à partir de

189\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET  
PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 1995\$

Équipée pour le plaisir: • Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable et verrouillable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs • Volant inclinable • Essuie-glace à balayage intermittent • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Console centrale • Bouches de chauffage aux places arrière • Barres stabilisatrices avant et arrière • Roues de 14 po avec enjoliveurs intégraux • Et plus de 60 autres caractéristiques de série

Puissant moteur de 2 L et 130 ch de série sur les modèles LX et ES

Les Mazda Protegé. Les plus vendues au Québec. †

« La voiture de l'année »

Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval



**Mazda Protegé5**

OU Louez à partir de

249\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET  
PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 1995\$

Équipée pour l'action: • Roues de 16 po en alliage • Moteur 4 cyl. de 2 L à DACT et 130 ch • Compte-tours • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Ensemble GFX • Régulateur de vitesse • Phares antibrouillards • Essuie-glace de lunette • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Console centrale • Banquette arrière 60/40 • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Sièges en tissu de type sport • Glaces à commande électrique et télédéverrouillage • Indicateurs du tableau de bord à fond blanc • Et plus encore



**Mazda 626 LX-I4**

Louez à partir de

299\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET  
PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 1995\$

OU Achetez à partir de

21 995\$

Et obtenez

0%<sup>†</sup>

DE FINANCEMENT  
À L'ACHAT  
JUSQU'À 36 MOIS

Caractéristiques de série: • Moteur 2 L à DACT et 16 soupapes • Roues de 15 po • Boîte manuelle 5 vitesses • Télédéverrouillage • Console centrale • Banquette arrière à dossier 60/40 avec accoudoir central • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo et lecteur CD • Glaces de teinte foncée, à commande électrique • Serrures des portes et miroirs chauffants à commande électrique • Deux coussins de sécurité • Freins à disque avant • Barres stabilisatrices avant et arrière

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA  
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA

Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.  
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.



\* Rapport de l'IRARC, ARD.

† Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Autres taux de financement disponibles. †† L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat seulement sur toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. \* Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protegé SE 2002 (modèle 41MS2AR00), des Mazda Protegé5 2002 (modèle 051552AR00) et des Mazda 626 LX-14 2002 (modèle F41552AR00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250\$ (Protegé SE), de 300\$ (Protegé5) et de 350\$ (626 LX-14). Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de BC le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus. \*\* Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda 626 LX-14 2002 (modèle F41552AR00), neuves. Frais de transport et préparation (895\$), immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 3 juin 2002.

